

Les Cahiers de recherches criminologiques

CAHIER NO 13

LE VIEILLISSEMENT ET L'APPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE CRIMINEL

Suzanne Laflamme-Cusson
Micheline Baril

Avec la participation de
Marie Beaulieu
(1989)



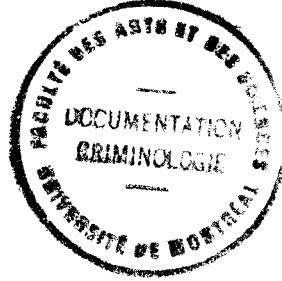
**LES CAHIERS DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES
CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE**

Université de Montréal

Case postale 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada

Tél.: 514-343-7065 / Fax.: 514-343-2269
cicc@umontreal.ca / www.cicc.umontreal.ca

CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



LE VIEILLISSEMENT ET L'APPRÉHENSION
DU PHÉNOMÈNE CRIMINEL

Par

SUZANNE LAFLAMME-CUSSON
et
MICHELINE BARIL

Avec la participation de
MARIE BEAULIEU

20 NOV. 1989

MARS 1989

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines. Elle n'engage cependant que ses auteures.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
CHAPITRE I: Le contexte de l'étude	3
1. La victimisation à caractère criminel	5
1.1 L'état de santé	5
1.2 La situation économique	7
1.3 Le logement	9
2. La peur du crime	9
3. Les abus à l'égard des personnes âgées	10
4. Quelques commentaires	11
CHAPITRE II: La démarche de recherche	12
1. La construction du questionnaire	13
2. La traduction de l'instrument	14
3. La construction du guide d'utilisation destiné à l'interviewer	15
4. La technique d'échantillonnage	15
5. La lettre d'introduction à la recherche	16
6. L'élaboration d'un manuel de codage	17
7. Le terrain	17
8. La vérification du matériel recueilli	18
9. L'analyse statistique	18
9.1 Le portrait des attitudes à l'égard du phénomène criminel	19
9.2 L'identification des facteurs des attitudes	19
9.3 L'utilisation d'indices	20
10. Le rapport	21
CHAPITRE III: Les caractéristiques socio-démographiques	22
1. L'âge et le sexe	23
2. L'état civil	24
3. Le niveau de scolarité	25
4. Les revenus	25
5. L'occupation	27
6. La résidence	28
7. Les ménages	29
8. Quelques commentaires	29

CHAPITRE IV: La vie socio-culturelle	31
1. Les contacts sociaux	32
2. La participation à des activités de groupe	34
3. La radio, la télévision et les journaux	34
4. Quelques commentaires	37
CHAPITRE V: Les problèmes et la vision du monde au troisième âge	38
1. Les problèmes généraux	39
2. La santé	43
3. Les revenus	47
4. Le bien-être psychologique	48
5. La vision du monde	52
5.1 L'échelle de conservatisme	53
5.2 L'échelle de défaitisme	56
6. Quelques commentaires	57
CHAPITRE VI: La victimisation	59
1. Les expériences directes de victimisation	60
2. Les conséquences de la victimisation	63
3. La victimisation indirecte	66
4. Quelques commentaires	67
CHAPITRE VII: La peur du crime	69
1. La perception du crime	70
1.1 La préoccupation générale à l'égard de la criminalité	70
1.2 Les images du crime	73
2. La peur du crime	80
2.1 Les sentiments de sécurité ou d'insécurité	80
2.2 La crainte de la victimisation	83
3. La peur en matières non criminelles	93
4. Quelques commentaires	97
CHAPITRE VIII: Les précautions adoptées face au crime	99
1. Les conduites d'évitement par crainte de victimisation	100
2. Les comportements préventifs	102
3. Les mesures préventives en cas d'absence	106
4. Le rôle des aînés dans la prévention du crime	108
5. Quelques commentaires	110

CHAPITRE IX: Les attitudes à l'égard du système de justice	111
1. La police	112
1.1 Le signalement	112
1.2 Les opinions sur le travail policier	114
2. La justice	115
3. Le système correctionnel	122
3.1 Les sentences	122
3.2 La peine capitale	123
3.3 La prison	124
4. Quelques commentaires	126
Conclusion	128
Références	134
Annexes	138
Annexe A: Les distributions de fréquence	139
Annexe B: Questionnaire	177
Annexe C: Les instructions aux interviewers et les définitions des crimes	212
Annexe D: Lettre d'introduction	219

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: La fréquence des contacts sociaux	32
Tableau 2: Les problèmes majeurs au troisième âge	40
Tableau 3: Les réponses aux items de l'échelle de conservatisme	53
Tableau 4: Les réponses aux items de l'échelle de défaitisme	56
Tableau 5: Les types de victimisation	62
Tableau 6: La gravité des conséquences de la victimisation	64
Tableau 7: La conscience de la victimisation d'autrui	67
Tableau 8: Les actes criminels-types	73
Tableau 9: La perception du niveau relatif de criminalité de son quartier	76
Tableau 10: Le sentiment de sécurité dans son quartier	80
Tableau 11: La peur relativement à diverses situations criminelles et non criminelles	85
Tableau 12: La peur concrète du crime: deux moments de la recherche .	86
Tableau 13: Les gestes évités par crainte d'être victime	102
Tableau 14: Adoption de comportements de protection depuis deux ans .	105
Tableau 15: La protection du domicile en cas d'absence prolongée	106
Tableau 16: Les moyens à la disposition des personnes âgées pour contribuer à réduire la criminalité	109
Tableau 17: L'appréciation générale du travail policier	114
Tableau 18: La perception du système de justice criminelle	116
Tableau 19: Distribution des sujets sur l'échelle du sentiment d'inéquité du système judiciaire	120
Tableau 20: La perception des peines carcérales	125

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: L'âge et le sexe	23
Graphique 2: L'âge selon la ville	24
Graphique 3: Le revenu selon la ville	26
Graphique 4: Le genre d'emploi actuel ou antérieur	27
Graphique 5: Les contacts sociaux quotidiens selon la ville	33
Graphique 6: Les périodes d'écoute quotidienne de radio et télévision	35
Graphique 7: Le sujet des émissions de radio et de télévision	36
Graphique 8: Les préoccupations majeures personnelles selon la ville	42
Graphique 9: Les préoccupations majeures collectives selon la ville.	42
Graphique 10: L'évaluation subjective et globale de sa santé	44
Graphique 11: La perception de son état de santé selon la ville	46
Graphique 12: Les sentiments de satisfaction et de dépression	49
Graphique 13: Les sentiments de satisfaction et de dépression selon les villes	51
Graphique 14: Les échelles de conservatisme et de défaitisme	55
Graphique 15: Les échelles de conservatisme et de défaitisme selon les villes	55
Graphique 16: La victimisation selon les villes	61
Graphique 17: La gravité des conséquences de la victimisation selon les villes	65
Graphique 18: La préoccupation à l'égard du crime selon l'âge	72
Graphique 19: La préoccupation à l'égard du crime selon la ville	72
Graphique 20: L'attribution d'un caractère criminel à certains types d'actes	74
Graphique 21: La perception de la criminalité relative de son quartier selon la ville	77

Graphique 22: La perception de la fréquence des infractions dans son quartier	78
Graphique 23: Le sentiment d'insécurité la nuit et la perception de la criminalité relative de son quartier selon la ville.	82
Graphique 24: Les crimes les plus redoutés	83
Graphique 25: La peur relative à quatre situations criminelles selon la ville	89
Graphique 26: La peur et les taux de criminalité selon la ville	90
Graphique 27: La peur du crime et la criminalité de drogue	91
Graphique 28: La peur relative à quatre situations criminelles selon l'âge	92
Graphique 29: La peur, en matière criminelle ou non, selon la ville..	95
Graphique 30: La peur de mourir selon la ville	97
Graphique 31: Les diverses facettes de la peur selon la ville	98
Graphique 32: Le comportement d'évitement par crainte de victimisation selon la ville	101
Graphique 33: La prévention passive et la prévention active selon les villes	104
Graphique 34: Le signalement à la police et la satisfaction résultante selon la ville	113
Graphique 35: Le sentiment d'inéquité selon la ville	121
Graphique 36: Les opinions sur la peine capitale	124

INTRODUCTION

Les recherches sur les attitudes du public à l'égard de la criminalité et de son contrôle, sur la victimisation et sur la peur du crime ont débuté aux États-Unis il y a près de vingt ans. Depuis, elles ont été reproduites dans la plupart des pays d'Amérique et d'Europe.

On a rapidement découvert que l'âge avait une influence considérable sur les attitudes à l'égard de la criminalité. Au Canada, les travaux du Groupe de recherche sur les attitudes envers la criminalité (G.R.A.C) ont ouvert la voie à une série de recherches axées plus spécifiquement sur les citoyens âgés.

Le présent rapport est en étroite continuité avec les travaux du G.R.A.C. et avec ceux de l'équipe qui a amorcé les premières investigations auprès des personnes âgées de Montréal (voir Lamarche et Brillon, 1983 et Brillon, 1987). Il semblait important de connaître, à l'échelle nationale, les craintes, les opinions et les expériences du troisième et du quatrième âge eu égard à la criminalité et à son contrôle.

Après un exposé de la problématique et de la démarche de l'étude, nous décrirons les caractéristiques de l'échantillon (chapitres III et IV), pour ensuite exposer plus particulièrement les résultats de la recherche quant aux expériences de victimisation, à la peur du crime et aux opinions à l'égard de la justice.

CHAPITRE I

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La recherche avait pour objectif principal d'étudier, à l'échelle canadienne, les attitudes des personnes âgées vis-à-vis du phénomène criminel et cela dans le contexte plus général de leur vie quotidienne et de l'évaluation qu'elles en font. Elle se situait dans un programme de recherche d'abord axé sur les attitudes du public canadien à l'égard du crime et de la justice (G.R.A.C., 1982), puis orienté particulièrement sur le groupe des 60 ans et plus. Chacun des projets compris dans le programme de recherche progressait d'une exploration qualitative à un sondage auprès d'un échantillon statistiquement représentatif; auprès d'une population locale (Montréal) vers un échantillon pan-canadien.

Plus particulièrement, cette recherche auprès des personnes âgées faisait suite à une recension des principales études dans le domaine (Brillon, 1987); à une étude qualitative réalisée à Montréal à partir d'une quarantaine d'entretiens en profondeur avec des personnes âgées et des intervenants (Lamarche et Brillon, 1983); à un sondage auprès d'une population montréalaise de personnes de 60 ans et plus qui a permis de mettre au point un questionnaire et des échelles d'attitudes (Brillon, 1986; Cousineau, 1987). Toutes ces démarches réalisées, il importait par la suite d'élargir le nombre de répondants, de jauger le pouls national et de voir dans quelle mesure le milieu socio-culturel exerçait une influence sur les sentiments de sécurité ou d'insécurité des personnes âgées et sur leurs attitudes à l'égard de la criminalité et de son contrôle.

Entre la conception de l'étude et son exécution, plusieurs changements sociaux ont pris place. Ainsi a grandi une préoccupation envers les abus exercés à l'égard des personnes âgées, principalement celles qui sont en perte d'autonomie, celles qui vivent en institution, celles qui ont atteint le quatrième âge. Même si notre recherche ne pouvait inclure ces soucis plus contemporains, nous avons tenté quand même d'y être attentives. Voyons sur quelles connaissances le projet a été tissé.

Plusieurs auteurs ont tracé un portrait très sombre de la vieillesse. Par exemple, De Beauvoir (1970) alors qu'elle était elle-même âgée, dessine un profil très déprimant des personnes âgées, de leurs problèmes et des réactions sociétales à leur égard, et ce, à travers plusieurs siècles. Vieillir, c'est devenir vulnérable à toutes les formes d'abus, qu'elles proviennent d'individus ou de régimes sociaux. Maladie, pauvreté, isolement, deuils, stigmatisation, tel serait le sort des aînés et, plus particulièrement des femmes et des personnes déjà économiquement démunies. Faut-il ajouter à ces maux une vulnérabilité accrue à la victimisation criminelle? Fort heureusement, nos résultats livreront une image plus optimiste de l'Âge d'Or.

1. La victimisation à caractère criminel

Toute proportion gardée, il semble que les personnes âgées soient moins souvent victimes de crimes que les autres groupes d'âge. Là-dessus, toutes les recherches s'entendent. Toutefois, ces constatations peuvent être trompeuses. En effet, la moins grande victimisation des personnes âgées pourrait découler directement d'une moins grande "exposition" au crime qui serait consécutive à une plus grande peur d'agression; peur qui limiterait les sorties, les relations sociales et les activités de cette population. C'est de façon moins visible que leur qualité de vie serait perturbée par le phénomène criminel. Certaines situations, telles l'état de santé, le revenu, le logement, peuvent augmenter ou diminuer les risques de victimisation.

1.1 L'état de santé

Comme le mentionnent Chappel et al. (1986), on mesure souvent l'état de santé en se référant à des maladies chroniques. Et il est vrai que les gens de 65 ans et plus souffrent beaucoup plus de maladies chroniques (65.6%) que les jeunes (51.3%). Au Canada, comme aux États-Unis, les principales causes de décès, pour les personnes âgées, sont les maladies cardiaques, suivies du cancer et, au troisième rang, des problèmes cérébrovasculaires. Mais ce n'est pas ces maladies qui

sont nécessairement les plus fréquentes: "Les conditions chroniques les plus fréquentes sont les maladies de coeur, l'arthrite, le rhumatisme et, ensuite, l'hypertension; ceci veut dire que les maladies chroniques reliées au vieillissement ne sont pas nécessairement les causes les plus fréquentes de la mortalité pour ce groupe d'âge" (Chappel et al., 1986: 35). Il ne faut toutefois pas confondre maladies chroniques et incapacité fonctionnelle.

On peut penser que la maladie est source d'angoisse et, par conséquent, qu'elle peut agir sur la peur du crime. Par ailleurs, le manque d'autonomie entraîne moins de sorties, surtout sans accompagnement, donc constitue un élément de moindre exposition aux risques de victimisation. De la condition physique dépend aussi la "vulnérabilité" des individus du troisième âge.

Aux États-Unis, près de 85% des personnes de 65 ans et plus souffrent d'une ou de plusieurs maladies chroniques, ce qui les rend plus vulnérables (Lawton et al., 1976) et souvent incapables de s'échapper ou de résister à une attaque (Goldsmith et Goldsmith, 1976). De plus, les conséquences d'une blessure mineure peuvent être extrêmement graves. Une bousculade peut entraîner une chute et provoquer une fracture qui pourra être très lente à guérir et même résulter en une invalidité permanente (Logan, 1979; Goldsmith et Goldsmith, 1976). L'état de santé joue un rôle indéniable sur la vulnérabilité d'une personne.

Le vieillissement, parce qu'il s'accompagne d'une diminution de la force et de la résistance physiques, accroît donc de façon indéniable la vulnérabilité des individus. Skogan et Maxfield (1981) définissent la vulnérabilité physique comme étant une incitation (openness) à l'agression, une impuissance à se défendre contre un assaillant et une possibilité de s'exposer, au cours d'une attaque, à des traumatismes physiques (et probablement émotionnels). La personne âgée, à cause de sa condition physique, devient moins alerte, moins rapide. Elle projette l'image d'une personne faible et lente. Son attitude corporelle

constitue un signal visible qui peut, plus facilement, déclencher une attaque, puisque le message perçu, par l'éventuel agresseur, en est un de fragilité.

Ceci semble être corroboré par les recherches américaines. Selon ces recherches, les personnes âgées, lorsqu'elles sont attaquées, ont plus de probabilités d'être blessées, et de l'être grièvement. Il s'avère donc important de tenir compte de cet impact physique et aussi, par voie de conséquence, des séquelles psychologiques de la victimisation chez les personnes âgées.

1.2 La situation économique

L'avancement en âge s'accompagne le plus souvent d'une diminution des ressources économiques. Ne disposant que d'un faible revenu, celui de la pension de vieillesse, une majorité de personnes de 65 ans et plus vivent dans une très grande insécurité financière. Aux États-Unis, selon Rifai et Ames (1977), le revenu moyen d'un retraité est d'environ la moitié du salaire qu'il touchait lorsqu'il travaillait. On estimait que, en 1974, il y avait, parmi les Américains de 65 ans et plus, le quart des couples et la moitié des personnes qui vivaient sous le seuil de pauvreté. Et ce qui serait encore plus alarmant, c'est que la pauvreté, qui a tendance à diminuer dans les autres groupes sociaux, augmenterait de façon constante parmi les personnes âgées.

Les mêmes conditions prévalent au Canada. En 1984, pour la population totale, 14.5% des familles et 37.8% des personnes seules étaient considérées comme ayant un bas revenu. Les personnes de 65 ans et plus, chefs de famille, s'en tiraient relativement bien puisque, pour ce groupe d'âge, on dénombrait 11.4% des familles qui avaient un faible revenu. La différence dans les revenus, pour ces familles, était cependant sensible selon le sexe du chef de famille: 10.1% des familles dont le chef était un homme de 65 ans et plus vivaient avec un faible revenu comparativement à deux fois plus (21.4%), lorsque c'était une femme qui était en charge de la famille. C'est, toutefois, chez les personnes seules que le nombre de faibles revenus était le plus élevé:

37.8% pour la population totale. Chez les 65 ans et plus, 43.1% des hommes et 51.7% des femmes touchaient un faible revenu.

Or, nous savons, par Chappell et al. (1986) que, au Canada en 1981, plus du quart des personnes âgées vivaient seules (14% des hommes et 36% des femmes); ce qui nous amène à penser que beaucoup d'entre elles éprouvaient des difficultés financières. Dans le rapport "Sixty-Five and Older" (1984), le Conseil national du bien-être social remarque qu'"un nombre étonnamment élevé de Canadiens âgés sont pauvres. Selon des chiffres conservateurs, il y avait, en 1981, 604,000 Canadiens âgés — 415,000 femmes et 189,000 hommes — en deçà du seuil de la pauvreté. Un Canadien âgé sur quatre doit se contenter de faibles revenus" (p. 26). Cette même étude parvient à la conclusion que: "chez les personnes âgées, la pauvreté est en grande partie un problème féminin, et qui le devient de plus en plus chaque année" (p. 26). Elle conclut, également, que le risque de pauvreté croît avec l'âge. Si le risque de pauvreté est élevé chez les hommes et les femmes de 65 à 69 ans qui vivent seuls (50.2% d'entre eux étaient pauvres en 1981), il est encore plus grand chez les personnes de 70 ans et plus (61.6%). La grande majorité des personnes seules âgées, dont les revenus se situent en deçà du seuil de pauvreté (presque huit personnes sur dix), ont plus de 70 ans.

De plus, l'étude déjà citée, Sixty-Five and Older (1984), estime que les programmes publics à l'intention des personnes âgées remplacent à peine plus de la moitié du revenu dont disposait une personne seule avant la retraite. Ainsi, au Canada, deux tiers des Canadiens à revenu moyen doivent faire face à une baisse de 25% ou plus de leur niveau de vie après la retraite. Les femmes sont les personnes qui sont les plus touchées par cette paupérisation liée à l'âge. En 1982, 80% des femmes âgées recevaient moins de \$10,000 comparativement à 54% chez les hommes.

Des études plus récentes (voir Mathews, 1988) mettent en question ces analyses économiques, pour le Canada du moins. Depuis quelques années, passé l'âge de la retraite, les revenus bruts auraient tendance à croître et ce, surtout pour les personnes seules. Par ailleurs, les

dépenses deviennent moindres pour de multiples raisons incluant les tarifs réduits généralement accordés à l'Âge d'Or.

1.3 Le logement

La pauvreté relative des personnes âgées peut avoir une influence directe sur leur contexte de vie. En effet, elles vivaient — la plupart du temps — dans des logements inadéquats. Aux États-Unis, on estime qu'environ 30% des personnes âgées doivent se loger dans des habitats qui ne rencontrent pas les normes de salubrité (Rifai et Ames, 1977). Leurs revenus modestes les obligeaient à s'installer dans des quartiers défavorisés (Loether, 1975; Hahn, 1976), ou dans des zones où les taux de criminalité sont plus élevés qu'ailleurs, principalement les taux de criminalité de violence (Block, 1979). Cela, parce que des appartements, à prix abordables pour une personne seule, ne sont pas disponibles dans des quartiers sécuritaires. Une plus grande dépendance à l'égard des transports publics ou une plus grande nécessité de marcher, pour rejoindre les moyens de communication, forcent les gens à s'exposer davantage à des risques de victimisation (Goldsmith et Goldsmith, 1976). À Montréal, selon les données du recensement de 1971, plus de 25% des personnes âgées se retrouvent au centre-ville, donc dans une aire de criminalité élevée.

Ces conditions de vie feraient que beaucoup de personnes âgées se retrouveraient dans des zones urbaines qui ont évolué, qui ont vu les habitants les plus riches se diriger vers les nouveaux quartiers de banlieue, mieux aménagés et moins criminalisés. Le fait de vivre dans des quartiers qui sont pauvres et qui ont de hauts taux de criminalité peut générer de la crainte, chez les personnes âgées et, du même coup, les confiner davantage dans leur logement.

2. La peur du crime

Jusqu'à maintenant, tous les chercheurs ont fait valoir que c'est la peur du crime, et non la victimisation, qui mine la qualité de vie des

aînés. Il ressort bien clairement de tous les sondages de victimisation que les gens de plus de 65 ans craignent davantage le crime que les plus jeunes et qu'ils prennent plus de précautions pour se protéger.

Il semble ici bien important de distinguer la "vulnérabilité" potentielle des personnes âgées de leurs probabilités réelles de victimisation. L'âge s'accompagne, chez un certain nombre de sujets, de changements dans le style de vie (qui peuvent être dus à la perte d'un conjoint, à la mise à la retraite, à la baisse des ressources financières, à l'apparition de maladies chroniques ou d'une perte d'autonomie ...) qui font qu'un certain nombre de personnes âgées se trouvent beaucoup moins souvent exposées que les plus jeunes à des possibilités d'être victimes. Ce qui, par ailleurs, ne modifie pas le fait qu'elles se perçoivent comme plus vulnérables; perception qui entraîne — et c'est là un point fondamental — un sentiment de crainte qui est de nature à modifier les attitudes et les comportements d'un grand nombre de personnes âgées.

Jusqu'à maintenant, les recherches criminologiques ont analysé la victimisation et la peur du crime chez les personnes âgées sans tenir compte du processus de vieillissement ou des conditions de vie et de pensée de ce groupe spécifique de citoyens. Dans de nombreuses études, l'âge n'est qu'une variable parmi d'autres (le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain fait, en 1981, par le Solliciteur général du Canada, par exemple). D'autres chercheurs, tel Yin (1985), développent un schéma d'analyse de la peur du crime beaucoup plus complexe; schéma qui fait intervenir la vulnérabilité personnelle, l'exposition aux risques, la victimisation directe ou indirecte. Brillon (1986) et Cousineau (1987) ont commencé à développer un tel modèle en y ajoutant des mesures d'attitudes plus générales, telle la vision du monde.

3. Les abus à l'égard des personnes âgées

Depuis quelques années, on se préoccupe des abus exercés à l'égard des aînés. Par abus, on entend généralement soit des violences non

dénoncées parce qu'elles sont le fait de proches, soit des violations de droits qui pourraient difficilement donner lieu à des poursuites criminelles. Ces abus se produiraient surtout à l'égard de personnes relativement protégées quant à la victimisation criminelle de la part de personnes inconnues; ils seraient sournois, insidieux, particulièrement nocifs et fréquents dans deux milieux: en institution et dans les quartiers très pauvres. Dans le premier cas, en institution, une autre recherche en fait état (Beaulieu et Baril, 1989) car il s'agit d'une réalité passablement différente.

Chez les personnes âgées qui habitent en milieu non institutionnel, on connaît la présence d'abus sans pouvoir en évaluer la fréquence et la gravité: mauvaise qualité de soins en foyer clandestin ou dans la famille, chantage de la part des proches, mises en tutelle injustifiées, privations, injures, etc. (Comité d'étude sur les abus à l'égard des personnes âgées, 1989). Dans la présente étude, nous avons tenté d'approcher cette réalité mais sans grand succès, comme nous le verrons bientôt, vu les choix que nous avons faits tant aux plans du questionnaire que de l'échantillon.

4. Quelques commentaires

Il apparaissait superflu de reproduire ici deux excellentes revues de la littérature produites dernièrement: Brillon (1987) et Comité sur les abus exercés à l'endroit des personnes âgées (1989). Nous nous sommes limitées à un rappel des considérations qui ont influencé l'élaboration de l'étude. Voyons maintenant comment elle a été réalisée, avant d'en présenter les résultats.

CHAPITRE II

LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

Ce chapitre contient la description de l'essentiel de notre démarche. Nous avons construit et traduit le questionnaire, élaboré une technique d'échantillonnage, supervisé la cueillette de l'information et analysé les données recueillies.

1. La construction du questionnaire

Puisque la recherche se voulait en continuité avec deux autres recherches antérieures, déjà citées, c'est-à-dire l'étude nationale sur les attitudes des Canadiens à l'égard de la criminalité et du système de justice et l'étude montréalaise auprès des 60 ans et plus, notre instrument de recherche devrait pouvoir donner lieu à des comparaisons avec ces projets. Notre souci était d'incorporer ces démarches antérieures dans une vision pan-canadienne de la vie des personnes âgées eu égard au phénomène criminel et à son contrôle. Nous visions de plus à dessiner un tableau plus contemporain qui tienne compte des préoccupations toutes récentes quant aux abus, criminels ou non, exercés à l'endroit des personnes âgées.

Il fallait donc conserver l'instrument original, dans toute la mesure du possible, et ne le modifier qu'en raison des préoccupations sociales plus récentes ou de résultats obtenus des toutes dernières analyses relatives à la possibilité de discrimination des variables considérées. En premier lieu, nous avons éliminé ou transformé toute question qui n'a pas su statistiquement discriminer. Nous avons aussi rajeuni et rafraîchi l'instrument en mettant à jour les catégories de réponses proposées lors de questions fermées (ex.: échelles de salaire). Ensuite, nous avons opté pour le retrait de certaines questions non utiles à la construction d'indices. L'instrument, ainsi libéré de quelques imperfections, servait mieux à nos fins de recherche.

Suite à cette épuration, nous avons ajouté ou modifié quelques questions pour tenir compte des études fédérale et provinciale sur la

santé des Canadiens et des Québécois (ministère de la Santé et des services sociaux, 1987).

La section concernant la victimisation a subi maintes transformations. Ceci s'explique, entre autres, par le fait que les développements en victimologie ont été florissants au cours des dernières années. À partir de nos connaissances et expériences d'études de victimisation, nous avons soustrait ou modifié un grand nombre de questions de l'étude antérieure. Par la suite, nous avons consulté le sondage national de victimisation réalisé par le ministre du Solliciteur général du Canada. Nous avons retenu plusieurs de leurs questions de sorte que des mises en perspectives des résultats de leur étude et de la nôtre deviennent possibles.

Enfin, nous avons voulu être sensibles aux questions d'actualité sur les problématiques d'abus des personnes âgées, telles qu'investiguées par le nouveau ministère d'état fédéral du troisième âge et le comité d'étude formé par la ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.

Une fois notre choix de questions arrêté nous avons monté l'instrument en fonction d'un codage informatique nécessaire au traitement des données (format permettant de transposer le matériel amassé en langage informatique).

Notre instrument final comprend 87 questions. Il se divise selon les mêmes dix sections que le questionnaire mis au point par le C.I.C.C. en 1982. Une copie du questionnaire en version française est présentée à l'annexe B.

2. La traduction de l'instrument

La traduction du questionnaire a demandé beaucoup d'attention. Nous nous sommes assurées que la version anglaise reprenait non seulement le sens exact des questions en français, mais aussi que la terminologie

employée tenait compte des réalités culturelles et linguistiques des provinces canadiennes. Ce travail fut réalisé en collaboration par deux des membres de notre équipe de recherche et par la traductrice professionnelle du Centre international de criminologie comparée.

3. La construction du guide d'utilisation destiné à l'interviewer

Une fois le questionnaire complété, nous avons mis au point un manuel d'instruction destiné aux interviewers chargés de réaliser la cueillette de l'information. Il s'agit d'un guide qui explique le sens des questions, le type d'information recherchée et, dans quelques cas, le type d'information non appropriée. Pour accompagner ce guide, un répertoire de définitions et exemples de crimes a été créé afin de vulgariser un langage juridique et criminologique parfois peu accessible aux non-initiés. Le guide ainsi que le répertoire ont aussi été traduits en anglais¹.

4. La technique d'échantillonnage

Pour mériter le qualificatif "pan-canadienne", une étude doit se baser sur un échantillon représentant diverses régions au Canada. Pour ce faire, nous avons construit notre échantillon à partir des grandes communautés urbaines des provinces canadiennes. Il nous était toutefois impossible de retenir toutes les grandes villes. Pour arrêter notre choix final de communautés urbaines à sonder et pour planifier la composition exacte de l'échantillon nécessaire à chacune d'entre elles, nous nous sommes associées à une maison de sondage reconnue dans l'ensemble du pays: le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP). Nous avons retenu les communautés urbaines de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Le premier critère de sélection utilisé a été la taille de la communauté urbaine (à partir de données du recensement canadien). En Alberta, nous hésitions entre Calgary et Edmonton. Nous avons opté pour Edmonton parce qu'ils s'agit

1. Voir Annexe C: Instructions aux interviewers et Définitions et exemples de crimes.

d'une communauté urbaine comportant un plus fort pourcentage de gens de 60 ans et plus. Dans les provinces maritimes nous avons dû sélectionner entre Halifax, Moncton et Frédéricton. Moncton a été retenue à partir des mêmes critères que ceux qui ont conduit au choix de Edmonton: le fort pourcentage de personnes âgées.

Nous avons établi qu'il y aurait cent (100) entrevues dans les communautés urbaines de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver et quatre-vingt-cinq (85) entrevues à Edmonton et Moncton. Ce nombre d'entrevues nous permet d'assurer une certaine représentativité statistique dans les résultats amassés. À partir des données du recensement canadien, CROP a sélectionné, à l'intérieur de chacune de ces communautés urbaines, les secteurs comprenant les plus fortes concentrations de gens âgés de soixante ans et plus. Nous avons vu à ce que la distribution selon le sexe soit respectée. Quant à l'âge, nous avons sur-représenté les groupes plus âgés afin de pouvoir déceler, le cas échéant, l'influence du vieillissement sur les attitudes à l'égard du phénomène criminel. Les personnes vivant en institution furent exclues du sondage. Une seule personne fut interrogée par ménage.

Il importe de préciser que la taille de l'échantillon et, particulièrement, des sous-échantillons urbains pose des limites à l'extrapolation. De plus, nous ne pourrons jamais généraliser nos résultats à l'ensemble de la population âgée du Canada car l'échantillon ne comprend que six communautés urbaines; il a été constitué à partir de quartiers à forte concentration de 60 ans et plus et non d'un tirage aléatoire des plus de 60 ans dans l'ensemble d'une ville; il exclut les personnes vivant en institution (au Canada, 11% des plus de 65 ans); enfin, le quatrième âge y est volontairement sur-représenté.

5. La lettre d'introduction à la recherche

En suivant une des recommandations de CROP, nous avons rédigé une courte lettre présentant la recherche, ses objectifs et les chercheurs responsables de sa réalisation. Cette lettre était remise

à la personne âgée en guise d'introduction dès l'arrivée de l'interviewer. Elle visait à sécuriser la personne du troisième âge sur les intentions de la personne qui avait sonné à sa porte. Elle voulait aussi rassurer la personne interviewée sur l'utilisation qui serait faite de ses réponses. Cette lettre demeure la propriété de la personne ayant répondu au questionnaire et elle peut, en tout temps, entrer en contact, par téléphone ou par écrit, avec les chercheurs de l'Université de Montréal responsables du dossier¹.

6. L'élaboration d'un manuel de codage

Bien que la majeure partie des questions contenues dans l'instrument de travail soient de nature fermée, quelques-unes sont de nature ouverte (ne comportant pas un choix de réponses pré-déterminé). Nous avons créé un manuel de codage permettant aux responsables de la saisie informatique, CROP, de coder l'information amassée par ces questions. Le manuel de codage a été préparé en se référant aux résultats des études antérieures. De plus, nous avons mis nos expériences de criminologues et victimologues à profit en élargissant la panoplie des réponses possibles aux questions posées.

7. Le terrain

Une fois toutes ces étapes réalisées, la cueillette des données fut mise en branle. Les entrevues ont eu lieu simultanément dans chacune des six communautés urbaines canadiennes entre les 17 février et 17 mars 1988.

Un seul incident majeur s'est produit durant cette période de collecte de l'information. Nous avons reçu un téléphone de la police métropolitaine de Toronto nous avisant que des gens âgés s'étaient plaints qu'il y avait des individus qui passaient aux portes, posaient des questions sur différents sujets reliés au crime, incluant leurs

1. Voir Annexe D: Lettre d'introduction version française.

moyens de protection. Selon ce policier, le questionnaire alarmait les gens âgés: ils craignaient que ce ne soient des voleurs potentiels venant évaluer leurs futures cibles. Il est intéressant de noter que ce policier a réussi à nous contacter grâce à la lettre d'introduction laissée aux gens interviewés. La situation a été rétablie dans la journée même. Nous avons avisé le département des affaires publiques de la police de Toronto de la tenue officielle de notre étude.

Les interviewers de CROP ont aussi rapporté avoir, quelques fois, été très bien accueillis au cours de cette étude. Des gens âgés seuls les invitaient à s'asseoir et leur offraient même une collation au cours de la passation du questionnaire.

8. La vérification du matériel recueilli

Une fois la cueillette de l'information terminée, nous avons eu quelques rencontres avec le personnel de CROP chargé de la codification des questions ouvertes. Nous voulions nous assurer de deux choses: que le manuel de codage tel que nous l'avions conçu était bien utilisé et que les classifications des questions ouvertes contenaient toutes les réponses proposées par les personnes âgées.

9. L'analyse statistique

Nous avons confié à CROP le travail de la compilation des questionnaires ainsi que l'inscription des données brutes sur bande magnétique. Nous avons par la suite récupéré cette bande magnétique afin de la traiter nous-mêmes grâce aux services informatiques de l'Université de Montréal. Les résultats bruts de l'étude furent produits par communauté urbaine ainsi que pour l'ensemble du Canada.

L'analyse de nos données, rappelons-le, vise deux grands objectifs: un, dresser un portrait le plus juste et le plus complet possible des attitudes des personnes âgées au Canada à l'égard de la criminalité; et deux, trouver par comparaison à quels facteurs peuvent être attribuées les attitudes observées.

9.1 Le portrait des attitudes à l'égard du phénomène criminel

Il s'agit de discerner comment se situent les citoyens âgés canadiens par rapport à toutes les variables criminologiques du questionnaire, autrement dit d'analyser le contenu de leurs réponses spontanées aux questions ouvertes, et les choix qu'elles ont faits parmi les réponses multiples suggérées aux questions fermées. Par variables criminologiques, nous entendons toute les questions relatives au crime, à la victimisation, à la prévention et au système de justice.

Bien que notre échantillon soit constitué de six sous-échantillons tirés de six villes canadiennes, nous n'avons pas l'intention de dresser six portraits distincts¹. Néanmoins, nous avons analysé toutes les données relatives à chaque ville et relevé par conséquent toutes les particularités régionales rencontrées. Sauf précision à l'effet contraire, nous avons considéré comme une particularité le fait qu'à une question, la distribution des réponses d'un sous-échantillon s'éloigne de 10% ou plus de celle de l'échantillon total.

9.2 L'identification des facteurs des attitudes

Ce second objectif de la recherche nous fait déborder les dimensions proprement criminologiques. S'il est théoriquement probable que des perceptions ou des expériences personnelles avec le crime aient un impact sur les attitudes envers le phénomène criminel, il est tout aussi probable que des situations, perceptions, expériences ou attitudes en de tous autres domaines contribuent à façonner les attitudes à l'endroit du crime. Pour identifier, parmi les réalités abordées dans le questionnaire, lesquelles peuvent être vues comme des facteurs des attitudes envers le crime, nous avons croisé les variables d'attitudes à l'endroit du crime avec celles qui, logiquement, peuvent s'y rattacher.

1. Ceux qui voudraient le faire ont tout ce qu'il leur faut à l'annexe A, puisque toutes les distributions de fréquences s'y trouvent pour chacune des villes.

Cela suppose au préalable une rapide description de notre échantillon sur ces variables non criminologiques mais pertinentes pour l'analyse subséquente. Comme dans le cas des variables criminologiques, les particularités de chaque ville ont été relevées, étant par hypothèse des facteurs explicatifs des différences entre les villes dans les attitudes envers le phénomène criminel.

Lors des analyses croisées de diverses variables nous concluons à une relation entre elles lorsque, dans le cas d'une ou deux variables distribuées en catégories nominales, le chi-carré est significatif au niveau $p < .01$ et, dans le cas de deux variables distribuées en catégories ordinales ou d'intervalle, lorsque le tau b ou le tau c¹ de Kendall est supérieur à .10 et significatif au niveau $p < .01$.

9.3 L'utilisation d'indices

Aussi bien aux fins de la description qu'à celles de l'explication, bon nombre de questions présentent beaucoup plus d'intérêt regroupées en indices signifiants qu'isolées. La plupart des indices dont nous parlons dans nos analyses ont été constitués dans des études antérieures du Groupe de recherche sur les attitudes envers la criminalité. Nous les reprenons tels quels ici afin que nos résultats puissent être comparés à ceux des recherches antérieures.

Dans l'analyse des variables criminologiques, nous regardons toujours chaque énoncé ou chaque question qui s'y rapporte d'abord, puis, les indices qu'ils forment s'il y a lieu. Dans l'analyse des autres variables, nous nous en tenons parfois aux seuls indices susceptibles d'aider à comprendre les attitudes à l'endroit du phénomène criminel, omettant de nous attarder à des énoncés qui, pris isolément, sont sans intérêt.

1. Tau b lorsque les deux variables comportent le même nombre de catégories et tau c lorsque le nombre est différent.

Les résultats d'un grand nombre d'analyses descriptives sont présentés graphiquement pour plus de clarté. Néanmoins toutes les données brutes de la recherche, qui ont servi pour constituer les graphiques, sont présentées à l'annexe A.

10. Le rapport

Pour la présentation des résultats de l'analyse, nous avons opté pour la voie la plus simple, c'est-à-dire en commençant par les variables qui peuvent être traitées comme "indépendantes" (données socio-économiques, conditions de vie, attitudes générales) pour enchaîner avec les variables "dépendantes" ou "intermédiaires", celles qui font plus précisément l'objet de l'étude (chapitres VI, VII, VIII).

CHAPITRE III

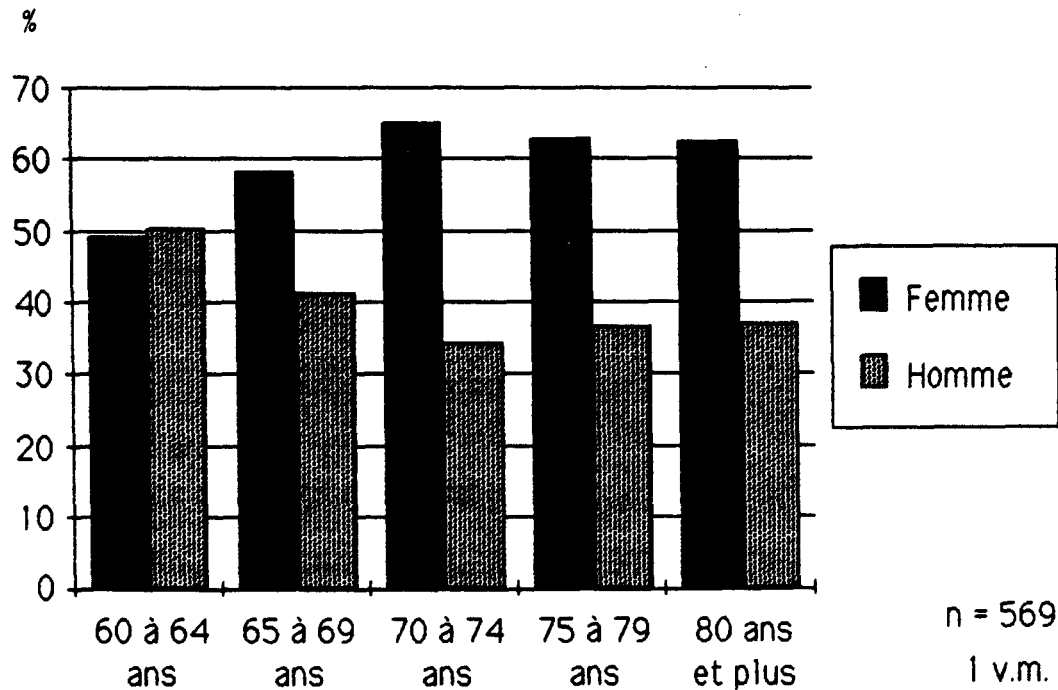
LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Il ne s'agit pas ici de décrire la population des personnes âgées au Canada mais plutôt de présenter les caractéristiques des gens qui forment notre échantillon afin de les mettre en relation subséquemment avec les données de l'étude.

1. L'âge et le sexe

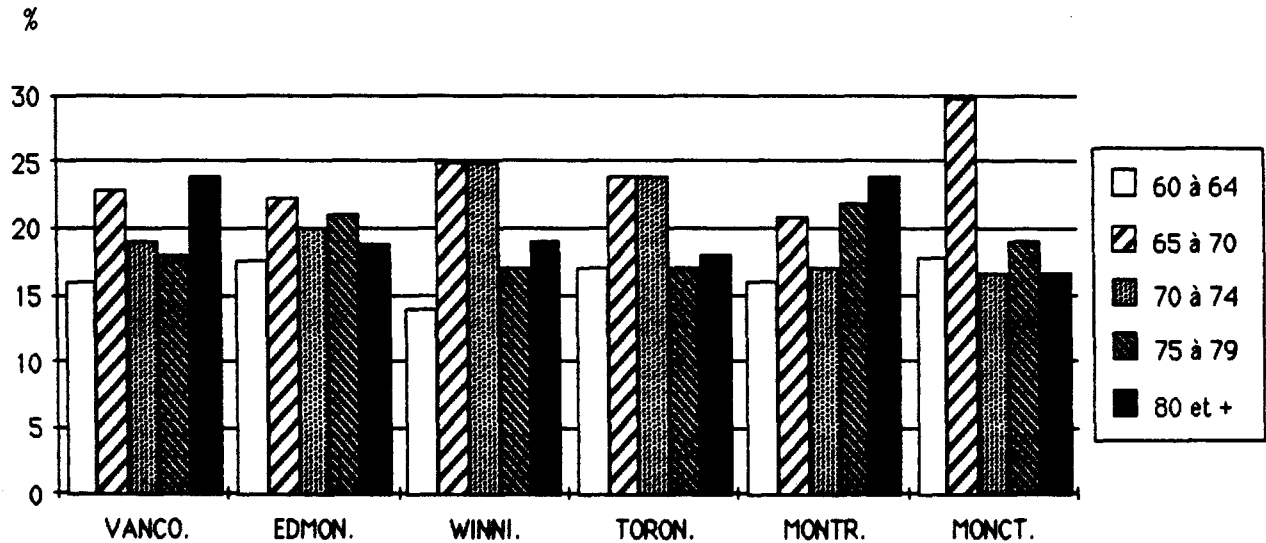
L'échantillon est composé de 227 hommes (39.8%) et de 343 femmes (60.1%). Comme il apparaît au graphique, la proportion d'hommes et de femmes, égale dans le groupe des 60-64 ans, est très à l'avantage des femmes dans les quatre autres groupes, ce qui correspond à une réalité démographique connue, les femmes ayant une espérance de vie plus élevée que les hommes.

GRAPHIQUE 1
L'âge et le sexe



La distribution par âge de nos sujets n'est pas très différente d'une ville à l'autre¹. Le plus grand écart entre deux villes concerne la proportion des 75 ans et plus qui passe de 35% à Toronto à 46% à Montréal. Moncton se distingue par une plus grande proportion des 65 à 70 ans (graphique 2). Rappelons que la technique d'échantillonnage visait à sur-représenter les gens du quatrième âge.

GRAPHIQUE 2
L'âge selon la ville



2. L'état civil

Nos répondants sont actuellement mariés à 51.1%, veufs à 32.1%, célibataires à 10.5%, séparés ou divorcés à 6.3%. Moncton se singularise par un taux de mariages particulièrement élevé (64.7%) et Winnipeg par un taux particulièrement bas (40%). C'est à Winnipeg aussi qu'on trouve le plus de célibataires. Si les hommes sont mariés dans une proportion

1. On trouvera en annexe les distributions de fréquences pour chacune des variables du questionnaire.

de 67.8% et les femmes à raison de 39.9% seulement, ce qui s'explique bien entendu par l'espérance de vie relative des deux groupes, pour la même raison, la proportion des veufs (13.2%) est bien inférieure à celle des veuves (44.6%). Plus des trois-quarts (80.2%) des sujets de notre échantillon ont des enfants vivants (mais à Winnipeg seulement 70%), descendants dont le nombre va de un à 14, avec une moyenne de 3. L'écart ici va de 2.4 enfants à Toronto, à 3.8 enfants à Moncton.

3. Le niveau de scolarité

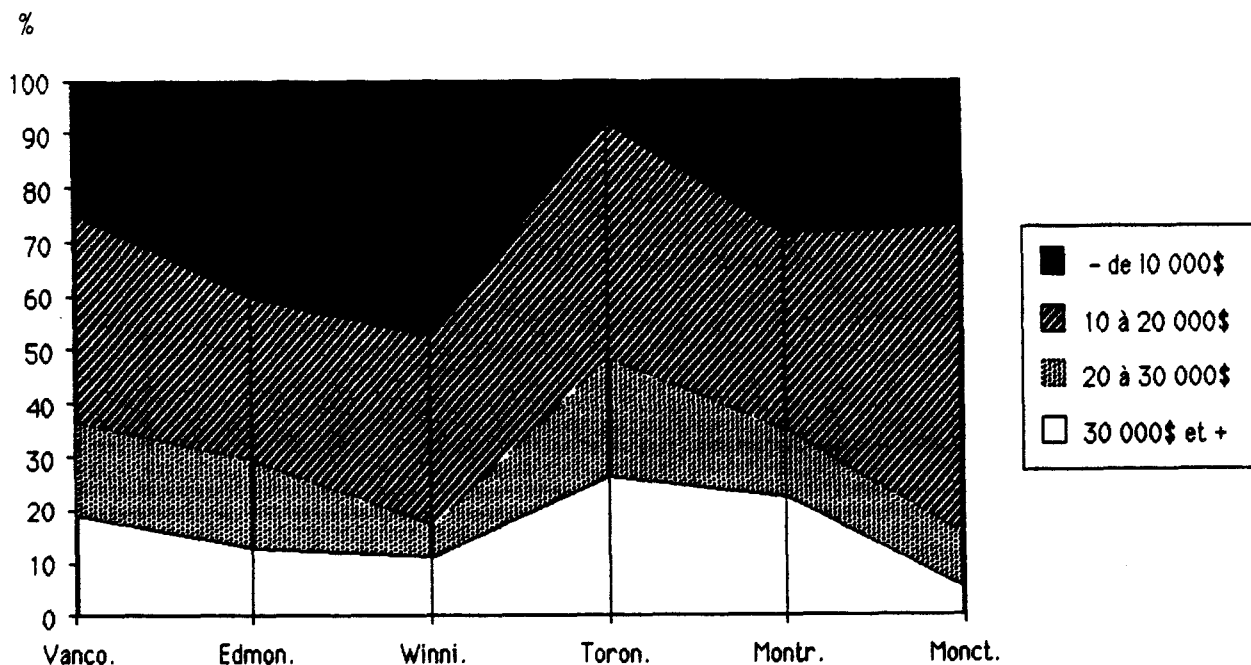
Pour la scolarisation, nos gens n'ont pas dépassé le niveau primaire dans 23.8% des cas. Cette proportion s'élève à 34.3% à Montréal et même jusqu'à 39.4% à Winnipeg mais elle descend aussi bas que 4% à Vancouver. La moitié des sujets sont parvenus quelque part au secondaire, 10.9% au post-secondaire et 14.1% au niveau universitaire. Aucune différence significative n'apparaît selon les sexes.

4. Les revenus

Les revenus des sujets de l'échantillon présentent également une grande dispersion et quelques différences entre villes, comme il apparaît au graphique 3.

Le revenu familial total des personnes âgées se situait à moins de 10.000\$ dans 28.4% des cas, entre 10.000\$ et 20.000\$ dans 39.7% entre 20.000\$ et 30.000\$, dans 14.3% et au-dessus de 30.000\$ dans 17.5% des ménages. La ville de Moncton se distingue ici par une sur-représentation de la tranche de revenus 10.000\$-20.000\$ (57.7%) et une sous-représentation au-delà de 30.000\$ (5.8%). L'échantillon de Toronto compte remarquablement peu de ménages à revenu inférieur à 10.000\$ (7.31%), contrairement à Winnipeg (46.8%) et à Edmonton (40%). En matière de revenu familial, il y a une différence significative entre les sexes ($\chi^2=12.59$, $p<.01$) au profit des hommes mais comme ces derniers vivent beaucoup moins souvent seuls que les femmes ($\chi^2=17.4$, $p<.0001$), on ne peut rien en déduire en termes d'aisance financière réelle.

GRAPHIQUE 3
Le revenu selon la ville



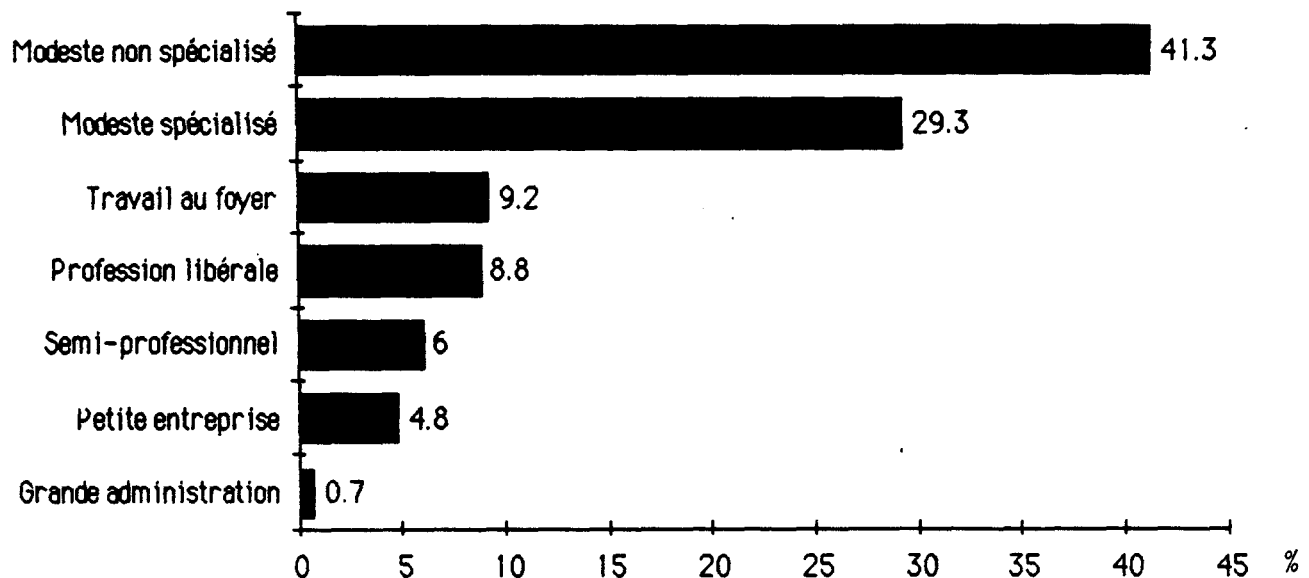
Il y a en effet une très forte corrélation entre le revenu et le nombre de personnes dans un ménage. Les personnes seules ont des revenus beaucoup moins élevés que celles qui vivent à deux ou à plusieurs ($\chi^2=84.14$, $p<.0001$) mais elles ont probablement moins de dépenses.

Il est dit très souvent que le revenu tend à diminuer avec l'âge (Canadian Governmental Report on Aging, 1982; Brillon, 1984; Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, 1987). La taille de l'échantillon ne permet pas de croiser: âge, revenu, taille des ménages et sexe. Si on se fie à l'étude de Mathews (1988), la réalité économique ne correspondrait pas aux perceptions. Ses travaux, basés sur les rapports de Statistique Canada démontrent que le revenu croît légèrement entre les âges de 55 ans et de 70 ans ou davantage et, ceci, particulièrement pour les personnes seules.

5. L'occupation

Actuellement sans emploi neuf fois sur dix, les sujets de l'échantillon ont toutefois à 92.3% occupé des emplois rémunérés au cours de leur vie, pour des périodes très variables. Dans 8.2% des cas, les gens ont travaillé durant plus de 50 ans; un peu moins de la moitié (43.1%) ont détenu des emplois entre 30 et 50 ans et le quart, entre 10 et 30 ans. Le graphique 4 montre à quel genre de travail s'est adonné l'échantillon.

GRAPHIQUE 4
Le genre d'emploi actuel ou antérieur



N = 567

3 v.m.

Le travail effectué par nos sujets pour la majeure partie de leur vie a le plus souvent consisté en petits emplois ne requérant aucune formation particulière¹, puis en emplois modestes spécialisés², ces deux catégories totalisant 70% de l'échantillon. Viennent ensuite le travail au foyer, les professions libérales, les emplois semi-professionnels³, la petite entreprise et enfin la grande administration.

Comme nos répondants sont majoritairement des femmes, on trouvera étonnant que la proportion de gens ayant détenu un travail rémunéré soit si élevée. Il est tout à fait possible que ce résultat soit dû à un biais d'échantillonnage. Cependant, la question posée était très vaste: "Est-ce que vous avez déjà eu un emploi?" et référerait ainsi à tout emploi quels qu'en aient été la durée, la nature ou le moment.

6. La résidence

Nos répondants sont à 59.8% propriétaires de leur résidence. Cette dernière est le plus souvent une maison unifamiliale (57.5%) et souvent aussi un appartement (31.6%). Les duplex et triplex abritent 10% de l'échantillon tandis que les chambres sont le lot de moins d'un pour cent. Il n'y a pas de différence significative selon le sexe des répondants.

Les villes canadiennes diffèrent passablement sur ce plan. Alors que les deux plus à l'ouest se conforment au profil national, Moncton se particularise par le nombre élevé de ses propriétaires et, ce qui va souvent de pair, de ses maisons unifamiliales (75.3% pour chacun) et Montréal, par le nombre élevé de ses locataires (63%) et de ses duplex et triplex (38%), ainsi que par sa faible proportion de maisons

-
1. Journalier, homme à tout faire, éboueur, femme de ménage, serveuse pompiste, vendeuse, chauffeur, opérateur de machinerie lourde.
 2. Ouvrier spécialisé, secrétaire, intervieweur, soldat, coiffeur, réceptionniste.
 3. Infirmière, analyste, petit gérant.

unifamiliales (23%). Les personnes âgées de Toronto occupent à 73% des maisons unifamiliales tandis que celles de Winnipeg vivent à 44% en appartement.

Les sujets de la recherche ont changé de logement depuis leur 60 ans dans une proportion de 36.5% et, le cas échéant, entre une (62.6%) et sept fois. Néanmoins, 71.2% vivent dans le même quartier depuis plus de dix ans, sans différence notable entre les villes, et 55.2% y vivent depuis plus de vingt ans, avec un écart cette fois entre les villes, puisqu'à Moncton, ce pourcentage s'élève à 65.9% tandis qu'à Winnipeg, il atteint à peine 43%. Il est évident, d'après nos données, que le déracinement n'est pas le lot de nos aînés. Enfin les personnes de notre échantillon canadien sont satisfaites de leur logement actuel à 94.7% sans qu'aucune ville ne se particularise à cet égard.

7. Les ménages

Deux cent onze personnes de notre échantillon national ou 37% vivent seules, 282 (49.5%) vivent avec une autre personne, mais le nombre des co-résidents peut aller jusqu'à 6. Ces derniers sont un conjoint (50.7%), des enfants (14.6%), d'autres parents (7%), des amis (2.6%), des étrangers (1.1%)¹, et toutes les combinaisons possibles de ces catégories. A travers cette multitude de situations diverses, 219 sujets ou 38.4% de l'échantillon total vivent avec des personnes qu'ils qualifient de "plus jeunes" qu'eux, avec un écart de 30% (Vancouver et Winnipeg) à 48% (Toronto).

8. Quelques commentaires

Dans l'ensemble, l'échantillon correspond assez bien au profil des personnes âgées quant au sexe, à la courbe d'âge, à l'état civil et

1. Il arrive que des répondants vivent avec plus d'une catégorie de co-résidents, d'où la somme des pourcentages excédant 100%.

au revenu. Il importe cependant de rappeler que cet échantillon n'est pas représentatif de la population âgée du Canada et ce, pour trois raisons:

- L'étude ne porte que sur six milieux urbains;
- Les personnes vivant en institutions étaient exclues;
- La technique d'échantillonnage était basée sur une sélection de quartiers à forte prédominance de personnes âgées et introduisait, de ce fait, un artefact difficile à mesurer. De plus, elle sur-représentait le groupe plus âgé.

CHAPITRE IV

LA VIE SOCIO-CULTURELLE

Afin de compléter le profil de nos répondants et en vue de mieux comprendre leurs réponses à nos interrogations, nous avons voulu savoir davantage dans quel contexte ils vivent.

1. Les contacts sociaux

Quel est l'univers socio-culturel de nos personnes âgées et tout d'abord avec qui sont-elles en communication? Nous leur avons demandé à quelle fréquence elles étaient en contact avec leurs enfants, leur parenté et leurs amis et voisins. Le tableau 1 en rend compte.

TABLEAU 1
La fréquence des contacts sociaux

Fréquence	Enfants		Parenté		Amis et voisins	
	N	%	N	%	N	%
Cohabite	84	14.7	41	7.2	0	0
Tous les jours	129	22.6	62	10.9	261	45.8
2 à 6 fois/sem.	91	16.0	109	19.1	141	24.9
1 fois/sem.	78	13.7	102	17.9	92	16.1
2 à 3 fois/mois	27	4.7	68	11.9	28	4.9
1 fois/mois	22	3.9	55	9.6	15	2.6
Quelques fois/an	19	3.3	95	16.7	18	3.2
Jamais	116	20.3*	34	6.9	12	2.1
NSP, NR	4	0.7	4	0.7	3	0.5

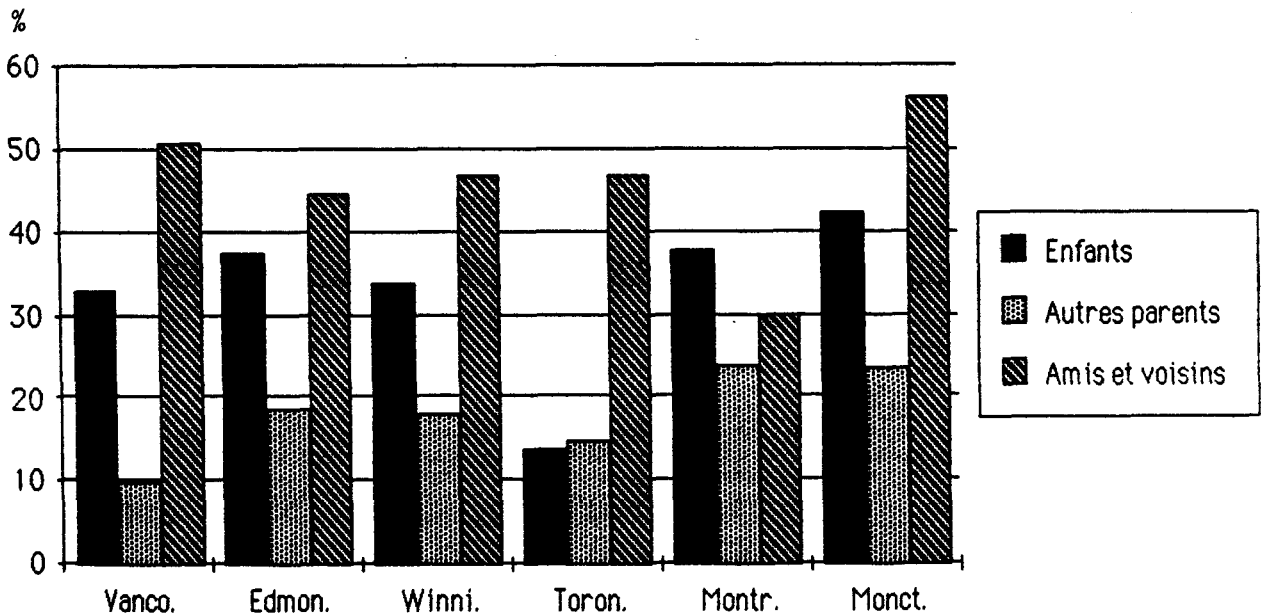
* 113 de ces sujets ou 19.8% n'ont pas d'enfants.

Les voisins et amis assurent les plus fréquents contacts sociaux des personnes âgées à travers le Canada. Ces contacts sont en effet quotidiens dans 45.8% des cas. Les personnes qui ont des enfants sont toutefois particulièrement choyées comme groupe puisque leur progéniture leur assure des contacts quotidiens à raison de 46.6% et que la plupart des autres reçoivent une visite de leurs enfants au moins une fois par semaine. Il faut rappeler qu'il s'agit de personnes autonomes vivant dans la communauté. Les aînés qui habitent en institution ne seraient pas aussi favorisées par leurs proches (Beaulieu et Baril, 1989).

Il y a peu de différences majeures d'une ville à l'autre. Néanmoins, le graphique 5 nous en laisse voir quelques-unes d'importance.

GRAPHIQUE 5

Les contacts sociaux quotidiens selon la ville



Remarquons tout d'abord qu'à Toronto, les personnes âgées ont remarquablement peu (14%) de contacts quotidiens avec leurs enfants (les enfants y sont en moyenne moins nombreux). Par contre, à Moncton, les taux de contacts quotidiens sont relativement très élevés pour toutes les catégories (56.5% avec les voisins et amis). La taille de la ville et la mentalité de ses habitants y contribuent certainement.

Quelques autres constatations n'apparaissent pas dans ce graphique. C'est ainsi qu'à Winnipeg, 34% des sujets n'ont jamais de contacts avec leurs enfants, pour la bonne raison que 30% d'entre eux n'en ont pas. Côté parenté, probablement parce qu'on en a beaucoup à Moncton, on est très rarement sans nouvelles (8.2% quelques fois par an et 2.4% jamais). Enfin, si à Montréal seulement 30% des citoyens âgés communiquent quotidiennement avec leurs voisins et amis, par contre, ils sont 52% à le faire une ou plusieurs fois par semaine. Le point saillant de tout ceci est certainement la richesse de la vie sociale de notre échantillon acadien comparativement aux autres.

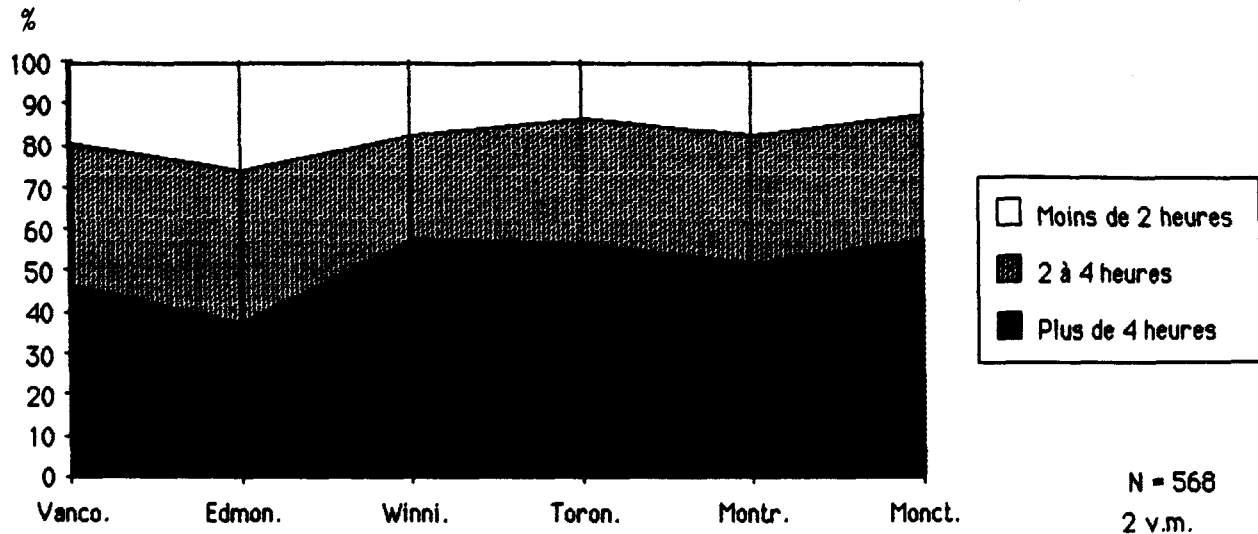
2. La participation à des activités de groupe

La participation à des activités de groupe est le fait d'au moins la moitié de notre échantillon. Plus précisément, 244 (42.8%) font partie de groupes de loisirs, artisanat, musique, âge d'or, tandis que 200 (35.1%) fréquentent des groupes religieux, 57 (10%), des groupes socialement engagés tels que politiques ou syndicaux et enfin, 16 (2.8%), d'autres sortes de groupes.

3. La radio, la télévision et les journaux

La radio et la télévision sont des distractions très prisées par les personnes âgées. Ces dernières en écoutent plusieurs heures par jour, en majorité (51.4%) plus de quatre. Les variations en termes de volume ne sont pas grandes d'un bout à l'autre du Canada, comme il apparaît au graphique 6.

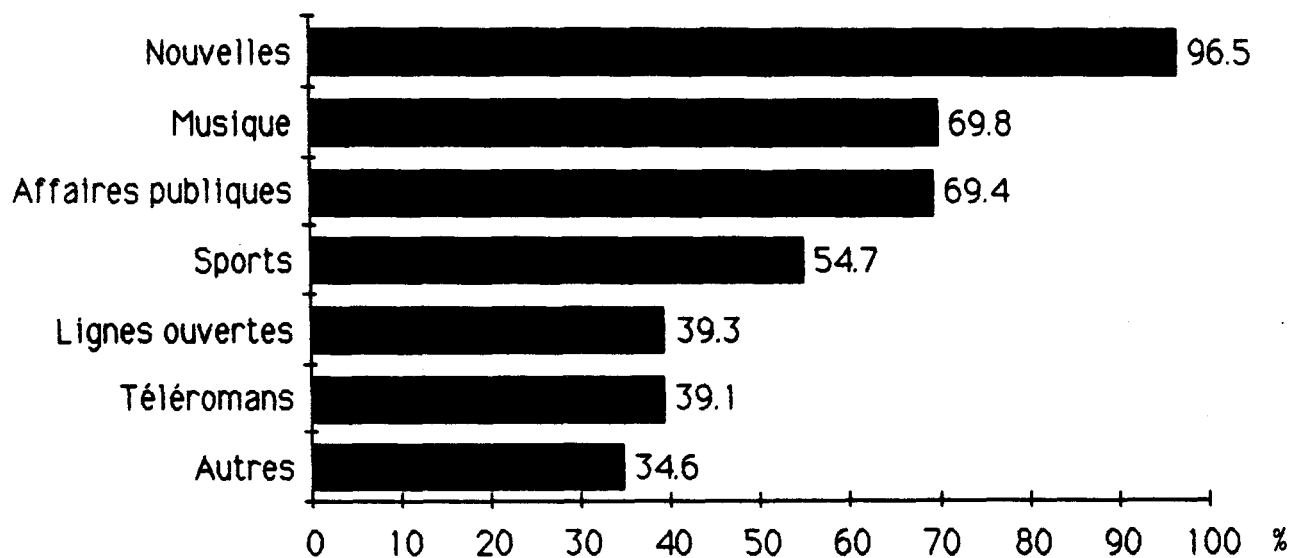
GRAPHIQUE 6

Les périodes d'écoute quotidienne de radio et télévision

Seule la ville d'Edmonton rompt la monotonie du paysage par le pourcentage relativement peu élevé (37.6%) de ses aînés qui écoutent les médias électroniques plus de quatre heures par jour.

Quelles sortes d'émissions écoutent les gens âgés? Le graphique 7 nous les donne par ordre d'importance.

GRAPHIQUE 7

Le sujet des émissions de radio et de télévision

Pratiquement tout le monde écoute les nouvelles. Puis, sont également populaires les émissions de musique et d'affaires publiques, suivies par le sport. Viennent ensuite les lignes ouvertes et les téléromans. D'autres genres, non précisés dans le questionnaire, furent mentionnés par 34.6% des répondants. La lecture des journaux quotidiens prend aussi une place de choix dans les occupations de l'âge d'or. En effet, 440 sujets ou 77.6% disent les lire souvent ou très souvent.

Mise à part l'écoute des nouvelles et de la musique, les préférences sont passablement variables d'une ville à l'autre, peut-être en partie à cause de ce qu'y offrent les médias. À Moncton, on dévore les journaux quotidiens (90.6%), mais aux dépens des émissions d'affaires publiques (53.6%) et de lignes ouvertes (25%). Montréal est la patrie

des téléromans (53%), tandis que Toronto est celle des affaires publiques (79.8%). À Winnipeg, on est particulièrement fervent des lignes ouvertes (53.1%), mais moins curieux à l'égard des journaux quotidiens (67%). Edmonton a un faible marqué pour les émissions sportives (71.4%) tandis qu'à Vancouver, on s'adonne peu à l'écoute des téléromans (25%) et moins qu'ailleurs à la lecture des quotidiens (66.7%).

4. Quelques commentaires

On peut conclure que, la vieillesse étant une période de loisir après une vie de travail, les aînés consacrent beaucoup de temps aux rapports sociaux, à l'écoute de la radio et de la télévision et à la lecture des journaux, ainsi qu'à des activités de groupe.

Nous traiterons plus loin de leurs sorties. Il faut constater aussi que les gens âgés ne sont pas aussi isolés qu'on les dit parfois. Si certains sont condamnés à la solitude, ce n'est pas le lot de la majorité. Il n'est pas du tout exclu cependant que les personnes les plus seules aient refusé d'ouvrir la porte à nos interviewers.

Mesurant mal la source, le degré et la qualité de connaissances relatives au phénomène criminel, notre questionnaire sera d'une faible utilité pour évaluer l'impact de l'information médiatisée sur les opinions à l'égard du crime et de son contrôle.

CHAPITRE V

LES PROBLÈMES ET LA VISION DU MONDE AU TROISIÈME ÂGE

Connaître l'ensemble des problèmes de tout un groupe d'âge de même que la manière dont il voit le monde nécessiterait une étude en soi. Notre objectif était plutôt de voir l'importance relative de la criminalité et de la violence dans la vie des aînés et de situer leurs perceptions dans un contexte d'attitudes plus générales.

1. Les problèmes généraux

Nous avons abordé ce vaste domaine sous plusieurs angles. Comme tout un chacun, les personnes âgées se font des soucis pour elles-mêmes et pour autrui. Nous leur en avons demandé la nature à partir des deux questions ouvertes suivantes: "Quel est le problème qui vous préoccupe le plus dans votre vie quotidienne?" et "Quel est, selon vous, le problème le plus important auquel les personnes de 60 ans et plus font face au Canada?". Le tableau 2 regroupe sous des rubriques synthétiques les problèmes spontanément désignés par nos sujets comme objets primordiaux de leurs soucis.

Notre première constatation est le nombre élevé de personnes âgées qui n'ont pas su ou pas voulu désigner leur problème le plus préoccupant. Alors que 167 d'entre elles (29.3%) se sont abstenues de se prononcer quant à leur vie personnelle, seulement 62 (10.8%) l'ont fait relativement à leurs pairs. Il serait donc plus facile d'avoir une opinion sur la situation d'autrui que sur la sienne propre.

À partir des sujets qui se prononcent, les problèmes de santé et d'économie seraient les principaux objets de soucis des personnes âgées au Canada. Toutefois, selon qu'elles parlent pour elles-mêmes ou pour les personnes âgées en général, l'ordre de priorité change. La santé passe en premier sur le plan personnel (51.1%), et l'économie, sur le plan collectif (42.5%). Ensemble ces deux ordres de questions contribuent à plus de 70% de tous les problèmes majeurs invoqués par

TABLEAU 2
Les problèmes majeurs au troisième âge

Nature des problèmes ¹	Vie personnelle		Au Canada	
	N	%	N	%
Santé	206	51.1	151	29.7
Finances et économie	91	22.6	218	42.9
Questions d'ordre psychologique	40	9.9	117	23.0
Enfants-famille	37	9.2	5	1.0
Criminalité	6	1.5	9	1.8
Autres	23	5.7	8	1.6
Total	403*	100	508**	100

* 167 valeurs manquantes

** 62 valeurs manquantes

1. "Criminalité" recouvre: délinquance, violence, drogue. "Finances et économie" comprend: argent, chômage, coût de la vie, inflation, emploi, logement, société de consommation. "Santé" recouvre: vieillissement, maladie, hospitalisation, difficulté de tenir maison, service de médecin. "Questions d'ordre psychologique" recouvre: insécurité, insatisfaction, peur de la retraite, solitude, se sentir de trop. "Enfants-famille" recouvre: cohésion familiale, avenir, éducation, drogues, séparation. "Autres" recouvre: écologie, unité canadienne, vie politique, famine, guerre, malpropreté du voisinage, pollution, bruit, itinérance, réfugiés, shopping, transport, discrimination, sexisme, avortement.

notre échantillon, autant en regard de leur vie personnelle que de leur groupe d'appartenance. Et, sur ces deux plans, les problèmes psychologiques viennent ensuite.

Quant aux soucis relatifs à la criminalité, ils priment pour six sujets (1.5%) dans leur vie personnelle et pour neuf (1.8%) dans leurs préoccupations altruistes. Les propos alarmistes de ceux qui font de la violence la hantise des personnes âgées nous apparaissent fort exagérés. D'autres questions les touchent de beaucoup plus près. Nous verrons plus loin, cependant, qu'il leur arrive d'avoir peur de certains types de crime.

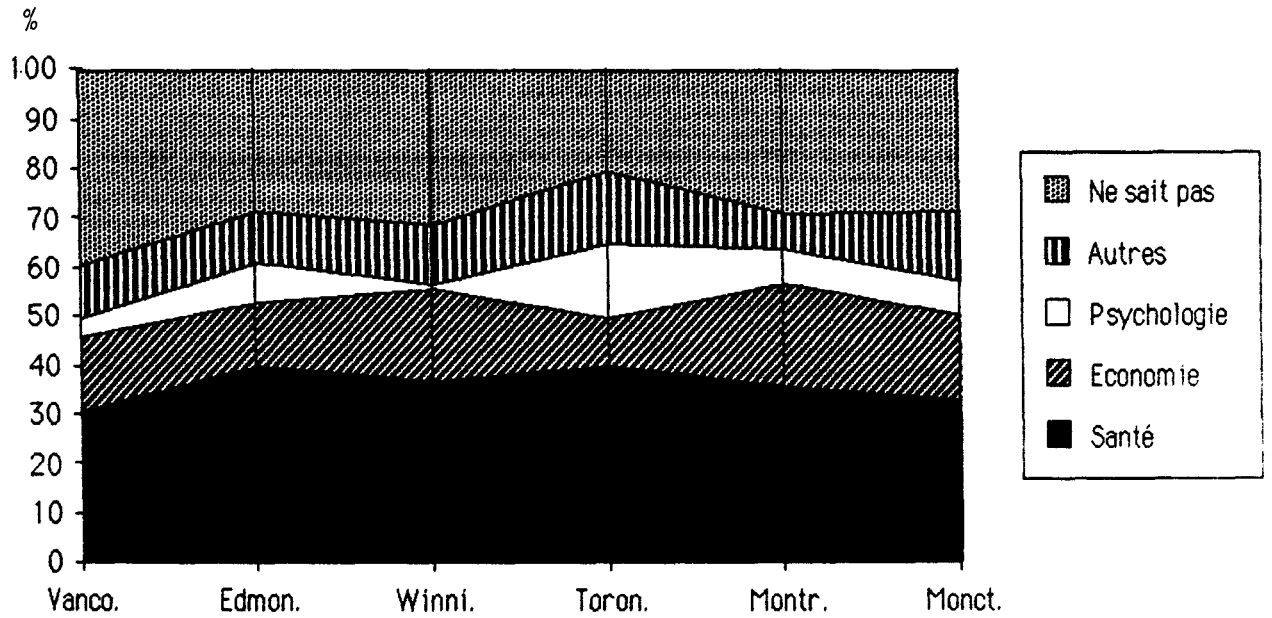
Le portrait que nous donnent les personnes âgées de leur principal sujet d'inquiétude diffère passablement de celui qui se dégageait des données montréalaises de 1983 de l'équipe de Brillon (1986). En effet, si les soucis de santé s'avéraient les premiers (44%) comme maintenant, par contre, les soucis d'ordre psychologique y tenaient le second rang (21%), suivis des problèmes économiques (14%), de famille (13%), et de criminalité (4%). Même notre échantillon montréalais aujourd'hui se présente fort différemment. Il faut dire que les gens de l'échantillon pan-canadien sont beaucoup plus âgés que ceux de l'étude antérieure de Montréal.

Les graphiques 8 et 9 illustrent les dimensions personnelle et collective des problèmes. Non seulement y observe-t-on un inversion des préoccupations majeures et une répartition différente des catégories mais on voit aussi qu'au-delà des trois principaux champs, il reste très peu de place pour d'autres genres de soucis.

Les six villes de notre échantillon se conforment au profil national, sauf sur les quelques points suivants. La ville Reine se distingue par le fait que, chez elle, les personnes de l'âge d'or se soucient pour elles-mêmes davantage de questions psychologiques (18.8%) que monétaires (12.5%), ce qui est très loin d'être le cas pour l'ensemble du Canada. Le fait qu'elles aient un revenu plus élevé que

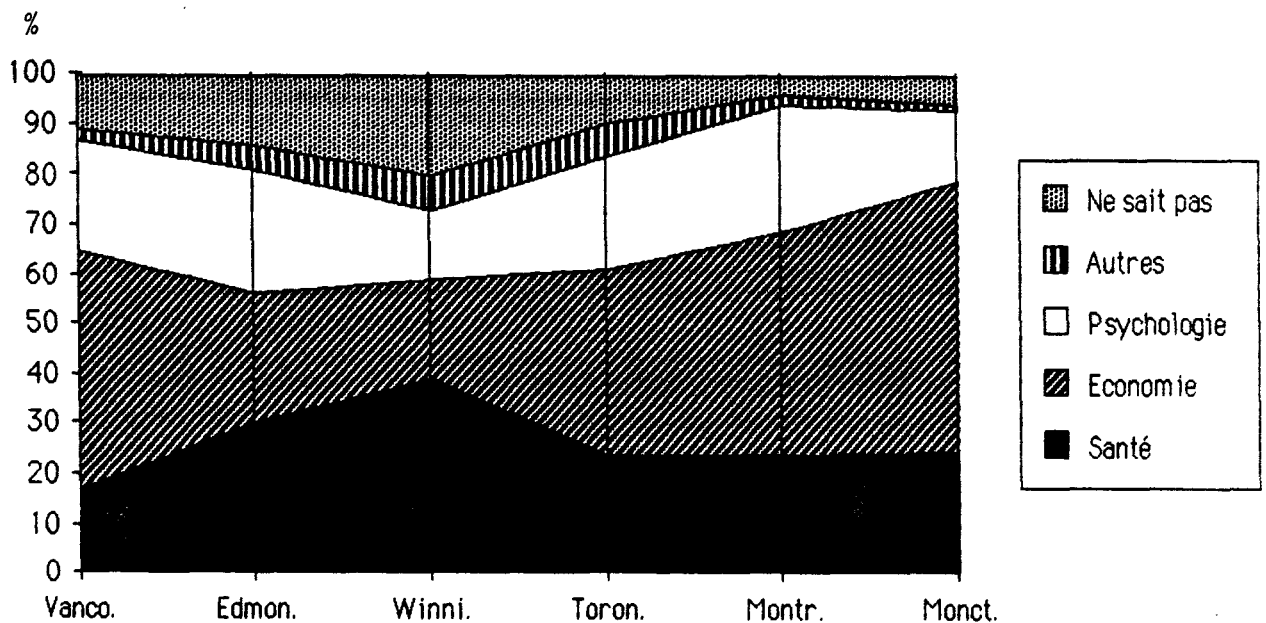
GRAPHIQUE 8

Les préoccupations majeures personnelles selon la ville



GRAPHIQUE 9

Les préoccupations majeures collectives selon la ville



dans les autres villes explique vraisemblablement pour une part cette singularité. C'est le seul point sur lequel une ville se distingue de l'ensemble dans les soucis individuels de ses personnes âgées. Notons néanmoins en passant une quasi-absence de mention de soucis psychologiques par les sujets de Winnipeg, une des deux villes les moins biens nanties.

Dans l'estimation que font les personnes âgées des problèmes de leurs congénères, Winnipeg, cette fois, se singularise. En effet, contrairement à l'ensemble, ses aînés croient que le plus grand problème de leurs semblables en est un de santé (48.7%) et non d'économie (25%); ce en quoi ils ont apparemment raison puisque, lorsqu'elles ont parlé pour elles-mêmes, les personnes âgées de toutes les villes ont placé en premier les problèmes de santé. À quoi attribuer la différence dans les problèmes prioritaires aux plans personnel et collectif? Probablement au mode de connaissance relatif à chacun: immédiat pour le premier et médiatisé pour le second. Pour les personnes âgées qui vivent de manière autonome, ce qui est le cas de nos sujets, la conservation de leur santé est précisément ce dont dépend le maintien de leur mode de vie actuel. Cela ne peut pas faire autrement que d'être très présent à leur esprit. Par contre, c'est le paupérisme de ce groupe d'âge qui fait le plus souvent les manchettes. En effet, les médias ne s'attardent pas beaucoup à déplorer le mauvais état de santé des personnes âgées, parce que ce thème manque un peu d'inattendu et qu'il est peu propice à la mobilisation, ce dont les médias sont particulièrement friands.

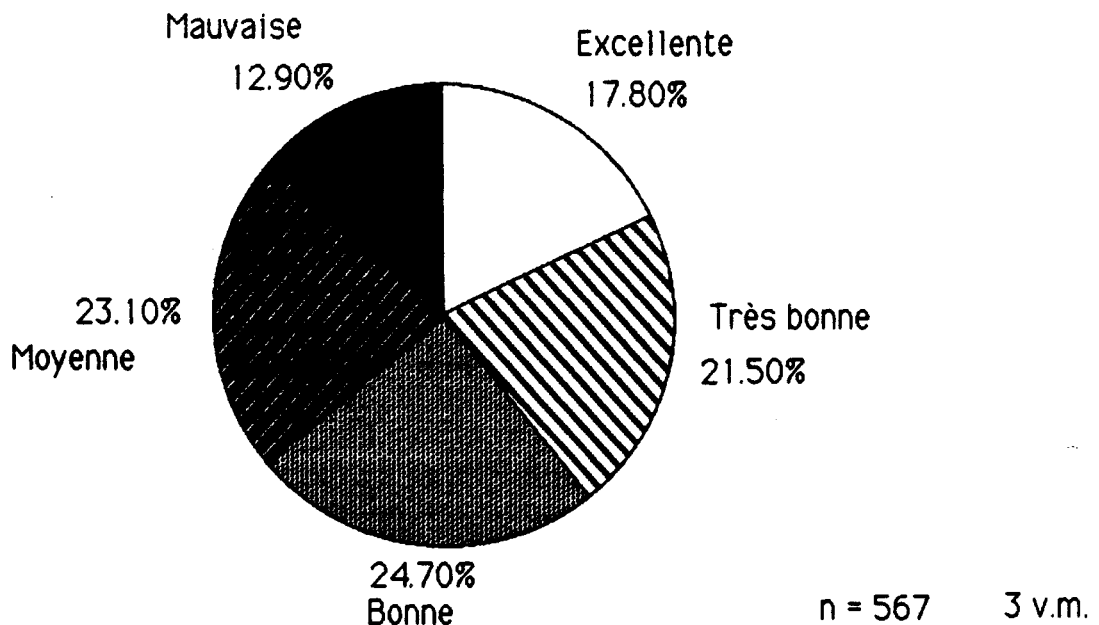
Attardons-nous maintenant à chacun des secteurs santé, revenu et bien-être psychologique car, parallèlement aux questions ouvertes sur les problèmes prioritaires, nous avons abordé directement chacun dans le questionnaire.

2. La santé

Nous avons interrogé les personnes âgées sur leur état de santé. D'abord, nous leur avons demandé: "Comparativement à d'autres

personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé en général est excellente, très bonne, bonne, moyenne, mauvaise?" Le graphique 10 nous donne leurs réponses.

GRAPHIQUE 10
L'évaluation subjective et globale de sa santé



Dans l'ensemble, elles considèrent avoir au moins une bonne santé, pour leur âge, dans une proportion de 64%. La distribution de cette variable, comme on le voit au graphique 10 est très équilibrée. Moins de 15% disent leur santé mauvaise. Le problème primordial des Canadiens âgés, leur santé, ne reflète pas une situation catastrophique.

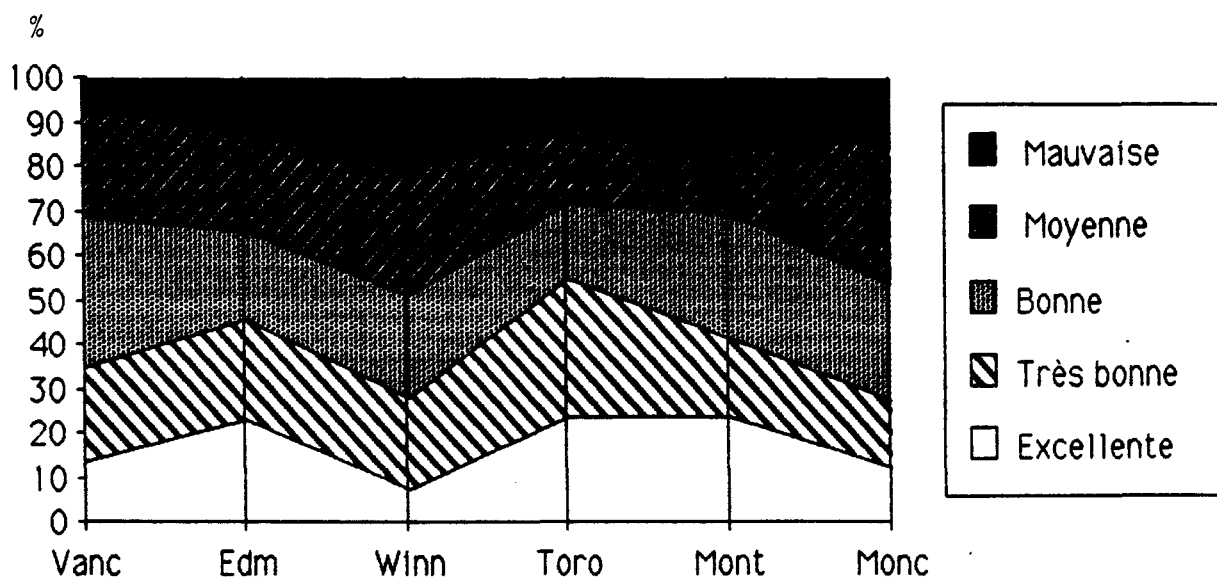
dans l'ensemble. Ce n'est pas parce que les gens se sentent malades qu'ils se préoccupent tant de leur santé, mais plutôt parce qu'ils redoutent cette perspective. La perception de son état de santé n'est pas indépendante du revenu des ménages. En effet, plus le revenu augmente, plus les gens s'estiment en bonne santé, qu'ils vivent seuls (taux $c=.21$, $p<.001$) ou avec d'autres (taux $c=.19$, $p<.0001$). La même relation a été constatée dans l'étude canadienne (ministère de la Santé et des services sociaux, 1987).

Selon une enquête canadienne sur la promotion de la santé, 87.7% de la population de 15 ans et plus s'estimeraient en bonne, très bonne ou excellente santé. Ce pourcentage est presque identique (86.6%) chez les Québécois pour qui la distribution selon les groupes d'âge révèle clairement que plus on avance en âge, moins on perçoit sa santé comme bonne. Passé l'âge de 65 ans, la proportion de ceux qui se disent au moins en bonne santé décroît de 93.9% qu'elle était chez les 25-34 ans à 73.2% (ministère de la Santé et des services sociaux, 1987). Puisque 40% des membres de notre échantillon appartiennent au quatrième âge, il n'est nullement étonnant de retrouver dans notre étude moins de gens (64%) qui se perçoivent en bonne santé.

D'une ville à l'autre, les différences sont peu considérables. Néanmoins, il apparaît que, globalement, les gens âgés de Winnipeg et de Moncton se trouvent moins en santé que ceux des autres villes, ce qu'illustre bien le graphique 11. Ce sont également les deux villes où les revenus des personnes âgées sont les plus faibles.

Voyons un peu plus en détail et, dans la mesure du possible, un peu plus objectivement l'état de santé de nos sujets. D'abord, 200 sujets (35.2%) se disent limités dans leurs activités par un handicap ou un problème de santé chronique. Par ailleurs, si à peine quatre répondants ne sortent jamais, et que 496 autres (87.3%) le font sans aucune forme d'aide, cinquante-deux (9.2%) utilisent pour sortir canne, chaise roulante, prothèse ou canne blanche, et 24 (4.2%) se font accompagner.

GRAPHIQUE 11

La perception de son état de santé selon la ville

Au cours des douze derniers mois, près d'un sujet sur quatre (23.6%) a dû être hospitalisé ou du moins s'aliter. Cela dura moins d'une semaine pour 46 personnes (8.1%), d'une semaine à moins d'un mois pour 60 d'entre elles (10.6%), d'un à deux mois pour 14 autres (2.5%) et enfin plus de deux mois pour les onze derniers (1.9%).

Deux cent soixante-deux sujets de l'échantillon ou 46.3% considèrent avoir un ou des problèmes de santé de longue durée. Aux extrêmes, se situent Moncton qui ne compte que 36.9% de malaises chroniques et Winnipeg avec 55.1%. Ici, l'âge ne semble pas affecter ce résultat. Invités à préciser la nature de leurs maux, nos répondants ont donné au total 336 réponses. Parmi ces problèmes, les plus fréquents touchent: les os et articulations (21.1% des troubles mentionnés), le coeur (17.6%), le système respiratoire (10.7%), le diabète (10.4%), la tension (10.7%), le système digestif (3.9%), la circulation (4.2%), le cancer (2.7%), la vue (2.1%). Les autres affections chroniques comptent pour un total de 16.6%. Cent soixante-quinze répondants ou 30.7% de l'échantillon total disent que ces maladies chroniques nécessitent des soins constants.

En bonne part à cause de ces maladies mais pour d'autres raisons également, les personnes âgées prennent des médicaments. Au cours des douze derniers mois, 29.6% ont absorbé des remèdes pour la digestion ou l'intestin, 21.2% des tranquillisants ou des somnifères, 32.3%, des substances pour soulager les douleurs articulaires, 8% des stimulants ou des anti-dépresseurs, 30.8% des médicaments pour contrôler la pression artérielle, 8.7%, pour le diabète, 8.2%, pour le coeur, 4.5% pour la respiration, 3.8%, des vitamines, calcium ou fer, enfin 13.3% d'autres sortes de substances.

Il paraît assez clair que nos répondants consomment beaucoup de médicaments. Selon la Régie de l'assurance maladie du Québec, en 1984, 84% des Québécois âgés ont réclamés des médicaments prescrits et environ le quart d'entre eux en consommeraient trois ou plus par jour (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987). La plupart des experts dénoncent d'ailleurs un problème de sur-consommation chez ce groupe d'âge. Notre étude ne permet pas cependant de parler d'abus; ce n'était d'ailleurs pas son objectif.

3. Les revenus

Pour cerner de plus près les problèmes économiques, les seconds en importance, nous avons demandé aux personnes âgées si leur revenu leur permettait de vivre convenablement. Elles s'en disent satisfaites à 83.6%. Néanmoins, un revenu insuffisant oblige des sujets à se restreindre: 4.9% sur la nourriture, 2.8% sur le tabac et l'alcool, 9.8% sur les vêtements, 6.1% sur le mobilier, 6.8% sur le transport, 9.5% sur les loisirs, 2.6% sur les remèdes et la santé, 10.4% sur les voyages. Ce portrait global vaut aussi pour chacune des villes sélectionnées.

Il nous semble qu'on ne peut pas parler de situation financière dramatique pour la plupart des personnes âgées de l'échantillon, dans leur vie quotidienne. Peut-être faudrait-il voir dans leur seconde préoccupation plutôt une inquiétude pour l'avenir, par exemple dans l'hypothèse d'une inflation importante sans indexation des pensions,

qu'un souci présent. La crainte de la maladie et des limitations physiques avec les coûts que telles situations peuvent entraîner, peut aussi accroître l'inquiétude. Or, à leur âge, les répondants peuvent rarement compter sur une amélioration de leur situation financière. Une détérioration de cette dernière, par contre, peut avoir un impact majeur sur leurs conditions de vie.

4. Le bien-être psychologique

Comment les personnes âgées apprécient-elles leur vie actuelle? Par exemple, est-elle meilleure, la même ou pire qu'il y a cinq ans? Nous le leur avons demandé. Pour l'ensemble du Canada, nos répondants ont dit "meilleure" à raison de 26.5%, "la même", à 51.9% et "pire" à 21.9%. Ici non plus la situation n'est pas alarmante et ceci pour toutes les villes sans exception. Néanmoins y a-t-il des variables socio-démographiques qui soient des facteurs d'amélioration ou de détérioration de la qualité générale de la vie?

C'est le cas pour le revenu du ménage: plus il est élevé, plus la perception relative qu'on a de l'évolution de sa condition s'améliore (tau $c=.14$, $p<.001$). Mais si on y regarde de plus près, on se rend compte que cette relation entre les deux phénomènes n'est pas du tout significative chez les gens qui vivent seuls. Conclusion: c'est dans les couples ou ménages à plusieurs que le niveau de revenu a le plus d'impact sur l'amélioration subjective de ses conditions de vie. De même, le fait de vivre avec un conjoint contribue légèrement à une meilleure appréciation de sa vie récente ($X^2=9.5$, $p<.01$).

Nous avons aussi demandé aux personnes âgées de réagir à des énoncés d'impressions globales face à la vie. Trois d'entre eux peuvent être considérés comme des indices de *satisfaction*; ce sont les suivants:

"J'ai eu plus de chance, dans la vie, que la plupart des gens que je connais".

"Je suis assez satisfait(e) de ma vie quand j'y repense".

"Au cours de ma vie, j'ai réalisé pas mal ce que j'ai voulu".

Nous les avons regroupés en échelle comme l'avaient fait avant nous Brillon et son équipe, attribuant le score 1 pour chaque accord avec un énoncé et le score 0 pour chaque désaccord. Puis nous avons, de la même manière, bâti l'échelle de *dépression* à partir des énoncés suivants:

"Actuellement, c'est la période la plus difficile de ma vie"

"Tout ce que je fais est sans intérêt, monotone"

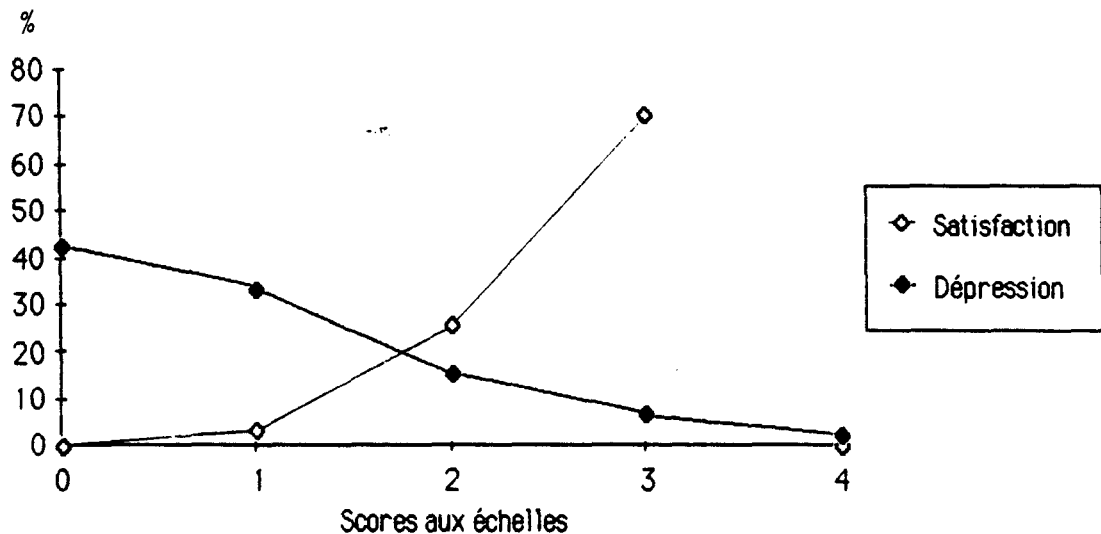
"Quand je regarde en arrière, je me rends compte que je n'ai pas fait ce que je voulais"

"Comparé à d'autres personnes, j'ai le moral bas".

Voyons comment se situe l'échantillon sur ces échelles.

GRAPHIQUE 12

Les sentiments de satisfaction et de dépression



On voit bien, sur le graphique 12, que ces deux échelles sont en corrélation négative. Comme le reconnaissent leurs auteurs, elles mesurent un peu la même réalité, mais à des degrés d'intensité différents (Brillon, 1986). Autrement dit, la dépression est plus intense que l'absence de satisfaction. Sur une variable comme sur l'autre, le graphique trace un portrait passablement optimiste des personnes âgées au Canada. Les écarts, d'une ville à l'autre, ne sont pas très importants. Sur l'échelle *satisfaction*, dont les scores peuvent varier en principe de 0 à 3, Winnipeg se situe au plus bas avec une moyenne de 2.56 et Edmonton au plus haut avec 2.77. De même, sur l'échelle *dépression*, Vancouver est au plus bas, avec un score moyen de 0.64 et Winnipeg au plus haut avec 1.32. On se rappellera ici que les personnes âgées de Winnipeg n'ont pratiquement jamais mentionné de problème psychologique comme leur principale préoccupation (graphique 13).

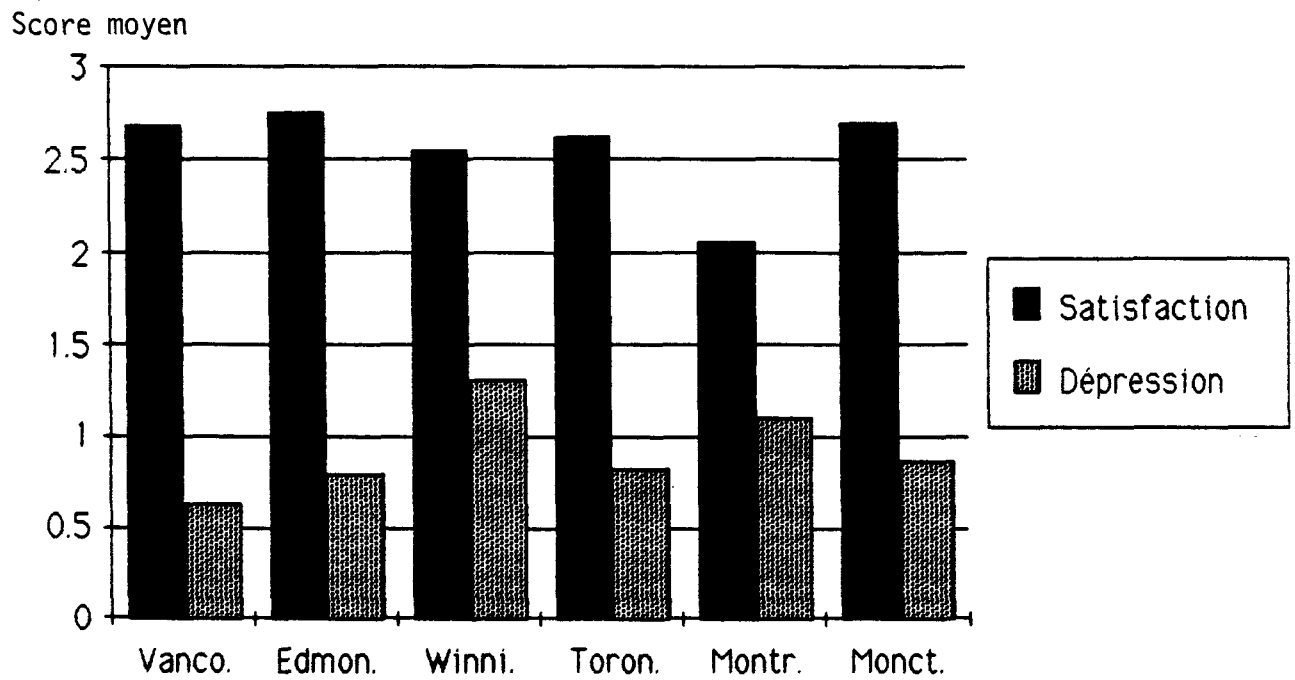
L'état dépressif, tel que nous le mesurons, n'a rien à voir avec l'âge, ni avec le sexe. Il n'est pas non plus significativement relié au fait de vivre seul ou avec d'autres, qui qu'ils soient. Par contre, plus on est scolarisé (tau $c=.20$, $p<.0001$) et plus on a un revenu familial élevé (tau $c=.19$, $p<.0001$), moins on donne des signes de dépression. Ce rapport entre le revenu et l'attitude dépressive est le fait des personnes qui ne vivent pas seules, car il n'est pas significatif chez les solitaires. Mais plus encore que de ces variables factuelles, l'état dépressif est tributaire de l'estimation qu'on fait de sa situation financière et de santé. En effet, plus on estime son revenu suffisant (tau $c=.18$, $p<.0001$) et sa santé bonne (tau $b=.31$, $p<.001$), moins on est déprimé.

Comme on pouvait s'y attendre, on trouve quelques-uns des mêmes facteurs associés à la satisfaction, dans le sens contraire bien entendu. La satisfaction n'est donc pas en corrélation avec l'âge, le sexe, ni la composition des ménages. Contrairement à la dépression, elle n'entretient pas non plus de rapport avec l'ampleur du revenu familial ou

la scolarité. Mais elle se rattache à une estimation positive de son état de santé ($\tau b = .17$, $p < .0001$) et de revenus ($\tau c = .11$, $p < .0001$).

GRAPHIQUE 13

Les sentiments de satisfaction et de dépression selon les villes



5. La vision du monde

Brillon (1986) écrivait: "... il est indéniable que toute recherche portant sur les attitudes des personnes âgées face à la criminalité et face à la justice pénale, ne peut être complète sans une étude approfondie à la fois de leurs conditions de vie, et à la fois de leurs visions du monde" (p. 62). Nous venons de voir certains aspects de leurs conditions de vie; examinons maintenant comment ils perçoivent le monde.

La remarque de Brillon, citée plus haut, découlait d'une étude réalisée auprès de 817 Canadiens adultes sur leurs attitudes vis-à-vis du crime et de la justice (GRAC, 1984). On y observait, notamment, une forte corrélation entre l'âge et le conservatisme ou l'attachement aux valeurs traditionnelles, cette relation étant plus marquée chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, le fait que les gens soient plutôt libéraux ou plutôt conservateurs influencerait leurs opinions sur le phénomène criminel et son contrôle.

Une autre facette de la vision du monde pertinente à notre étude est le regard défaitiste ou optimiste qu'on peut jeter sur son environnement proche ou lointain. Dans la population âgée semblaient prédominer un sentiment d'aliénation par rapport aux valeurs modernes, un sentiment de défaitisme ou d'impuissance à contrôler et à comprendre l'évolution.

Pour appréhender ces deux dimensions de la vision du monde des personnes âgées, nous avons repris les échelles de conservatisme et de défaitisme mises au point par l'équipe de Brillon dans ses recherches antérieures. L'échelle de conservatisme est constituée des trois énoncés suivants:

"Les femmes qui ont des enfants doivent rester à la maison"

"Actuellement, les gens ne respectent plus rien"

"Si ça va mal, aujourd'hui c'est parce que la famille ne joue plus le même rôle".

L'échelle de défaitisme, pour sa part, est constituée de quatre items qui se lisent comme suit:

"Il vaut mieux garder les choses comme elles sont, plutôt que d'essayer des choses dont on n'est pas sûr"

"Les citoyens ont avantage à laisser les experts régler les problèmes de la société"

"Il y a tellement de façons de vivre aujourd'hui, qu'on ne sait plus quoi faire"

"Les gens sont ce qu'ils sont; on ne peut espérer les changer".

5.1 L'échelle de conservatisme

TABLEAU 3
Les réponses aux items de l'échelle de conservatisme

	D'accord		Ne sait pas*		Désaccord	
	N	%	N	%	N	%
Les femmes qui ont des enfants doivent rester à la maison pour s'en occuper	394	69.1	31	5.5	145	25.4
Actuellement, les gens ne respectent plus rien	364	63.9	25	4.4	181	31.8
Si ça va mal aujourd'hui, c'est parce que la famille ne joue plus le même rôle	462	81.0	23	4.1	85	14.9

* NSP et NR

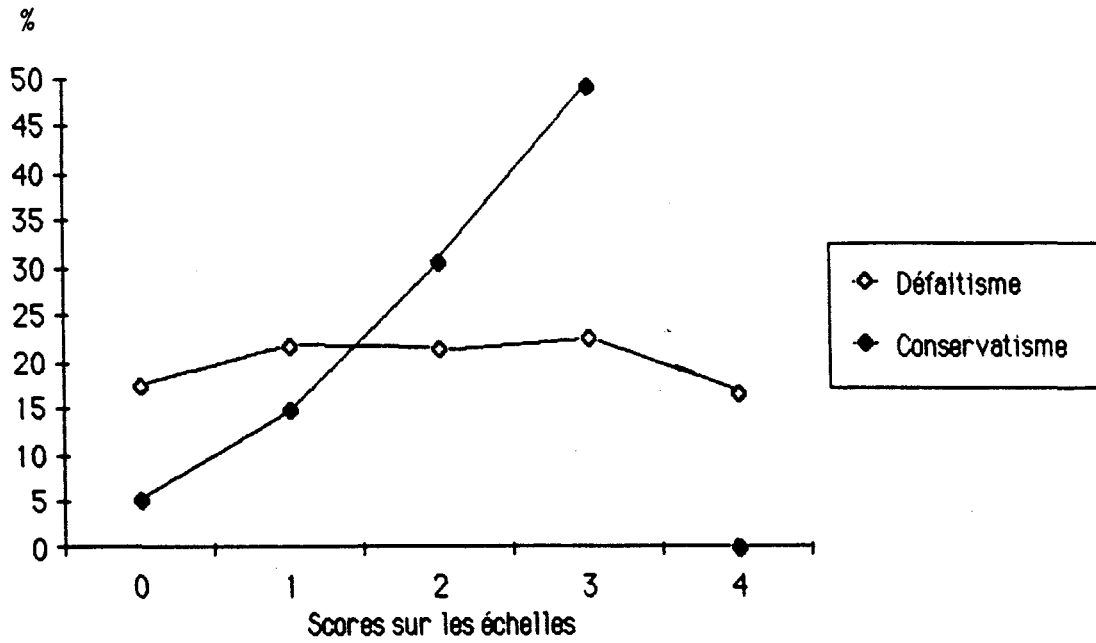
On voit au tableau 3 que la grande majorité des répondants accordent leur adhésion à des items "conservateurs". L'attribution des problèmes actuels aux changements dans l'institution familiale est le fait de 80% d'entre eux. L'étude de Montréal, en 1983 (Cousineau, 1987) révèle peu de différences avec nos données sauf à l'item: "Actuellement, les gens ne respectent plus rien" où l'échantillon antérieur était beaucoup plus conservateur.

Tel que déjà mentionné, les items ont servi à former une échelle. Chaque "accord" avec un énoncé donne un point, d'où les scores peuvent varier de 0 à 3 sur l'échelle de conservatisme et de 0 à 4 sur celle de défaitisme. Voyons, au graphique 14, comment se distribue notre échantillon sur ces deux échelles. D'abord, tel que mesuré par l'échelle, son conservatisme saute aux yeux, avec une progression remarquable des sujets à mesure que les scores montent, pour atteindre un maximum de 49.2% des répondants au score 3, le plus élevé de l'échelle. Le score moyen est de 2.24. Comment les villes se situent-elles par rapport à cette échelle?

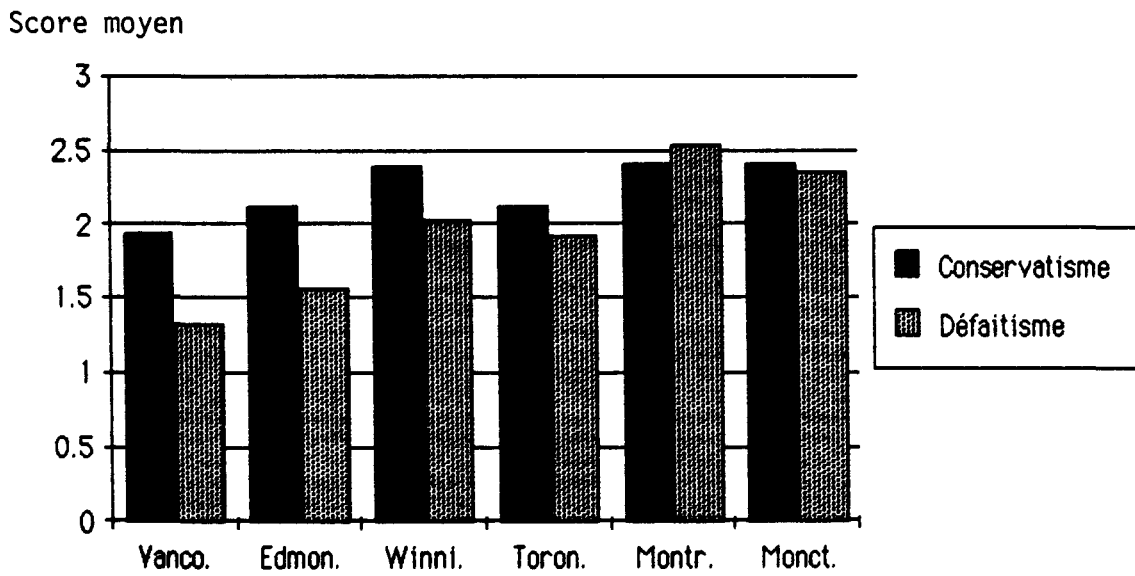
Les différences sont relativement peu importantes. En effet, tandis que les personnes âgées de Vancouver, les moins conservatrices, obtiennent un score moyen de 1.94, à l'autre extrême, celles de Montréal et de Moncton en obtiennent un de 2.42, ce qui fait une dispersion de moins d'un demi point sur quatre scores au total.

À quoi attribuer le conservatisme? D'abord à l'âge puisque, même à l'intérieur d'une population âgée, la corrélation ne fait pas l'ombre d'un doute ($\tau_c = .15$, $p < .0001$). Il diminue avec la scolarisation ($\tau_b = .18$, $p < .001$), et avec le revenu ($\tau_b = .21$, $p < .001$); il est moins important chez les travailleurs que chez les retraités ($\chi^2 = 17.6$, $p < .001$), ce qui n'est pas sans rapport avec l'influence de l'âge. Par contre, le conservatisme n'a rien à voir avec le sexe, ni avec le fait de vivre ou non avec un conjoint.

GRAPHIQUE 14
Les échelles de conservatisme et de défaitisme



GRAPHIQUE 15
Les échelles de conservatisme et de défaitisme selon les villes



5.2 L'échelle de défaitisme.

Tel qu'il apparaît au tableau 4, les sujets se répartissent assez également entre ceux qui sont d'accord et ceux qui ne sont pas d'accord avec les énoncés proposés. Ce n'était pas le cas dans l'étude antérieure réalisée à Montréal où, sur trois des quatre items, les sujets s'avéraient nettement plus défaitistes que dans notre échantillon canadien actuel. Serait-ce que les Montréalais sont plus aliénés que leurs compatriotes canadiens? Dans une certaine mesure, c'est le cas comme le montre le graphique 15 où Montréal, avec Moncton, obtient le score le plus élevé de l'échelle.

TABLEAU 4
Les réponses aux items de l'échelle de défaitisme

	D'accord		Ne sait pas*		Désaccord	
	N	%	N	%	N	%
Il vaut mieux garder les choses comme elles sont plutôt que d'essayer des choses ont on n'est pas sûr	267	46.8	55	9.6	248	43.5
Les citoyens ont avantage à laisser les experts régler les problèmes de la société	226	39.6	57	10.0	287	50.3
Il y a tellement de façons de vivre aujourd'hui qu'on ne sait plus quoi faire	263	46.2	45	7.9	262	46.0
Les gens sont ce qu'ils sont on ne peut espérer les changer	306	53.7	21	3.7	243	42.7

* Inclut NSP et NR

Avant de poursuivre la comparaison entre les villes, voyons les résultats de l'ensemble de l'échelle. Au graphique 14, on remarque une distribution tout à fait plate des sujets sur l'échelle de défaitisme,

chacun des scores étant obtenu par tout près de 20% des sujets, avec un minimum de 16.6% pour le score 4, et un maximum de 22.6% pour le score adjacent. Une telle distribution nous interdit pour l'instant de dire quoi que ce soit concernant un prétendu défaitisme chez l'ensemble des personnes âgées au Canada. Sur notre échelle de 0 à 4, le score moyen obtenu est de 1.99, autrement dit, le point milieu. La distribution des réponses aux énoncés laissait envisager ce résultat.

Le défaitisme est un peu tributaire de l'âge ($\tau b = .10$, $p < .01$), et davantage d'une faible scolarité ($\tau b = .26$, $p < .0001$), et d'un faible revenu ($\tau c = .21$, $p < .0001$). Contrairement au conservatisme, le défaitisme est plus important chez les personnes qui n'ont pas de conjoint ($\chi^2 = 17.4$, $p < .001$). Néanmoins, si cette situation est surtout le fait des femmes, le défaitisme ne présente pas de différence significative selon le sexe. On voit que les composantes usuellement reliées à l'aliénation et à l'impuissance le sont aussi pour nos sujets.

Les villes diffèrent un peu quant au défaitisme de leur population âgée. En effet, l'écart grandit ici entre Vancouver, encore, qui score à seulement 1.33 tandis que Montréal, encore également, supplante toutes les villes avec 2.55 comme score moyen de défaitisme, d'où un écart considérable (1.22) pour une échelle en 5 points.

6. Quelques commentaires

Les problèmes prioritaires des personnes âgées sont leur santé et leurs revenus. Ce n'est qu'à un certain niveau d'aisance que les problèmes de nature psychologique peuvent se hisser aux premiers rangs. La santé et les revenus, mais plus encore l'appréciation subjective qu'on en fait, sont d'importants facteurs de l'état dépressif ou de satisfaction des personnes âgées. À cet égard, les citoyens âgés de Winnipeg sont les plus démunis de nos six villes canadiennes.

Même si, dans l'ensemble, les personnes âgées apparaissent en assez bonne santé physique et psychologique et que leur situation financière, modeste dans l'ensemble, est adéquate, il ne faut pas perdre de vue que notre échantillon ne comprenait pas certains groupes plus démunis.

Nos résultats confirment ceux de beaucoup d'autres études à l'effet que le conservatisme croît avec l'âge. Ceci est vrai même à l'intérieur d'une population âgée. Le défaitisme montre aussi une relation avec l'âge, mais moins marquée.

Sans reprendre tous les résultats déjà décrits, mentionnons que nos données appuient la remarque de Brillon citée précédemment quant aux relations entre les conditions de vie, les attitudes face à la vie et le regard porté sur le monde.

À leur tour, ces trois facteurs, individuellement ou conjointement, devraient exercer une influence sur les perceptions de la criminalité et de son contrôle. Les chapitres suivants tiendront compte de cette hypothèse.

CHAPITRE VI

LA VICTIMISATION

On se préoccupe beaucoup, depuis quelques années, du sort fait aux personnes âgées, en particulier des violences directes ou plus sournoises dont elles peuvent faire l'objet. Plusieurs études ont été réalisées, entre autres, aux États-Unis et au Canada, à l'échelle nationale ou locale. Invariablement, du moins lorsqu'on exclut la violence en institution, on découvre que les personnes âgées sont moins souvent victimes que les autres groupes d'âge mais que les conséquences d'une victimisation sont plus graves lorsqu'on avance en âge. Qu'en est-il de nos sujets? Aux deux dimensions, victimisation directe et conséquences, nous avons ajouté la victimisation indirecte définie ici comme le fait de connaître quelqu'un qui a été victime.

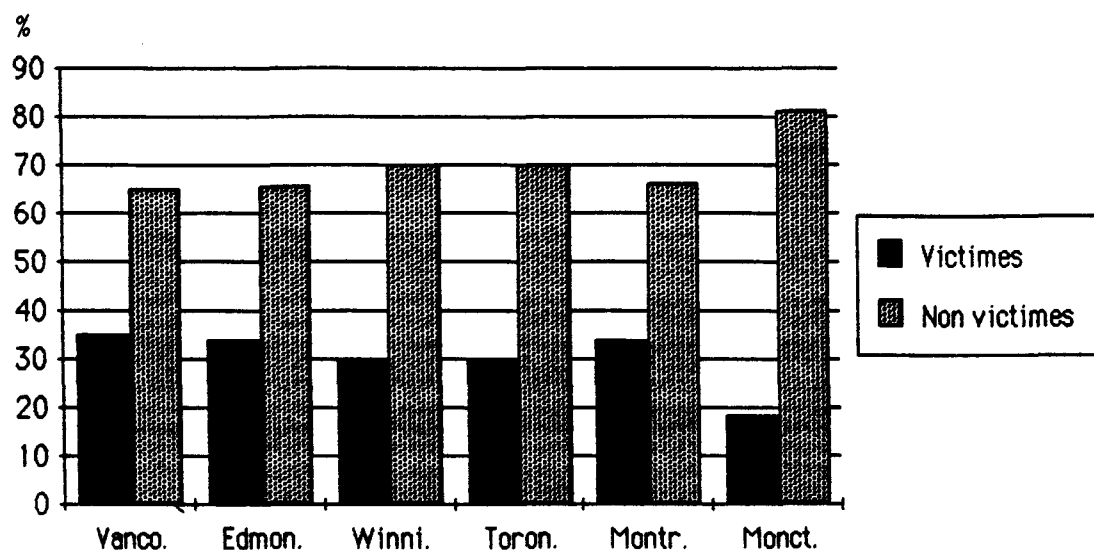
1. Les expériences directes de victimisation

Toutes catégories de délits comprises, 174 personnes âgées de notre échantillon national de 570, ou 30.5%, disent avoir subi une expérience de victimisation depuis leur soixantième anniversaire. C'est un résultat difficile à comparer avec ceux d'autres recherches puisqu'on considère ici une période variant de une journée à plus de 25 ans, selon les individus, alors qu'habituellement, les taux de victimisation se rapportent à des périodes fixes et de courte durée. Néanmoins, c'est près d'une personne sur trois qui a été victime depuis, en moyenne, une dizaine d'années, ce qui n'est certainement pas une proportion négligeable. On peut fort bien croire que les personnes victimes d'un délit mineur il y a plusieurs années l'ont oublié depuis et que, conséquemment, la proportion de 30% est inférieure à la réalité. À titre d'indice, mentionnons que ce taux était de 14% durant une période d'une année dans le sondage canadien sur la victimisation.

Il faut bien voir aussi qu'au cours d'une période pouvant aller jusqu'à vingt-cinq ans, les victimisations multiples sont possibles, dans les cas de vol ou d'introduction par effraction notamment. Notre questionnaire n'allait pas chercher cette information.

Voyons maintenant si les diverses villes du Canada présentent des taux de victimisation semblables.

GRAPHIQUE 16
La victimisation selon les villes



Le paysage victimologique canadien est pauvre en relief (voir graphique 16). À peine une ville se démarque-t-elle, Moncton, remarquablement en-dessous du niveau national, avec ses 18.8% de victimes. Ce phénomène est vraisemblablement un élément explicatif de la moins grande préoccupation pour le crime constatée chez notre sous-échantillon acadien.

D'autres variables ont-elles apparemment une incidence sur l'expérience de victimisation? Le sexe n'a rien à voir avec la victimisation; ce qui, quant au volume est conforme aux résultats de la recherche montréalaise (Cousineau, 1987) quant au volume et pas tout à fait quant aux types d'actes puisque les résultats montréalais étaient à l'effet que les femmes étaient davantage victimes de crimes contre la personne et les hommes de crimes contre les biens; l'âge, non plus. On observe cependant une faible corrélation entre la victimisation et le fait d'être préoccupé par la question criminelle ($\chi^2=9.12$, $p=.01$).

De quelles formes de criminalité les personnes âgées sont-elles le plus victimes? Nous les avons interrogées sur dix types de délits. Le tableau 5 nous fait part de leurs réponses.

TABLEAU 5
Les types de victimisation

	Oui		Non		Total	
	%	N	%	N	%	N*
Depuis votre 60ième anniversaire, est-il arrivé que quelqu'un ...						
... s'introduise chez vous par effraction (cambriolage)?	94	16.5	474	83.5	568	100
... vole ou endommage votre voiture?	50	9.8	460	90.2	510	100
... endommage volontairement vos biens (vandalisme)?	50	8.8	518	91.2	568	100
... vole votre sac ou votre porte- feuille sans violence ni menace?	39	6.9	530	93.1	569	100
... vous enlève vos biens ou essaie - de manière frauduleuse	21	3.7	545	96.3	566	100
... vous enlève vos biens ou essaie - en utilisant la force ou la menace	19	3.3	550	96.7	569	100
... vous vole des chèques de pension?	11	2.0	548	98.0	559	100
... que vous ne connaissez pas vous attaque physiquement?	5	.9	560	99.1	565	100
... vous agresse sexuellement ou tente de le faire?	4	.7	565	99.3	569	100
... que vous connaissez vous attaque physiquement (gifles, couteau)?	4	.7	564	99.3	568	100

* Entre 1 et 60 valeurs manquantes selon les énoncés.

Les cambriolages viennent en tête avec 16.5% des sujets qui en ont subi depuis leurs 60 ans. Ils sont suivis par les vols ou bris de voitures (9.8%) et par les autres formes de vandalisme (8.8%). Des vols de sac ou de porte-monnaie ont été subis par 6.9% des personnes interrogées, les fraudes et les vols qualifiés par 3.7% et 3.3% respectivement et les vols de chèques de pension par 2% de l'échantillon. Les trois formes énumérées d'agression contre la personne ne font pas 1% chacune. Aucune ville de l'échantillon ne s'éloigne d'au moins 10% des profils nationaux pour un énoncé en particulier. Ni le revenu, ni la scolarité n'ont rien à faire non plus avec ce dont on est victime.

Malheureusement, il est impossible de comparer nos données avec celles du sondage canadien de victimisation (Solliciteur général du Canada, 1985), car les Bulletins qui exposent ces données sont muets quant à la répartition de l'ensemble des victimisations subies par les personnes âgées (les vols de biens domestiques sont absents) et à la distribution selon les villes. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'ordre de fréquence des types d'actes décrits au tableau 5 ressemble étroitement à celui rapporté par le sondage national américain (U.S. Department of Justice, 1987) à l'exception que, chez nous, les cambriolages prennent beaucoup plus d'importance que les autres types de vol sans violence.

2. Les conséquences de la victimisation

Comment les personnes âgées victimes évaluent-elles la gravité des conséquences de leur expérience?

Globalement à travers le Canada, sur dix personnes âgées victimes de délits, cinq en estiment les conséquences peu graves, deux les disent plus ou moins graves, deux autres les qualifient de graves et une, de très graves.

À première vue, cette évaluation correspond globalement à la nature des actes subis.

TABLEAU 6
La gravité des conséquences de la victimisation

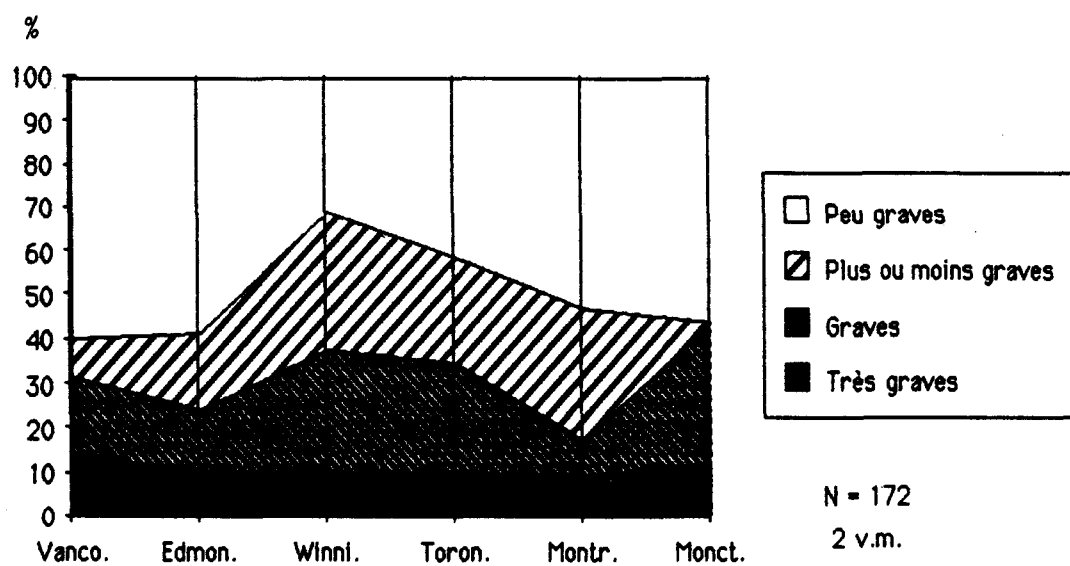
Ville	Conséquences									
	Très graves		Graves		Plus ou moins graves		Peu graves		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Moncton	2	12.5	5	31.3	-	-	9	56.3	16	100
Montréal	3	8.8	3	8.8	10	29.4	18	52.9	34	100
Toronto	3	10.3	7	24.1	7	24.1	12	42.4	29	100
Winnipeg	3	10.3	8	27.6	9	31.0	9	31.0	29	100
Edmonton	3	10.3	4	13.8	5	17.2	17	58.6	29	100
Vancouver	5	14.3	6	17.1	3	8.6	21	60.0	35	100
Total 100	19	11.0	33	19.2	34	19.8	86	50.0	172*	

* Deux personnes ne se sont pas prononcées.

Le graphique 17 indique une assez grande disparité entre les villes sauf pour la catégorie "très grave" qui est relativement rare. Si à Moncton, on évalue un peu plus grave qu'ailleurs ce dont on est victime (les deux premières catégories totalisent 43.8% comparativement à 30.2% pour l'ensemble), c'est l'inverse à Montréal (17.6%). Rien ne nous indique cependant si ces différences d'appréciation sont objectives ou subjectives, bien qu'on sache qu'elles ne sont pas attribuables à une différence de nature des actes criminels.

L'âge n'a aucun rapport significatif avec cette estimation et le sexe non plus. De même, le fait d'avoir une vision du monde plus ou moins conservatrice et plus ou moins défaitiste n'influence pas la perception de la gravité des conséquences de la victimisation, pas plus

GRAPHIQUE 17

La gravité des conséquences de la victimisation selon les villes

qu'une attitude de dépression ou de satisfaction devant la vie. L'état de santé aurait pu jouer sur la gravité des conséquences, cependant en l'absence de données sur la nature de ces conséquences, à savoir y a-t-il eu des séquelles physiques ou psycho-somatiques, cette relation manque d'intérêt.

À la grandeur du pays, 68 des 172 victimes (39.5%), sans particularités en terme d'âge et de sexe, affirment que les événements criminels les ont amenées à changer leur façon de vivre et ce, trois fois sur quatre par l'adoption de mesures préventives. Mais elles mentionnent aussi, dans l'ordre, l'apparition de problèmes de santé, de nervosité, de peur, d'agressivité, de privations. Cinq ont dû déménager et trois déplorent un changement de niveau de vie sur le plan économique. Ni les attitudes psychologiques ni la vision du monde n'ont de rapport avec cette variable.

3. La victimisation indirecte

Pour l'ensemble des villes, 33% des personnes âgées ont eu conscience de victimisation criminelle dans leur entourage, plus précisément, 14.2% dans leur parenté, 19.3% dans leur voisinage et 11.9% chez leurs connaissances. Le tableau 7 nous permet de voir les particularités de chaque ville à cet égard.

Seule Montréal se démarque de plus de 10% du taux global national. Et pour toutes les catégories, elle se situe au dernier rang, suivie de Toronto, ce qui nous rappelle l'anonymat des grandes villes. En effet, rien ne nous incite à croire qu'il y ait dans ces villes moins de criminalité qu'ailleurs.

Cette "victimisation indirecte", selon les termes de l'équipe de Brillon, est légèrement associée à une plus grande préoccupation pour le crime ($X^2=11.26$, $p<.01$).

TABLEAU 7
La conscience de la victimisation d'autrui

Ville	Parenté		Voisins		Connaissances		L'un et/ou l'autre	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Moncton	15	17.6	15	17.6	16	18.8	28	32.9
Montréal	7	7.0	13	13.0	7	7.0	21	21.0
Toronto	14	14.0	16	16.0	9	9.0	29	29.0
Winnipeg	15	15.0	23	23.0	11	11.0	35	35.0
Edmonton	14	16.5	21	24.7	11	12.9	33	38.8
Vancouver	16	16.0	22	22.0	14	14.0	42	42.0
Total	81	14.2	110	19.3	68	11.9	188	33.0

4. Quelques commentaires

Près d'une personne âgée sur trois a été victime d'un geste criminel depuis ses 60 ans. Moncton fait exception avec un taux de victimisation nettement moins élevé. Le cambriolage et le vandalisme constituent les délits les plus couramment subis, suivis de vols, puis, très rarement de crimes sur la personne.

Les conséquences de ces actes sont estimées graves trois fois sur dix par ceux et celles qui les ont subis. Cette proportion connaît toutefois de grandes variations entre Montréal, où on semble moins touché et Moncton où on l'est apparemment plus. Il est possible que la relative rareté de la victimisation à Moncton explique sa gravité subjective.

La victimisation par personne interposée est aussi le fait d'une personne âgée sur trois et elle est plus rare dans les grandes métropoles où l'anonymat prévaut. Elle contribue, comme la victimisation directe, à hausser le niveau de préoccupation pour la criminalité. Notons enfin que Moncton a le taux de victimisation indirecte le plus bas après les grandes agglomérations, ce qui irait dans le sens de notre hypothèse de l'influence de la rareté sur la perception de la gravité.

Nos résultats ont de quoi étonner en ce qu'ils ne concordent pas tout à fait avec les conclusions générales des sondages de victimisation canadiens et américains. Nous n'avions d'ailleurs pas suivi la même démarche de recherche. La nôtre est moins rigoureuse mais donne peut-être une meilleure impression de la victimisation après le 60e anniversaire. On y voit que la victimisation aux troisième et quatrième âges est sans doute plus importante qu'on ne le soupçonnait, si on l'examine durant ces périodes précises de la vie.

CHAPITRE VII

LA PEUR DU CRIME

Selon plusieurs auteurs, ce n'est pas la victimisation qui particularise le troisième âge mais plutôt la peur du crime (Adam et Smith, 1976; Cook, 1980; Brillon, 1986). En continuité avec les recherches antérieures (GRAC, 1984; Brillon, 1986), nous avons voulu distinguer deux niveaux de peur: la peur diffuse (une crainte générale et imprécise face à la criminalité) et la peur concrète (la peur d'être victime de crimes bien précis). Les deux types de peur se situent dans un contexte plus général de perception de la criminalité que nous décrivons en premier lieu.

Des études récentes (Lamarche et Brillon, 1983; Brillon, 1986; Cousineau, 1987) ont fait valoir que la peur du crime n'était qu'une des multiples sources d'anxiété chez les personnes âgées. D'ailleurs, celles qui vivent en institution se préoccupent fort peu du crime, relativement à leurs soucis face à la maladie, à la solitude, à la pauvreté, aux risques d'incendies (Beaulieu et Baril, 1989). La présente étude voulait mettre en perspective les diverses craintes éprouvées et c'est ce que nous faisons à la fin du chapitre.

1. La perception du crime

Pour atteindre les objectifs de notre étude, il nous fallait d'abord connaître l'image que se font les personnes âgées du phénomène criminel et dans quelle mesure ce phénomène les touche. Il s'agit d'une première appréhension de la peur diffuse.

1.1 La préoccupation générale à l'égard de la criminalité

Nous avons vu que moins de deux pour cent des personnes âgées au Canada plaçaient spontanément les choses criminelles comme première préoccupation. Cela veut-il dire que le crime ne les préoccupe pas? Nous le leur avons demandé directement, avec le résultat qu'à travers le Canada, sur dix personnes âgées, une (12.9%) se dit beaucoup préoccupée

par la criminalité, deux (17.3%), assez, quatre (41.8%), un peu et trois (28%), pas du tout. On voit donc que même une question directe ne suscite pas un degré d'intérêt personnel particulièrement élevé.

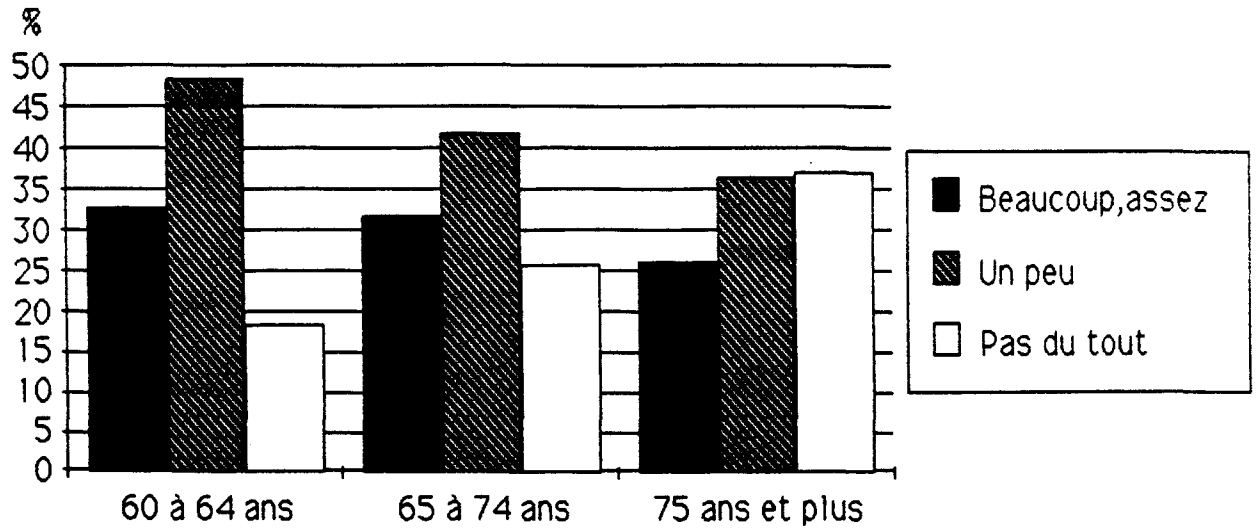
Le niveau de préoccupation varie en fonction de l'âge des personnes. En partageant l'échantillon en trois groupes d'âge¹ et les niveaux de préoccupation criminelle en trois aussi (la différence entre "beaucoup" et "assez" en est une de nuance), il ressort de leur croisement que, chez les soixante ans et plus, à mesure que les personnes avancent en âge, elles se préoccupent moins du crime ($\tau b = .11$, $p < .01$). Ce n'est tout de même pas un mouvement spectaculaire. Plus précisément, les personnes de 75 ans et plus ne se soucient "pas du tout" du crime remarquablement souvent (37.1%) comparées aux pré-retraitées (18.4%), tandis que le groupe intermédiaire se situe près du taux général (25.9%). Les niveaux de scolarité et de revenu n'ont pas ici d'influence nette. Par contre, plus les personnes âgées s'estiment en santé, moins elles sont préoccupées par la criminalité ($\tau c = .12$, $p < .01$). Mais il faut plutôt parler ici d'une légère tendance qui est probablement associée à l'âge.

Voyons si les taux sont constants d'un bout à l'autre du pays, en conservant trois degrés de préoccupation. Moncton et surtout Montréal se distinguent nettement du profil national quant à la préoccupation à l'égard du crime, avec 15% moins de personnes inquiètes dans la première ville et 25% plus pour la seconde. Sauf pour un léger fléchissement à Edmonton, tout se passe comme si les soucis allaient grandissant de l'ouest vers l'est, avec un point culminant à Montréal suivi d'une chute très marquée à Moncton. Cette différence est-elle explicable par des faits relatifs à la criminalité? Des analyses subséquentes nous permettront d'y voir plus clair.

1. Les groupes ont été divisés selon la logique suivante: 60 à 64 ans correspond à l'âge de la pré-retraite; 65 à 74 ans, au troisième âge; 75 ans et plus au quatrième âge. Ce choix, basé sur les travaux en gérontologie, a l'inconvénient, toutefois, de répartir les sujets en tranches inégales.

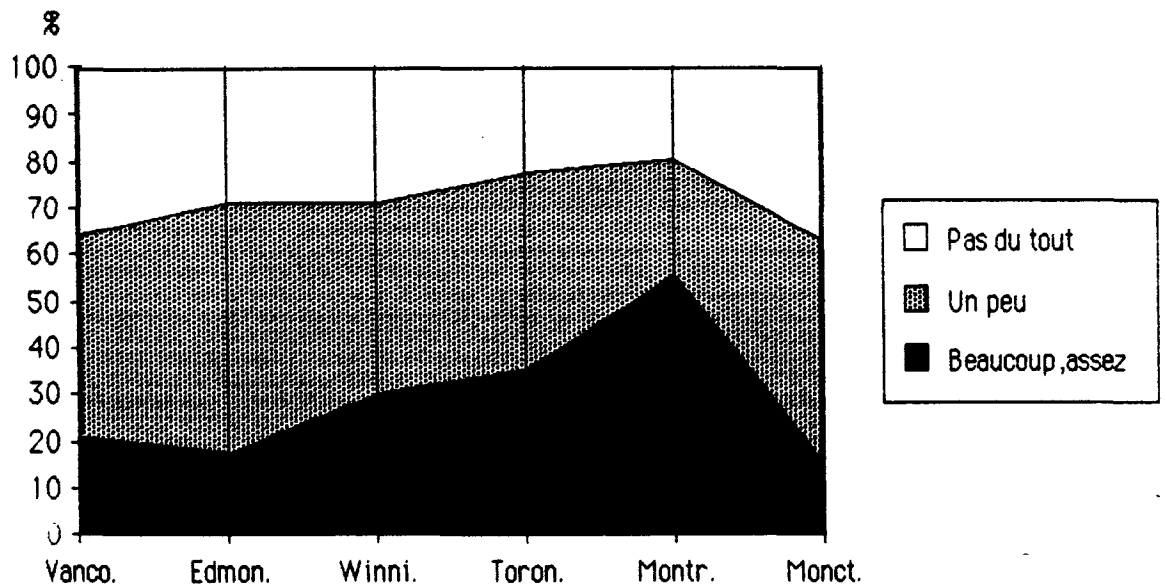
GRAPHIQUE 18

La préoccupation à l'égard du crime selon l'âge



GRAPHIQUE 19

La préoccupation à l'égard du crime selon la ville



1.2 Les images du crime

A quoi correspond pour les personnes âgées le terme d'acte criminel? On leur a demandé de nommer deux actes auxquels elles pensaient spontanément. Au total, 803 réponses sont à proprement parler des actes prohibés par le Code criminel. Le tableau 8 nous les présente par ordre de fréquence.

TABLEAU 8
Les actes criminels-types

Actes	N	%
Meurtre	233	29.0
Agression sexuelle	154	19.2
Vol par effraction	114	14.2
Vol	101	12.6
Violence contre la personne	79	9.8
Violence familiale et contre les personnes âgées	36	4.5
Vol avec violence	35	4.4
Autres ¹	51	6.3
Total	803	100

1. Vandalisme: 14; avortement: 12; fraude: 8; trafic de drogue: 5; crime violent: 5; suicide: 3; crime contre l'humanité: 3; incendie criminel: 1

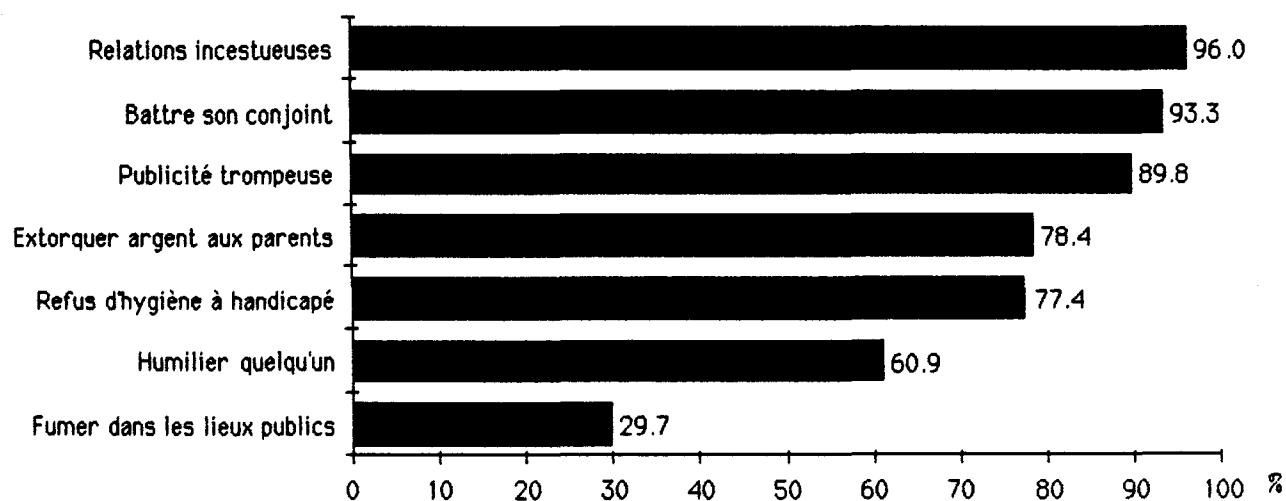
Le meurtre vient en premier (29%), ce qui n'est pas très étonnant parce qu'il combine la gravité à la visibilité dans les médias. Les autres actes de violence contre la personne constituent ensemble un total de 38.9%, en incluant le vol qualifié, tandis que l'ensemble des autres vols compte pour 26.8%. Rien en particulier à signaler pour les autres catégories dont aucune n'atteint 2% des fréquences. Notons que bien peu de personnes ont pensé spontanément à la violence dans la famille ou, plus particulièrement, contre les personnes âgées.

D'ailleurs, les voies de fait ne sont pas mentionnées comme telles mais sont sans doute comprises dans la catégorie "violence contre la personne".

Tous ces actes (tableau 8) sont bel et bien criminels. Mais il en est d'autres dont le caractère criminel n'est pas aussi évident, n'entraîne pas le même consensus ou parfois même divise profondément l'opinion. Sept d'entre eux ont été soumis au jugement des personnes de l'échantillon pour qu'elles leur attribuent un caractère criminel ou non. Le graphique 20 en fait état.

GRAPHIQUE 20

L'attribution d'un caractère criminel à certains types d'actes



Notre première impression est que la perception des personnes de l'échantillon est très majoritairement juste et pertinente. Le plus grand écart avec les actes sanctionnés par le Code criminel provient des 166 sujets qui criminalisent le fait de fumer dans les lieux publics. Nous attribuons cette perception grandement au manque de discernement entre les divers paliers de réglementation: n'est-ce pas criminel quand on peut écoper d'amendes? Quant au fait d'humilier quelqu'un, tout dépend bien entendu de la façon dont ça se fait. Humilier quelqu'un n'est pas un acte précis auquel il est possible d'attribuer un caractère criminel ou non. La même chose s'applique à l'énoncé qui parle d'"obliger ses parents à donner leurs biens...". Là encore, ça dépend de la manière.

Cette question n'apparaissait pas dans les sondages antérieurs compris dans le programme de recherche. Elle a été ajoutée spécifiquement pour connaître l'opinion des personnes âgées sur des types d'abus auxquels la littérature les dit particulièrement vulnérables. Tous les items sauf ceux touchant l'inceste et le tabagisme visaient à mesurer le degré de vigilance des sujets à l'endroit d'abus dont ils pourraient être victimes à mesure qu'il vieillissent.

Si on se fie aux résultats des sondages, les aînés canadiens sont informés et alertes: ils savent discerner ce qui est un abus de nature criminelle et ce qui ne l'est pas. L'âge n'a pas un impact significatif sur ces perceptions. Le sexe non plus: les hommes âgés, autant que les femmes, considèrent qu'il est criminel de battre son conjoint ou d'avoir des conduites incestueuses. Le niveau de scolarité n'a rien à voir non plus sur ces opinions. Chacune des villes se comporte de manière semblable à l'ensemble en ce que leurs pourcentages ne s'écartent pas de plus de 10% des pourcentages nationaux. Une seule exception: à Toronto, la publicité trompeuse n'est considérée comme criminelle que dans 79.8% des cas contre 89.8% au niveau national.

Une personne sur cinq (20.3%) qui se sont prononcées clairement (37 valeurs manquantes) considère qu'il y a un grave problème de criminalité dans son quartier. Sur ce point l'écart est significatif entre les personnes qui vivent seules et les autres ($\chi^2=19.6$, $p<.0001$), les premières trouvant le problème plus sérieux. C'est le cas aussi des gens dépressifs (tau $c=.12$, $p<.01$). Par contre, le fait d'être plus ou moins conservateur ou défaitiste ne joue pas sur cette perception. Comment les gens âgés comparent-ils leur quartier avec les autres secteurs de leur ville? Le tableau 9 nous le montre.

TABLEAU 9
La perception du niveau relatif de criminalité de son quartier

Perception	N	%
Beaucoup plus de crimes	7	1.3
Plus de crimes	26	4.9
Autant de crimes	150	28.5
Moins de crimes	238	45.2
Beaucoup moins de crimes	105	20.0
Total	526*	100.0

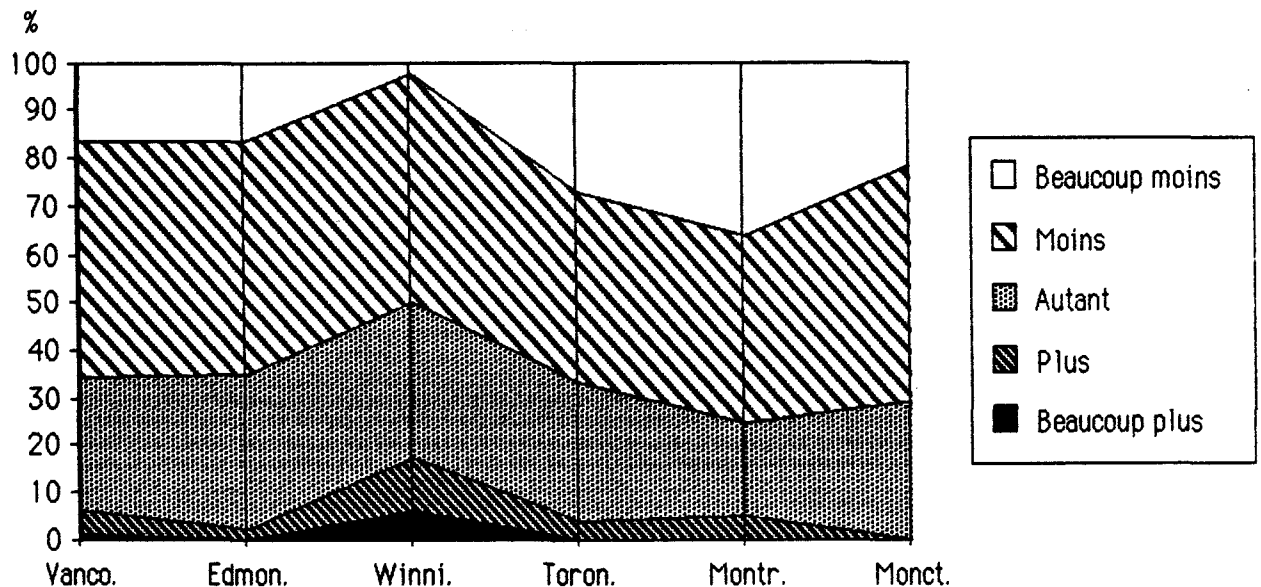
* 44 valeurs manquantes

À peine 6.2% de ceux qui ont émis une opinion sur la question considèrent leur quartier plus ou beaucoup plus criminalisé que les autres de leur ville. Winnipeg se distingue ici avec 17.6% des sujets au total dans ces catégories de réponses. À noter également qu'aucune personne âgée de Moncton n'émet une opinion défavorable à son quartier. À l'opposé, 65.2% des personnes âgées de l'échantillon canadien trouvent leur quartier moins criminalisé que l'ensemble de leur ville. Deux villes se particularisent à cet égard: Vancouver, avec 77.2% de "privilegiés" et Winnipeg, avec seulement 49.5%.

Dans toutes les recherches (voir GRAC, 1982 et 1984; Brillon, 1984, par exemple), ressort une tendance à voir le crime comme un fléau qui survient à l'extérieur de l'environnement immédiat. Il aurait été intéressant de savoir pourquoi Winnipeg n'adopte pas cette tendance.

GRAPHIQUE 21

La perception de la criminalité relative
de son quartier selon la ville

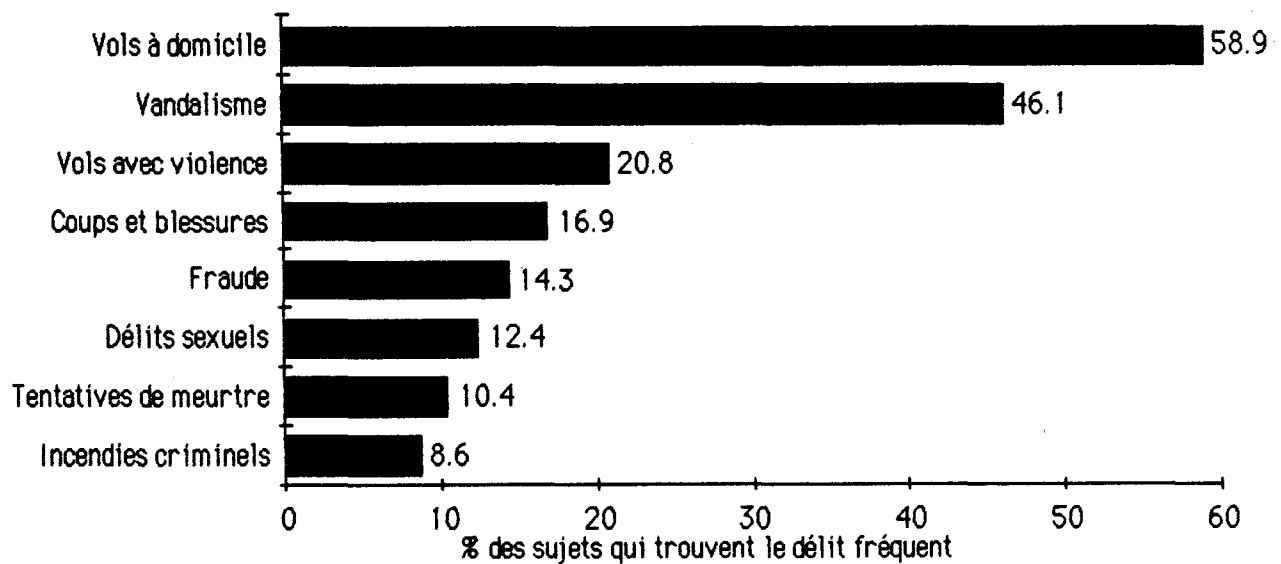


Ni l'âge ni le sexe n'ont sur cette question une incidence significative. Ni d'ailleurs le fait d'avoir déménagé ou non depuis ses 60 ans, d'être plus ou moins conservateur ou défaitiste, ou d'être plus ou moins dépressif ou satisfait. Par contre, le fait de vivre seul en a ($\chi^2=19.3$, $p<.001$) dans le sens d'une tendance accrue à trouver son environnement relativement plus criminalisé. Nous verrons plus loin que cette perception est aussi liée à la peur du crime dans son quartier ou ailleurs.

Avant d'aborder de front la crainte quant à la criminalité ou à la victimisation, il importait de savoir plus précisément quelle image se faisaient les répondants de la criminalité de leur quartier. Le graphique 22 est éloquent; il indique que les répondants au sondage ont une image réaliste de la criminalité. Sauf peut-être pour les coups et blessures (voies de faits), ils estiment avec une justesse remarquable les relatives probabilités de divers types d'incidents criminels et ce, même s'ils ont pu minimiser le taux de criminalité de leur quartier.

GRAPHIQUE 22

La perception de la fréquence des infractions dans son quartier



Les vols à domicile sont le seul type d'actes considérés comme fréquents par une majorité de répondants (59.8%). Ils sont suivis du vandalisme avec 46.1%. Très loin derrière viennent les vols avec violence qu'une personne sur cinq trouve fréquents puis, en descente régulière de 16.9% à 8.6%, les coups et blessures, la fraude, les délits sexuels, tentatives de meurtre et incendies criminels. Ni l'âge ni le sexe n'influencent significativement ces vues. Par contre, le niveau de scolarité y est légèrement associé. Plus on est scolarisé, moins on a tendance à trouver fréquents dans son quartier les vols avec violence (tau c=.11, p<.01) et les tentatives de meurtre (tau c=.11, p<.001), alors qu'il n'y a pas de différence significative pour les autres délits. Quant au revenu, il est un peu associé à une perception différentielle de la fréquence, dans son quartier, de trois délits. Plus on a un revenu élevé, moins on trouve fréquents les incendies criminels (tau c=.11, p<.001), les vols avec violence (tau c=.16, p<.001) et les tentatives de meurtre (tau c=.12, p<.001)¹. L'influence de ces deux dernières variables est vraisemblablement tributaire du fait qu'elles jouent sur le choix du quartier de résidence.

L'état psychologique n'est pas sans rapport non plus avec le fait qu'on trouve des délits fréquents ou non: plus on est déprimé, plus on trouve fréquents les délits à caractère sexuel (tau c=.12, p<.001), les vols avec violence (tau c=.11, p<.01), les tentatives de meurtre (tau c=.14, p<.001) et le vandalisme (tau c=.13, p<.01). Par contre, le fait de regarder le monde à travers des lunettes plus ou moins teintées de conservatisme ou de défaitisme ne change pas l'estimation qu'on fait de la fréquence des délits.

1. Notons que ces corrélations sont attribuables aux personnes qui vivent en couples ou à plusieurs car elles ne sont pas significatives chez les autres sujets.

2. La peur du crime

Deux questions (Q61 et Q62) faisaient, d'une certaine manière, la transition entre la peur diffuse et la peur concrète. Nous en traitons sous le vocable "sentiments de sécurité" avant d'aborder la crainte de la victimisation.

2.1 Les sentiments de sécurité ou d'insécurité

Une perception relativement favorable de son quartier ne veut pas forcément dire que les citoyens âgés se sentent à l'abri de la délinquance là ou ailleurs dans leur ville. Pour y voir plus clair, on a demandé aux personnes âgées à quel point elles se sentaient (ou se sentiraient) en sécurité quand (ou si) elles marchaient seules dans leur quartier durant le jour et à la noirceur. Le tableau 10 fait état des résultats.

TABLEAU 10
Le sentiment de sécurité dans son quartier

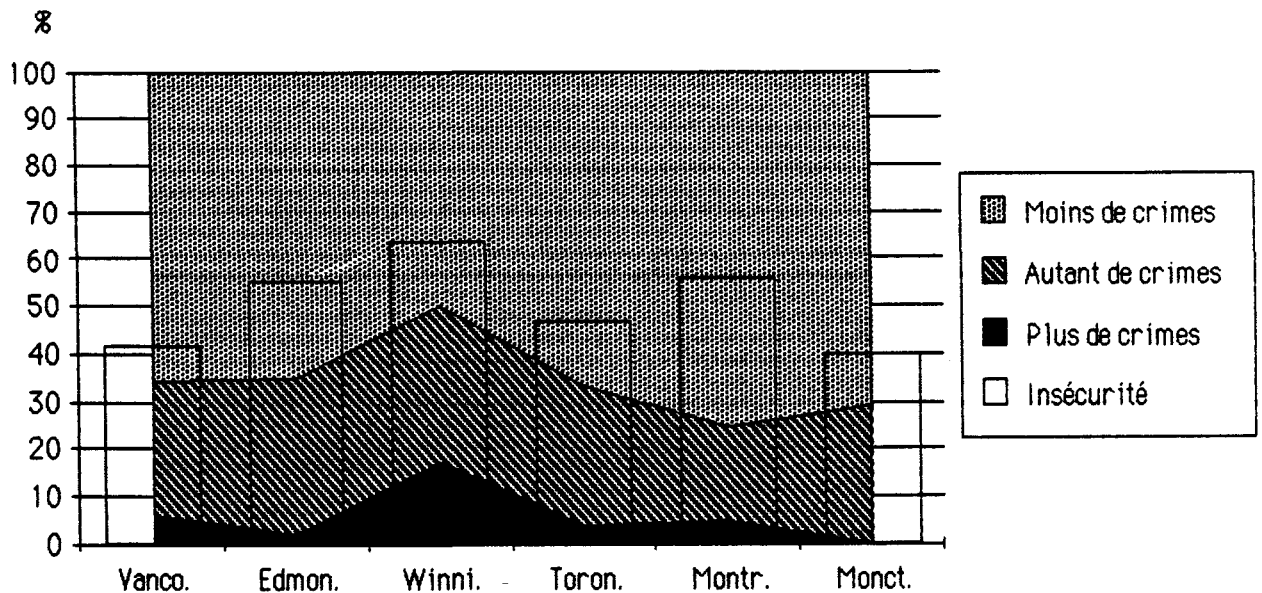
Sentiment	Durant le jour		À la noirceur	
	N	%	N	%
Très en sécurité	392	69.8	108	19.9
Assez en sécurité	148	26.3	160	29.4
Peu en sécurité	16	2.8	131	24.1
Pas du tout en sécurité	6	1.1	145	26.7
Total	562*	100	544**	100

* 8 valeurs manquantes

** 26 valeurs manquantes

GRAPHIQUE 23

Le sentiment d'insécurité la nuit et la perception de la criminalité relative de son quartier selon la ville



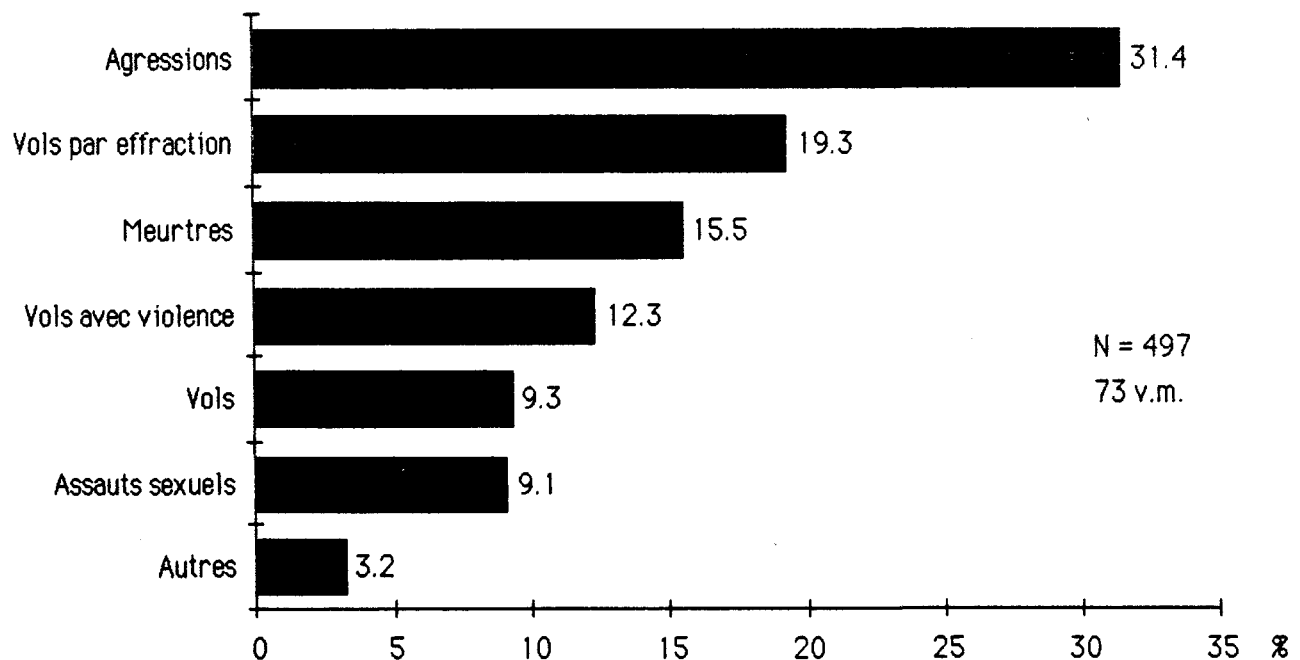
Dans le cas de Winnipeg, on ne saurait écarter du revers de la main l'hypothèse que les quartiers à forte concentration de personnes âgées soient aussi des quartiers à forte criminalité, comme l'ont suggéré nos répondants.

On a aussi demandé aux personnes âgées si elles évitaient de faire "des choses" par crainte d'être victimes d'un acte criminel (Q62). Près de quatre sur dix (36.8%) ont répondu par l'affirmative. Même si cette question sera traitée plus en détail dans le prochain chapitre, on peut souligner dès maintenant que c'est à Moncton qu'on se prive le moins par crainte du crime (graphique 32, chapitre VIII).

2.2 La crainte de la victimisation

Nous en venons maintenant à des mesures plus directes de la peur concrète. À la question ouverte, "De quel crime avez-vous le plus peur d'être victime?", les sujets mentionnent en premier lieu les agressions. On a peur de se faire attaquer. Les personnes âgées ont mentionné l'agression près d'une fois sur trois comme principal objet de leur crainte, surpassant les vols par effraction, nommés une fois sur cinq. Suivent les meurtres avec une fréquence d'évocation de 15.5%. Trois autres types de délits sont craints par passablement de monde: ce sont les vols avec violence (12.3%), les vols (9.3%) et les agressions sexuelles (9.1%). Chacune des catégories restantes représente moins d'un pour cent des réponses. Pourtant, le vandalisme était jugé fréquent par 46% des sujets. Donc, pour engendrer la peur, doivent s'ajouter à la fréquence un impact sur la personne elle-même et une relative gravité. Les répondants avaient, nous l'avons vu, une perception assez juste de la fréquence relative des délits. Cependant, même s'ils savent que les crimes contre la propriété sont les plus fréquents, c'est pour leur intégrité physique qu'ils craignent.

GRAPHIQUE 24
Les crimes les plus redoutés



Si les trois villes de la moitié occidentale du Canada se conforment au modèle national, celles de la moitié orientale ont chacune leur particularité. A Toronto, les agressions sexuelles sont les plus craints de tous les crimes, avec près d'une personne sur quatre (23.9%) qui les désigne comme tels. C'est à raison de 43% que les sujets montréalais craignent en priorité les voies de fait tandis que c'est le cas de seulement 10% des répondants de Moncton. Chez ces derniers, ce sont les meurtres qui font le plus peur, puisqu'ils ont été désignés par 35.4% des sujets, suivis par les vols avec violence, par 22.8%.

Enfin, soulignons que 13% des sujets n'avaient pas de réponse à la question ouverte posée.

Dire qu'on craint davantage une chose quand on est sommé de choisir ne signifie pas nécessairement qu'un réel sentiment de peur existe. Pour savoir si tel était le cas, nous avons demandé aux personnes âgées s'il leur arrivait¹ d'avoir peur d'un certain nombre de situations nommément désignées, les unes criminelles, les autres non². Voyons au tableau 11 si certaines situations font peur aux personnes âgées et, le cas échéant, lesquelles.

Chacune des situations difficiles présentées recueille moins de 50% d'adhésion et, de manière générale, la peur du crime est plus présente que la crainte de situations non criminelles, sauf pour la maladie. Nous nous en tiendrons pour le moment à la peur du crime.

-
1. En préambule aux neuf questions sur la peur, on demandait aux sujets: "Est-ce qu'il vous arrive d'avoir peur d'une des situations suivantes..."
 2. Pour une lecture plus commode du tableau, nous y avons regroupé les situations criminelles au début, alors que dans l'entrevue, elles étaient intercalées parmi les autres.

TABLEAU 11
La peur relativement à diverses situations
criminelles et non criminelles

SITUATIONS Avez-vous peur ...	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N*	%
... qu'on vole chez vous des objets pendant votre absence?	264	46.6	302	53.4	566	100
... que l'on vous attaque dans la rue?	255	45.8	302	54.2	557	100
... que l'on vous vole dans la rue?	231	41.5	325	58.5	556	100
... que l'on vous attaque chez vous?	166	29.4	398	70.6	564	100

... d'être malade?	252	44.7	312	55.3	564	100
... qu'un accident vous arrive?	215	38.3	346	61.7	561	100
... de manquer d'argent?	164	28.9	403	71.7	567	100
... d'être seul et isolé?	153	27.3	407	72.7	560	100

... de mourir?	103	19.2	434	80.8	537	100

* Entre 3 et 33 valeurs manquantes selon les énoncés.

Relativement aux quatre situations criminelles présentées dans le questionnaire aux personnes âgées, les taux de peur, au moins occasionnelle, varient de 46.6% pour la peur d'être volé en son absence, à 29.4% pour celle d'être attaqué chez soi. Le sondage de Montréal, en 1983, à partir de la même question, indiquait un niveau de peur beaucoup plus élevé sauf pour la crainte d'être attaqué sur la rue qui est demeurée inchangée. Le tableau 12 compare les résultats des deux études.

TABLEAU 12
La peur concrète du crime: deux moments de la recherche

Situations Avez-vous peur ...	Étude nationale Canada		Étude Montréal, 1983* (N=21)
	% oui	Montréal % oui	% oui
... qu'on vole chez vous des objets pendant votre absence?	47	38	53
... que l'on vous attaque dans la rue?	46	58	59
... que l'on vous vole dans la rue?	41	49	58
... que l'on vous attaque chez vous?	29	32	46

* Source: Brillon, 1986

Il est difficile d'expliquer les différences entre les deux moments de la recherche. L'ordre de priorité des peurs est identique mais l'intensité a beaucoup diminué depuis 1983 à l'exception de la crainte d'une attaque sur la rue. Vu l'attention dont elles ont fait l'objet durant les dernières années, il est possible que les personnes âgées se sentent dorénavant plus protégées, moins vulnérables. Il se peut aussi que l'âge explique, en partie, les différences obtenues. Notre échantillon est plus âgé que celui de Brillon; or, nous le verrons, en vieillissant, les personnes âgées ont moins peur de devenir victimes.

Enfin, il faut bien noter que c'est chez-soi que les personnes âgées se sentent moins menacées alors que les faits semblent aller à l'encontre de cette perception. En effet, les crimes réellement menaçants, comme les agressions, se produisent plus souvent en pays de connaissance, et entre gens qui se connaissent que dans l'anonymat. Néanmoins, il est normal que son chez-soi procure un sentiment de sécurité que n'engendrent pas les autres lieux.

Les Torontois âgés se distinguent par une plus grande peur des délits énoncés (à l'exception des cambriolages), avec des taux de 62.2% pour le fait d'être attaqué dans la rue, de 58.8% pour celui de s'y faire voler et de 42.9% pour celui d'être attaqué chez-soi. Cela nous rappelle que Toronto était la seule ville où les problèmes "psychologiques" (incluant l'insécurité, l'insatisfaction, la peur de la retraite, la solitude et le fait de se sentir de trop) étaient plus souvent prioritaires que les problèmes d'argent. Il n'est donc pas étonnant que la peur du crime soit plus importante à Toronto qu'ailleurs. C'est aussi la seconde ville, après Montréal, où les aînés manifestent une grande préoccupation à l'égard de la criminalité en général.

Montréal rejoint presque Toronto relativement à la peur de ses citoyens âgés d'être attaqués dans la rue (58.6%) mais se situe autour de la moyenne nationale pour les trois autres situations délictueuses. Tandis que Winnipeg se comporte toujours conformément à l'ensemble du pays, les trois villes restantes se singularisent toutes par une plus grande quiétude relativement à un ou à deux délits¹.

2.2.1 Les facteurs associés à la crainte de la victimisation

L'âge et le sexe ont une incidence sur la peur du crime. Les femmes plus souvent que les hommes disent avoir eu peur d'être volées dans la rue ($\chi^2=18.2$, $p<.0001$) et d'y être attaquées ($\chi^2=13.1$, $p<.001$). Avec l'âge, on craint de moins en moins d'être volé chez soi ($\chi^2=19.8$, $p<.0001$). Le revenu a aussi un certain rapport avec la peur du crime: avec son augmentation grandit un peu la crainte d'être cambriolé (tau c=13, $p<.01$) et diminue un peu aussi celle d'être attaqué sur la rue (tau c=11, $p<.01$).

1. Moncton: "attaqué dans la rue": 27.4%; Edmonton: "attaqué dans la rue": 30.9% et "volé dans la rue": 28.6%; Vancouver: "attaqué dans la rue": 35.1% et "attaqué chez soi": 17%.

Le fait de vivre seul ou avec d'autres a une incidence sur la peur du crime, mais pas toujours dans le même sens. En effet, il est curieux de constater que les personnes âgées qui vivent seules ont un peu moins peur d'être volées chez elles ($X^2=11.18$, $p<.001$) tandis qu'elles ont un peu plus peur d'être attaquées ($X^2=10$, $p<.01$) sur la rue ou d'y être volées ($X^2=11.3$, $p<.001$). Chez les gens qui habitent avec d'autres, nous n'avons pas constaté de différence associée au fait qu'il y ait ou non, parmi ces derniers, des individus plus jeunes.

La peur du crime n'est pas nécessairement liée au fait de connaître soi-même des victimes. Et en effet, une mise en relation de ces deux variables ne s'est avérée nullement significative.

Au cours de l'entrevue, nous avons amené à maintes reprises nos sujets à exprimer leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à différents aspects de leur vie tels la santé, le revenu, et même globalement sur la part de vie qu'ils ont derrière eux. Voyons si ces perceptions globales ont quelque chose à voir avec la peur du crime.

Commençons par éliminer celles qui n'ont rien à voir. La satisfaction relative à son revenu en est, tout comme le jugement porté sur son état de santé. À l'inverse, le fait de se dire assez satisfait de sa vie est associé significativement, mais pas très fortement, à une peur moindre d'être volé sur la rue ($\tau c=.11$, $p<.01$), et d'y être attaqué ($\tau c=.10$, $p<.01$).

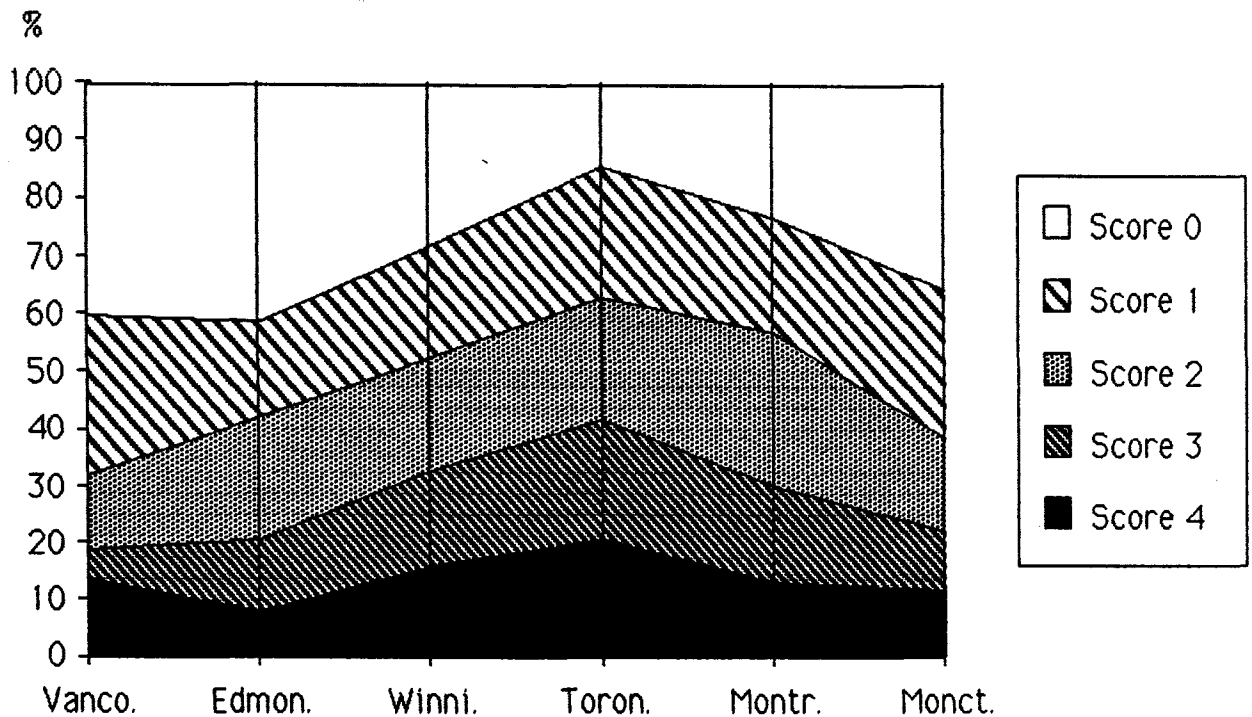
2.2.2 L'échelle de peur concrète

Ayant constaté à quel point chacun des quatre délits énoncés, pris isolément, était craint par les personnes âgées, considérons-les maintenant dans leur ensemble. Il appert que, sur quatre délits, 30% des personnes âgées à travers le Canada n'en craignent aucun (15.1% à Toronto

et 41.6% à Edmonton), 21.7% en craignent un, 19.6%, deux, 13.7%, trois, et 15% les craignent tous les quatre (4.8% à Moncton)¹.

GRAPHIQUE 25

La peur relative à quatre situations criminelles selon la ville

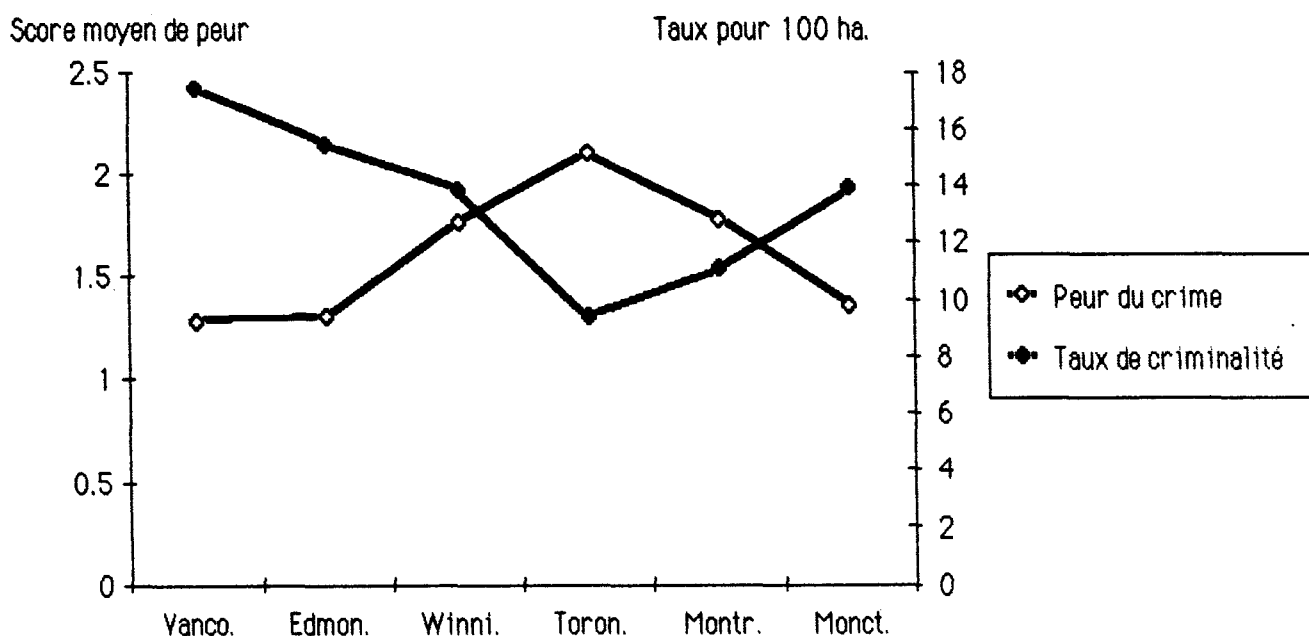


En attribuant à chaque individu un score correspondant au nombre de situations criminelles qu'il craint, nous constituons une échelle de peur du crime, dont les scores peuvent varier de 0 à 4. Cela nous permet dans un deuxième temps, d'attribuer un score moyen aux citoyens de chaque ville. Ce dernier varie de 1.29 à Vancouver à 2.11 à Toronto (graphique 25).

1. Les nombres correspondants à ces pourcentages sont respectivement de 162, 117, 106, 74 et 81 pour un total de 540 répondants (30 valeurs manquantes).

Pourtant, nous avons vu que les Torontois n'étaient pas particulièrement craintifs dans leurs rues. Même si nous n'avons pas décelé dans notre propre recherche de différence dans les taux de victimisation des personnes de chaque ville, à l'exception de Moncton, il nous a semblé important de comparer la peur du crime avec les taux de criminalité des mêmes villes. Nous l'avons fait à partir des statistiques de la criminalité du Canada de 1987¹, pour découvrir le rapport présenté dans le graphique 26.

GRAPHIQUE 26

La peur et les taux de criminalité selon la ville

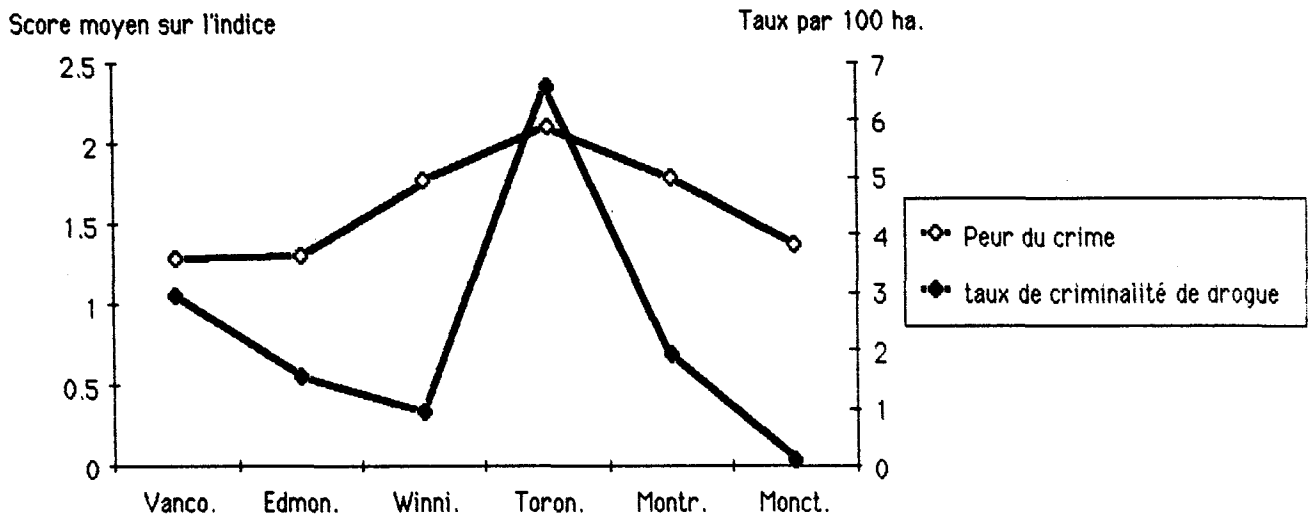
1. Statistique Canada: Statistique de la criminalité du Canada, 1987, Catalogue 85-205 Annuel.

C'est pour le moins curieux. On a beau savoir que les statistiques criminelles donnent une image réduite de la criminalité, que ce qui est rapporté à la police n'équivaut pas à ce qui a été vécu par les victimes, et que la police à son tour en fait bien ce qu'elle veut, il n'en demeure pas moins que notre courbe de la peur du crime évolue à l'inverse de celle des taux de criminalité. De là nous nous croyons autorisées à conclure à tout le moins ceci, à propos des personnes âgées: pas plus que la fréquence perçue d'un crime n'est en rapport avec la peur qu'il engendre, le volume général de la criminalité dans un milieu n'est relié à une peur plus générale du crime dans ce milieu.

Mais un autre regard sur les statistiques criminelles nous fournit peut-être un élément d'explication sur la primauté de Toronto quant à la peur du crime chez ses personnes âgées. C'est le taux très élevé de la criminalité reliée à la drogue, comparativement aux autres villes, comme il apparaît au graphique 27.

GRAPHIQUE 27

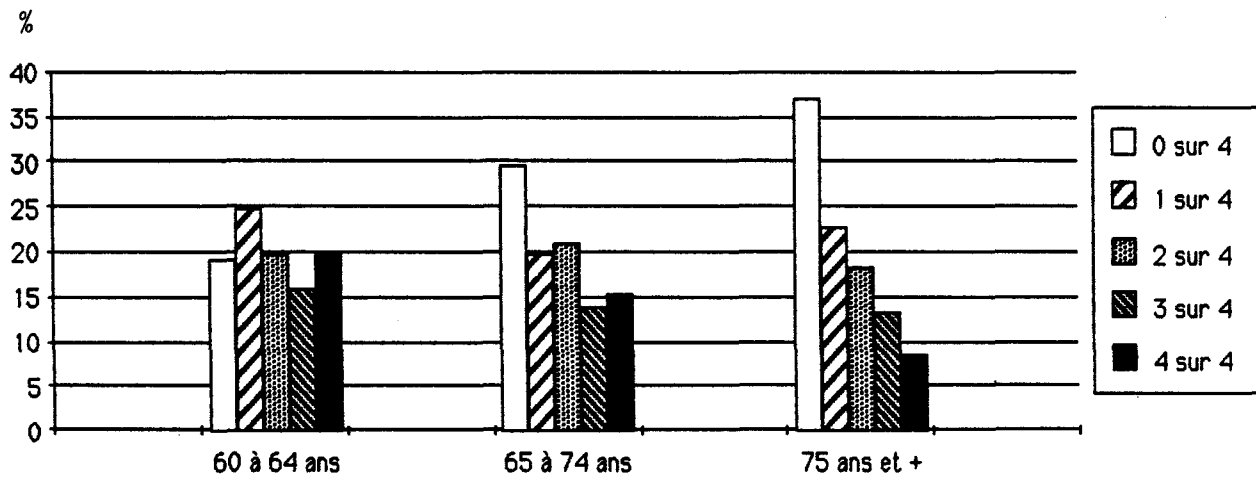
La peur du crime et la criminalité de drogue



Bien entendu comme les courbes n'évoluent pas de pair pour tout le Canada, nous n'attribuons, par hypothèse, au facteur drogue qu'un modeste impact sur la situation de peur de Toronto.

L'âge et le sexe ont une incidence significative sur le score de peur combiné à partir des quatre items.

GRAPHIQUE 28
La peur relative à quatre situations criminelles selon l'âge



On constate d'abord que, chez les soixante ans et plus, la peur du crime, tout comme la préoccupation à l'égard du crime, diminue avec l'âge ($\tau c = .14$, $p < .001$). C'est d'autant plus remarquable que la peur combinée des différents crimes est plus élevée chez les femmes que chez les hommes ($\chi^2 = 15.0$, $p < .01$), les premières étant sur-représentées chez

les groupes les plus âgés. Ce résultat semble aller à l'encontre de toutes les constatations des sondages de victimisation qui rapportent inmanquablement une peur grandissante avec l'âge. L'équipe de Brillon, pour sa part, n'avait observé aucune relation significative entre l'âge et la crainte de victimisation (Cousineau, 1987). C'est probablement le fait d'avoir sur-représenté les gens les plus âgés dans notre échantillon qui a permis de découvrir une relation. Vraisemblablement, la peur augmenterait avec l'âge, jusqu'à 65 ans ou 70 ans pour perdre de l'intensité par la suite.

En effet, tandis que les 60-64 ans se distribuent à peu près également entre les différents scores, le nombre des 65-74 ans amorce une descente des scores de peur, tendance qui s'accroît très nettement après 75 ans.

Par contre, le fait de vivre ou non avec un conjoint n'influence pas la peur du crime. Cette dernière est un peu reliée positivement au sentiment de défaitisme ($\tau b = .13$, $p < .001$) et à la dépression ($\tau b = .10$, $p < .01$) et négativement à la satisfaction ($\tau c = .11$, $p < .001$). Ces résultats ressemblent à ceux obtenus par Cousineau (1987) sauf qu'elle avait observé une influence significative du fait de vivre avec un conjoint sur une diminution de la peur. Le sondage canadien de victimisation, pour sa part, traitait du fait de vivre seul ou avec d'autres adultes et concluait que les gens qui vivent seuls, hommes ou femmes, sont les plus craintifs.

Le fait d'avoir été soi-même victime d'acte criminel est encore un élément qui alimente un peu ($\tau c = .11$, $p < .01$), moins qu'on pourrait s'y attendre, la peur du crime.

3. La peur en matières non criminelles

À la suite d'auteurs déjà cités, il nous apparaissait essentiel de situer la peur du crime, chez les personnes âgées, en relation avec les autres anxiétés qu'elles peuvent éprouver. Nous traiterons d'abord

des craintes relatives à la maladie, la solitude, les accidents, la pauvreté, avant de parler de la peur de mourir.

Règle générale les quatre situations difficiles non criminelles présentées aux personnes âgées dans le questionnaire leur font un peu moins peur que les risques de victimisation criminelle, les taux variant pour l'ensemble du Canada entre 44.7% pour le fait d'être malade à 27.3% pour celui d'être seul et isolé (tableau 11). L'incidence de l'âge et du sexe sur la peur de situations non criminelles va de pair avec la précédente. En effet, les femmes disent davantage que les hommes craindre de se trouver seules et isolées ($X^2=14.1$, $p<.001$) ou encore d'avoir un accident ($X^2=9.1$, $p<.01$). Enfin, plus les personnes âgées vieillissent, moins elles craignent de manquer d'argent ($X^2=21.8$, $p<.0001$).

Ici comme dans le cas de la peur du crime, la combinaison des quatre énoncés en une échelle que nous nommons "autre peur" laisse entrevoir des différences significatives selon l'âge et le sexe. La crainte diminue légèrement avec le vieillissement (tau $c=.12$, $p<.01$); elle est plus considérable chez les femmes ($X^2=14.0$, $p<.01$), mais aussi chez les personnes défaitistes (tau $b=.12$, $p<.01$) et, surtout, dépressives (tau $b=.27$, $p<.0001$); cette crainte évolue en raison inverse du sentiment de satisfaction (tau $c=.15$, $p<.0001$). Enfin, le fait d'avoir ou non été victime d'acte criminel et celui de vivre ou non avec un conjoint n'ont aucune incidence sur cette peur générale.

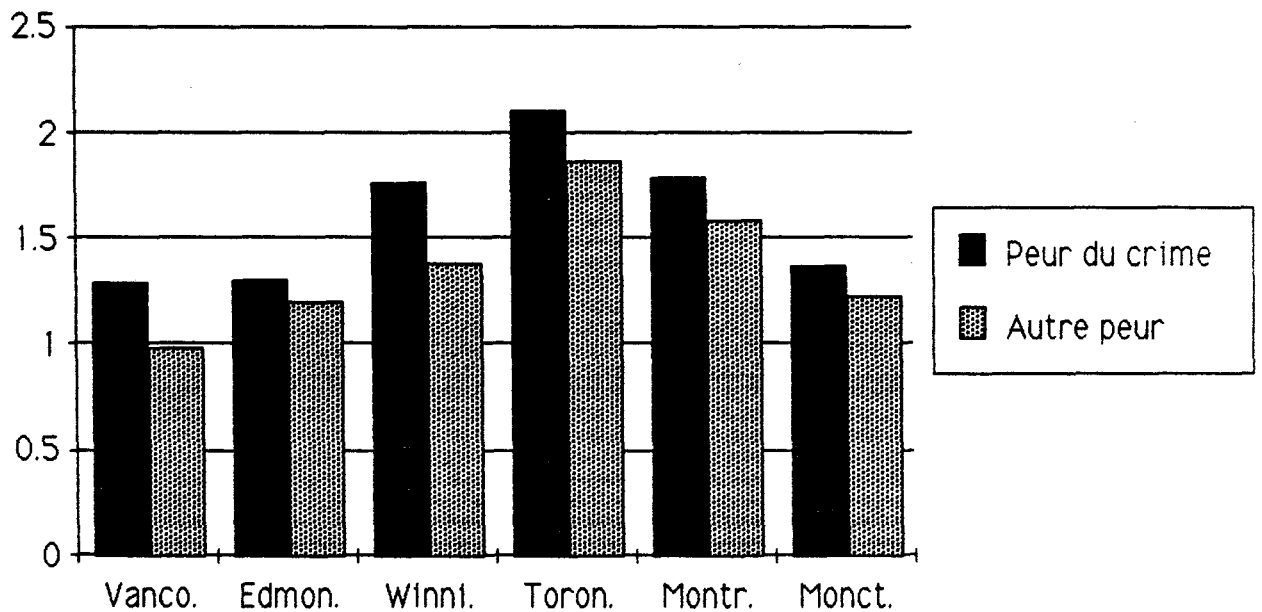
La comparaison entre les villes nous mène à une constatation étonnante: sur le plan formel, le paysage canadien de cette "autre peur" est presque identique à celui de la peur du crime. C'est ainsi qu'à Toronto, on craint plus qu'ailleurs d'être malade (59.8%), d'avoir un accident (50.5%) et d'être seul et isolé (43%), ce dernier point partagé avec Montréal (38%). Celle-ci ne présente aucune autre particularité. Et tandis que Winnipeg ne se démarque nullement, les autres villes

s'avèrent moins inquiétantes sur un ou deux items¹. En mettant côte-à-côte les scores moyens obtenus sur les deux échelles de peur par nos sujets de chaque ville, nous obtenons un profil fort intéressant, comme il apparaît au graphique 29.

GRAPHIQUE 29

La peur, en matière criminelle ou non, selon la ville

Score moyen sur l'indice



1. Moncton: "seul et isolé": 15.5%; Edmonton: "manquer d'argent": 18.8%; Vancouver: "malade": 31.3% et "accident": 28.3%.

Le graphique nous montre à l'évidence que la peur du crime fluctue en accord avec les autres formes de la peur. De telles ressemblances de profil nous portent à croire que la peur est une réalité diffuse, non spécifique, un sentiment de malaise qui, lorsqu'il existe, s'applique à beaucoup de choses. Pour vérifier d'une autre manière cette hypothèse, nous avons mis en relation les deux échelles et le résultat fut un $\tau = .40$, $p < .0001$. Un autre de nos résultats énoncé précédemment va dans le même sens. Il concerne Toronto. Le rang que cette ville occupe quant à la peur nous rappelle que c'était le seul endroit où les problèmes "psychologiques" (incluant l'insécurité, l'insatisfaction, la peur de la retraite, la solitude et le fait de se sentir de trop) étaient plus souvent prioritaires que les problèmes d'argent.

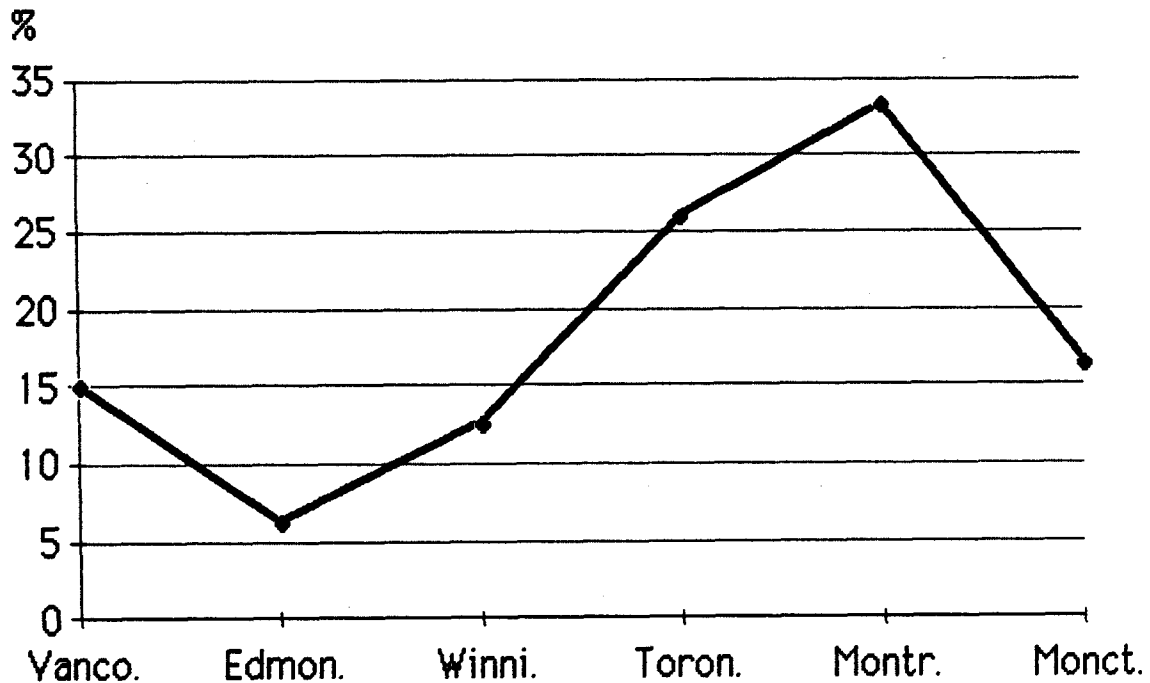
Nous avons traité séparément de la peur de mourir, pour deux raisons principales: les répondants qui avaient telle peur sont peu nombreux; c'est un type de crainte que nous ne savions, théoriquement, relié aux deux autres types présentés dans le questionnaire.

Cent-trois personnes âgées de notre échantillon ou 18.1% avouent avoir peur de mourir. Elles se répartissent assez inégalement à travers le pays puisqu'elles sont à peine 6.3% à Edmonton et 33.3% à Montréal (graphique 30).

Cette peur nous apparaît une chose qui évolue plutôt indépendamment des réalités socio-démographiques. En effet, non seulement elle n'entretient aucun rapport notable avec la scolarité, le revenu, et le fait d'avoir ou non un conjoint ou un autre co-résident, mais la peur de mourir n'est pas reliée non plus au sexe, comme les autres peurs, ni même à l'âge. De même, curieusement, elle n'est pas co-reliée au jugement porté par les personnes âgées sur leur propre santé.

La peur de mourir est par contre associée à la dépression ($\tau = .11$, $p < .001$), et au défaitisme ($\tau = .10$, $p < .001$), ce qui n'est pas étonnant. Elle est encore plus associée à la peur du crime ($\tau = .14$, $p < .0001$), ce qui nous confirme dans l'hypothèse de la généralité du phénomène de la peur.

GRAPHIQUE 30
La peur de mourir selon la ville



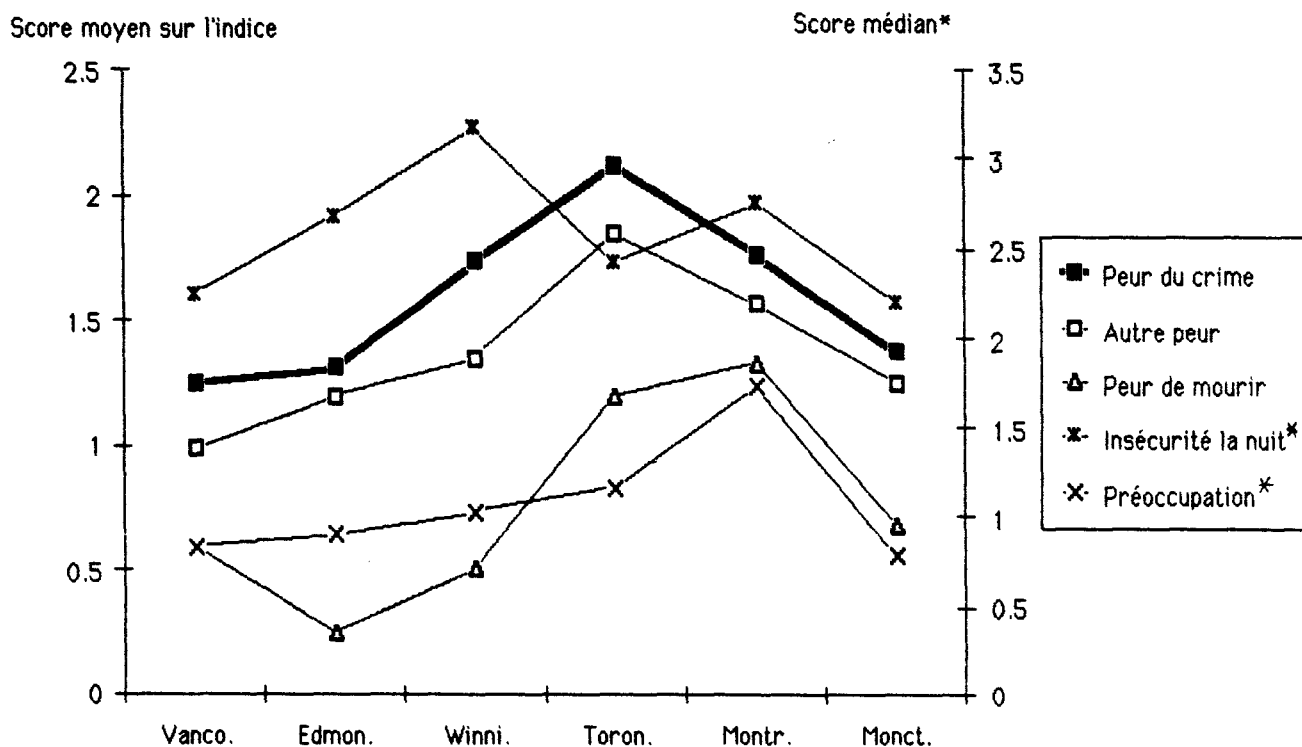
4. Quelques commentaires

Même si les expériences de victimisation des sujets de notre échantillon ne varient pas à travers le Canada, à l'exception de Moncton, leur degré de préoccupation et de crainte face au crime sont passablement différents. Règle générale, les inquiétudes croissent quand on progresse de l'ouest vers l'est avec des points culminants à Montréal, mais surtout à Toronto, et un fléchissement marqué à Moncton, la ville qui se distingue le plus des autres. La peur du crime n'a rien à voir avec le taux de criminalité tel qu'enregistré par les services de police.

Nous avons mesuré la peur de manières diverses: préoccupations générales, sentiments d'insécurité, peur en matière non criminelle, peur de mourir, crainte de victimisation. Ces façons ne jaugent pas exactement la même réalité comme le graphique 31 en fait foi. Les mesures de peur concrète, tout en étant les plus réalistes, ont peut-être l'inconvénient d'accentuer les appréhensions. On se souviendra d'ailleurs que la criminalité venait fort loin dans le champ de pensée des personnes âgées lorsqu'on leur demandait quel problème les préoccupait le plus (chapitre V).

Notre échantillon, comprenant beaucoup de personnes de plus de 75 ans, a permis de déceler une diminution des craintes avec l'âge. C'est comme s'il y avait un point fort de l'inquiétude vers le moment de la retraite suivi d'une sérénité croissante — ou d'un détachement? — lorsqu'arrive le grand âge. Ceci est vrai pour toutes les peurs.

GRAPHIQUE 31
Les diverses facettes de la peur selon la ville



CHAPITRE VIII

LES PRÉCAUTIONS ADOPTÉES FACE AU CRIME

Tant les expériences de victimisation que la peur du crime, diffuse ou concrète, peuvent amener les gens à prendre des précautions pour éviter d'être victimes. On connaît encore mal l'ordre causal des relations entre ces trois ensembles de variables. La question se pose tout particulièrement dans le cas des personnes de plus de 65 ans, car, selon les résultats de tous les sondages consultés, elles sont à la fois plus craintives, moins souvent victimes et plus prudentes. On peut supposer qu'ayant davantage peur, elles prennent plus de précautions et que, en conséquence, elles sont moins souvent victimisées.

Comme dans les chapitres précédents, nous procéderons de l'opinion spontanée à l'opinion sollicitée par question fermée et, du plus général au plus particulier. Ici comme ailleurs, les taux de réponse sont beaucoup plus élevés lorsqu'on propose des catégories de réponses.

Nous examinerons d'abord les comportements d'auto-protection des personnes âgées lorsqu'elles répondent à une question ouverte sur le sujet; ensuite, nous verrons comment elles répondent à nos interrogations précises sur leurs comportements; enfin, nous rapporterons comment elles voient leur rôle face à la prévention de la criminalité ou de la victimisation et le rôle potentiel d'une expérience personnelle de victimisation.

1. Les conduites d'évitement par crainte de victimisation

Est-ce que la peur d'être victimes empêche les personnes âgées de faire ce qu'elles veulent? Sur 562 personnes qui ont répondu à cette question, 207 (36.8%) disent que "oui" contre 355 (63.2%) qui nient avoir cette sorte de réaction. L'âge n'a rien à y voir. Par contre, les femmes se privent deux fois plus souvent que les hommes de faire ce dont elles ont envie ($\chi^2=28.7$, $p<.0001$). De même, la prudence passive augmente avec le revenu ($\tau c=.12$, $p<.01$). Les personnes qui ont été

victimes depuis leurs 60 ans ont plus de conduites d'évitement que les autres ($\chi^2=10.1$, $p<.01$). C'est à Moncton qu'on se prive le moins de faire ce dont on a envie (14.1%) et à Edmonton qu'on se restreint le plus (50%), les autres villes se situant assez près du pourcentage national (graphique 32). Qu'est-ce qu'on se prive de faire pour éviter d'être victime? Les réponses les plus couramment obtenues, à raison d'une ou deux par personne, apparaissent au tableau 13.

GRAPHIQUE 32
Le comportement d'évitement par crainte
de victimisation selon la ville

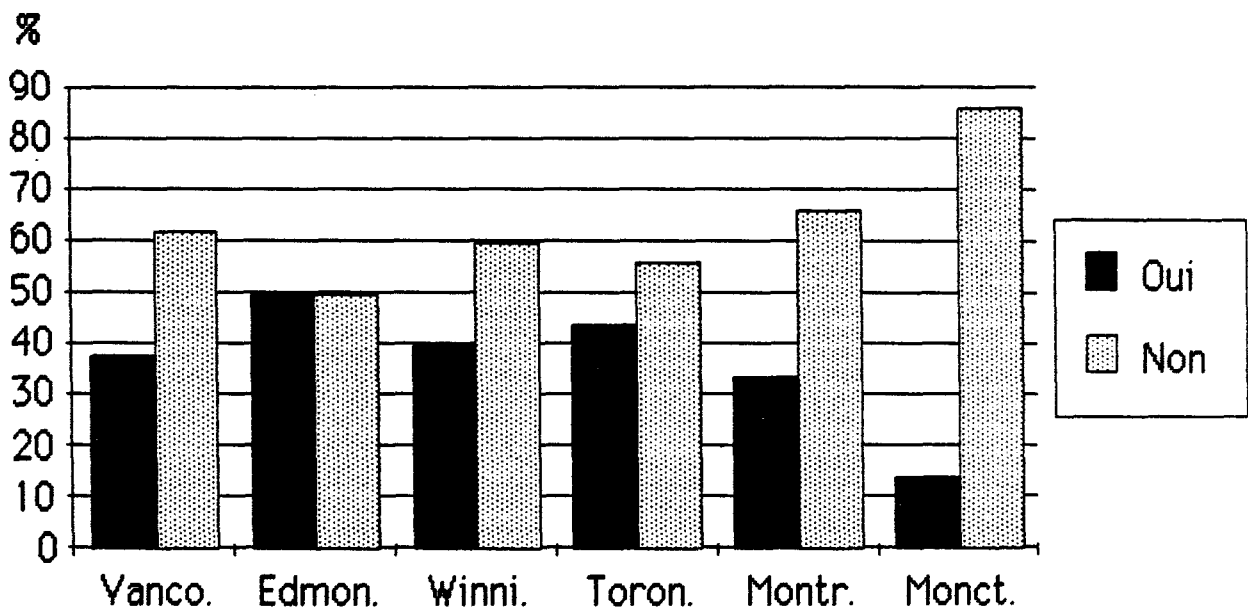


TABLEAU 13
Les gestes évités par crainte d'être victime

Gestes	N*	%
Sortir seul le soir	148	63.0
Fréquenter certains endroits	28	12.0
Ouvrir à des inconnus	23	9.8
Sortir avec des valeurs	18	7.7
Autres**	17	7.3
Total	234	100.0

* N réfère au nombre de personnes qui ont mentionné spontanément éviter chaque forme de conduite. Le total porte sur les conduites et ne représente pas des personnes différentes.

** Sortir seul le jour: 6; prendre les transports en commun: 1; non distingués: 10.

Il ressort qu'on évite surtout de sortir seul le soir. Très loin derrière, il arrive qu'on se garde de fréquenter des endroits, surtout si on vit seul ($\chi^2=7.3$, $p<.01$), comme les banques, magasins, bars et ruelles, d'ouvrir sa porte à des inconnus, de sortir avec de l'argent, son sac à main ou d'autres valeurs. C'est la face négative de la prévention.

2. Les comportements préventifs

Plus positivement, on a demandé aux personnes âgées si, au cours des deux dernières années, elles avaient fait quelque chose pour se protéger personnellement ou pour protéger leurs biens; 197 sur 568 (34.7%) ont répondu "oui" contre 371 (65.3%), "non", ce qui signifie que

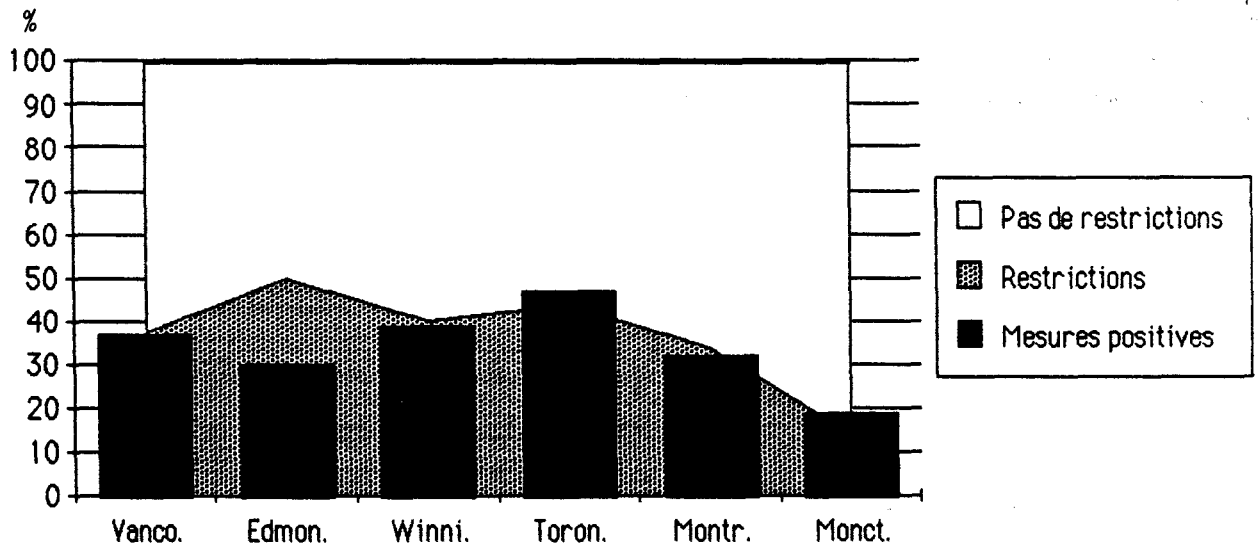
les victimes se protègent davantage que les non victimes ($\chi^2=12.0$, $p<.001$). Il n'y a pas de différence significative entre les sexes ni entre les gens qui vivent seuls et ceux qui vivent avec d'autres. Quant au revenu, il joue sur l'adoption de mesure de protection (tau c=.17, $p<.001$), au sens où plus il est élevé, plus les gens disent avoir pris des précautions. C'est encore à Moncton qu'on se montre le moins soucieux de se protéger des délinquants (18.8%) et c'est à Toronto qu'on se démène le plus à cette fin (47%). Le graphique 33 nous présente l'ampleur respective des restrictions que s'imposent les personnes âgées de chaque ville et des mesures préventives qu'elles adoptent.

Le portrait ne change pas beaucoup selon qu'on regarde les mesures restrictives ou les mesures positives. Ce n'est qu'à Edmonton qu'on dissocie apparemment les deux puisque, dans cette capitale de la prévention passive, on est à l'avant dernier rang de l'action préventive active. Quels sont les moyens de cette action?

Nous avons présenté aux personnes qui disaient faire quelque chose pour se protéger personnellement ou pour protéger leurs biens contre le crime toute une série de comportements possibles pour savoir si, au cours des deux dernières années, elles les avaient adoptés. Le tableau 14 nous présente les comportements et les réponses¹.

1. Un des énoncés de cette série se lisant: "Avez-vous évité certains endroits ou certaines activités?", nous l'assimilons, dans la présente analyse aux restrictions ou conduites d'évitement et l'avons exclu du présent tableau.

GRAPHIQUE 33

La prévention passive et la prévention active selon les villes

Une personne sur quatre (26.7%) dit avoir, au cours des deux dernières années, amélioré son appareillage mécanique de protection. Dans la même perspective d'empêcher les gens d'entrer chez eux, douze personnes (2.1%) se sont procurées un chien de garde. Beaucoup plus rares sont celles qui se préparent à affronter personnellement un éventuel agresseur ou voleur, comme nous permet de le constater le fait que seulement cinq sujets se sont procurés une arme et qu'un seul a suivi un cours d'auto-défense. Elles n'ont pas souvent non plus changé de résidence, de numéro de téléphone ni de travail (un seul sujet) mais davantage leurs habitudes ou leurs horaires. Une mesure que nous n'avons pas énoncée devant les répondants (inclue au tableau dans "autres") semble assez populaire pour être mentionnée. C'est le fait d'installer une minuterie pour éclairer régulièrement son domicile même en son absence. Dix sujets l'ont nommée spontanément. Les deux "autres mesures" rapportées sont d'avoir pris des assurances et d'avoir fait

identifier ses objets au burin. Le seul point sur lequel les victimes se différencient des non victimes est que les premières disent davantage avoir changé leurs habitudes ($X^2=8.2$, $p<.01$).

TABLEAU 14
Adoption de comportements de protection depuis deux ans

COMPORTEMENTS Avez-vous ...	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N*	%
... installé des serrures de sécurité des barreaux ou des grillages, un système d'alarme, coffre-fort?	152	26.7	418	73.3	570	100
... acheté un chien de garde?	12	2.1	557	97.9	569	100
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
... acheté ou porté une arme?	5	0.9	564	99.1	569	100
... suivi un cours d'auto-défense?	1	0.2	569	99.8	570	100
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
... changé vos habitudes ou vos horaires?	21	3.7	549	96.3	570	100
... déménagé définitivement ou temporairement?	7	1.2	563	98.8	570	100
... changé de numéro de téléphone?	6	1.1	564	98.9	570	100
... changé d'emploi?	1	1.8**	54	98.2	55	100
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
... pris d'autres mesures?	31	5.6	524	94.4	555	100

* Nombre variable de valeurs manquantes selon les items

** Pourcentage calculé sur ceux qui occupent actuellement un emploi.

N'oublions pas, enfin, qu'il s'agit de mesures de protection prises au cours des deux dernières années seulement et que les sujets de l'enquête peuvent donc avoir fait beaucoup de choses antérieurement. Il ressort néanmoins de l'analyse que les personnes âgées se fient bien plus

à la mécanique et aux conduites d'évitement qu'à leurs propres agissements comme moyens de défense contre le crime. Elles savent reconnaître que, même armées ou exercées, elles ne sont pas de taille à affronter un voleur ou un agresseur.

3. Les mesures préventives en cas d'absence

Les personnes âgées prennent-elles des dispositions particulières lorsqu'elles quittent leur domicile pour plus d'un jour ou deux? Nous leur en avons d'abord suggéré sept formes et avons ensuite ouvert la question à d'autres possibilités. Le tableau 15 nous fait part de leurs réponses.

TABLEAU 15
La protection du domicile en cas d'absence prolongée

MESURE DE PROTECTION Vous organisez-vous pour ...	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N*	%
... demander à quelqu'un de surveiller votre domicile?	399	73.8	142	26.2	541	100
... prévenir la police ou le concierge de votre domicile?	145	26.8	397	73.2	542	100
... laisser la radio ouverte ou les lumières allumées?	367	67.5	177	32.5	544	100
... faire tondre la pelouse ou enlever la neige?	291	63.7	166	36.3	457	100
... faire enlever ou arrêter le courrier ou les journaux?	328	61.8	203	38.2	531	100
... mettre les objets de valeur en lieu sûr?	323	61.2	205	38.8	528	100
... demander à quelqu'un d'habiter votre logement?	100	18.4	443	81.6	543	100
... Autres (Précisez)	8	1.6	497	98.4	505	100

* Le nombre des valeurs manquantes varie de 26 à 113 selon les items. Il est évident que l'énoncé relatif à la tonte de la pelouse et à l'enlèvement de la neige ne s'applique pas à un bon nombre de sujets. Il en est de même, à un degré moindre, pour tous les énoncés.

Cinq mesures de protection connaissent la faveur de la majorité (au-delà de 60%) des personnes âgées. La première consiste à demander à une personne de confiance de surveiller les lieux; les trois suivantes visent à faire croire aux inconnus que la résidence est habitée; la cinquième est de mettre les valeurs qu'on a en lieu sûr. Deux autres méthodes assez populaires consistent, l'une, à prévenir la police ou son concierge de son absence (26.8%) et l'autre à demander à quelqu'un d'habiter chez soi (18.4%).

Au total, 519 sujets sur nos 570¹ (91.1%) ont dit prendre l'une ou l'autre ou plusieurs des mesures de prudence suggérées, ce qui nous semble énorme. Les pourcentages varient régionalement de 98.8% à Edmonton à 83% à Montréal. Le sexe n'a rien à y voir. Par contre, on décèle une légère tendance, avec l'âge, à prendre moins de mesures de ce genre ($X^2=10.6$, $p<.01$). Nous avons déjà vu que la crainte était moins grande dans ce groupe d'âge. Aussi, les personnes qui ont déménagé depuis leurs 60 ans font moins preuve de prudence lorsqu'elles s'absentent pour quelques jours ($X^2=21.4$, $p<.0001$). Mais, il arrive souvent, au moment de la retraite, qu'on emménage dans des lieux plus protégés.

À l'encontre de la belle insouciance qu'ils ont manifestée jusqu'à maintenant, les gens âgés de Moncton présentent tous les signes d'une grande prudence quand ils quittent leur domicile pour quelques jours ou davantage. En effet, ils y sont relativement plus nombreux à faire appel à leur réseau de connaissances pour surveiller la maison, en entretenir l'extérieur et ramasser ou faire cesser la livraison du courrier ou des journaux, nous avons vu qu'ils sont particulièrement nombreux à en lire; enfin, ils mettent leurs valeurs en sécurité. À Winnipeg aussi, on fait davantage appel aux autres quand on quitte sa

1. Ici, toutes les valeurs manquantes ont été assimilées à des "non" afin d'empêcher qu'un sujet ayant adopté au moins une mesure ne soit rejeté des compilations dès qu'il ne s'exprime pas sur un autre item.

résidence pour un certain temps: pour entretenir l'extérieur de la maison (82.1%), pour l'habiter même (28.4%); enfin, on prévient la police ou son concierge.

Dans les grandes agglomérations, on se distingue en prenant moins de précautions que l'ensemble, mais pas dans les mêmes domaines. À Montréal, on se préoccupe moins de protéger ses valeurs et on demande très rarement à quelqu'un de venir habiter chez soi. À Toronto, on fait moins appel aux autres pour soigner l'extérieur ou s'occuper du courrier ou des journaux. Les villes de l'Ouest ont aussi leur particularité: à Edmonton, on demande davantage à autrui de surveiller son domicile et à Vancouver, on se préoccupe moins du courrier et des journaux.

Les particularités locales s'expliquent tantôt par la nature des services offerts (par exemple, distribution du courrier), tantôt par le mode d'habitation. Mais la qualité du réseau social semble jouer un rôle important. Moncton en est un exemple frappant. Là, les gens ne redoutent pas la victimisation, ils se protègent peu dans leur vie quotidienne mais lorsqu'ils s'éloignent du domicile, ils comptent sur leur entourage, entourage fort nombreux et présent, comme nous l'avons vu au chapitre de la vie socio-culturelle. Leur soudaine prudence apparente est peut-être tout simplement une question de plus grande accessibilité à des ressources.

4. Le rôle des aînés dans la prévention du crime

Les personnes âgées se croient-elles en mesure, seules ou avec d'autres, de contribuer à réduire la criminalité de leur voisinage? Cent cinquante (29.6%) le croient contre 357 (70.4%) qui ne s'y voient pas (63 valeurs manquantes). Les personnes qui ont changé de logement depuis leurs 60 ans ont moins souvent un sentiment d'utilité à cet égard ($X^2=8.93$, $p<.01$). C'est à Vancouver qu'on a le plus l'impression d'avoir un rôle à jouer (44.2%) et à Moncton, le moins (16.9%). Quels moyens a-t-on à sa disposition? Voici au tableau 16 les réponses obtenues des sujets qui s'attribuent un rôle.

TABLEAU 16
Les moyens à la disposition des personnes âgées
pour contribuer à réduire la criminalité

Moyens	Fréquence	%
Participer à des groupes de surveillance de quartier	112	79.4
Participer à des initiatives de prévention sociale (Âge d'Or)	10	7.1
Mieux protéger ses biens (serrures, alarmes)	7	5.0
Signaler les situations suspectes à la police	7	5.0
Faire des pressions sur les autorités pour être mieux protégés	3	2.1
Mieux se protéger personnellement (sorties, fréquentations)	1	0.7
Total*	141	100.0

* 9 valeurs manquantes

C'est en termes de surveillance du voisinage que quatre personnes âgées sur cinq croient possible d'avoir un rôle de prévention. La mobilité réduite et le désœuvrement relatif d'un grand nombre rendent ce point de vue tout-à-fait judicieux. Et il n'est pas étonnant que la stabilité résidentielle, parce qu'elle permet de connaître les allées et venues des habitués, soit un facteur de ce sentiment d'utilité en matière de prévention du crime.

Il faut bien voir ici que la question posée, vers la fin du questionnaire, n'était pas facile: "Pensez-vous que vous pourriez, seul(e) ou avec d'autres gens, faire quelque chose pour réduire la criminalité dans votre quartier ou votre voisinage? Que pourriez-vous faire surtout?"

5. Quelques commentaires

Les personnes âgées au Canada ne sont pas excessivement prudentes par peur du crime. Néanmoins un peu plus d'un tiers d'entre elles se restreignent plus ou moins dans leurs comportements à cause d'une crainte en rapport avec la criminalité tandis qu'un autre tiers (qu'on peut supposer le même pour une bonne part) dit avoir fait quelque chose pour se protéger ou protéger ses biens. Une expérience de victimisation semble un facteur de prudence, de même qu'un revenu plus élevé et, pour les mesures passives, le fait d'être du sexe féminin.

Des données qui précèdent, on induit facilement une relation entre la peur du crime et les actions préventives. Le fait d'avoir déjà été victimisé est relié aux précautions adoptées. En présence de telle relation, quelle est la direction de la relation? La prudence diminue-t-elle les risques de victimisation ou la victimisation augmente-t-elle la prudence? Notre questionnaire n'était pas construit pour répondre à cette question, malheureusement.

On constatera que nos questions n'étaient pas particulièrement adaptées à une population âgée. Elles ont été développées à partir de sondages nationaux et locaux dans divers pays et visaient tous les groupes d'âge. Il aurait été plus approprié d'axer nos interrogations sur des activités privilégiées par les aînés: les rencontres des groupes de l'Âge d'Or (le jour, le soir), la participation aux services religieux, les voyages organisés ou non, le bénévolat dans des oeuvres de charité, entre autres.

De même, il eût fallu distinguer entre les causes d'abstention à certaines activités. Si on ne participe pas à certains groupes le soir, en hiver, est-ce dû à la crainte du crime ou à la crainte d'une chute sur la glace? Notre questionnaire ne permettait pas de mettre en relation les craintes et les précautions et de les relativiser pour les matières criminelles ou non.

CHAPITRE IX

LES ATTITUDES À L'ÉGARD DU SYSTÈME DE JUSTICE

Ce chapitre est consacré aux attitudes des personnes âgées à l'égard de nos trois grandes institutions de contrôle en matière criminelle: la police, les tribunaux et le système correctionnel.

1. La police

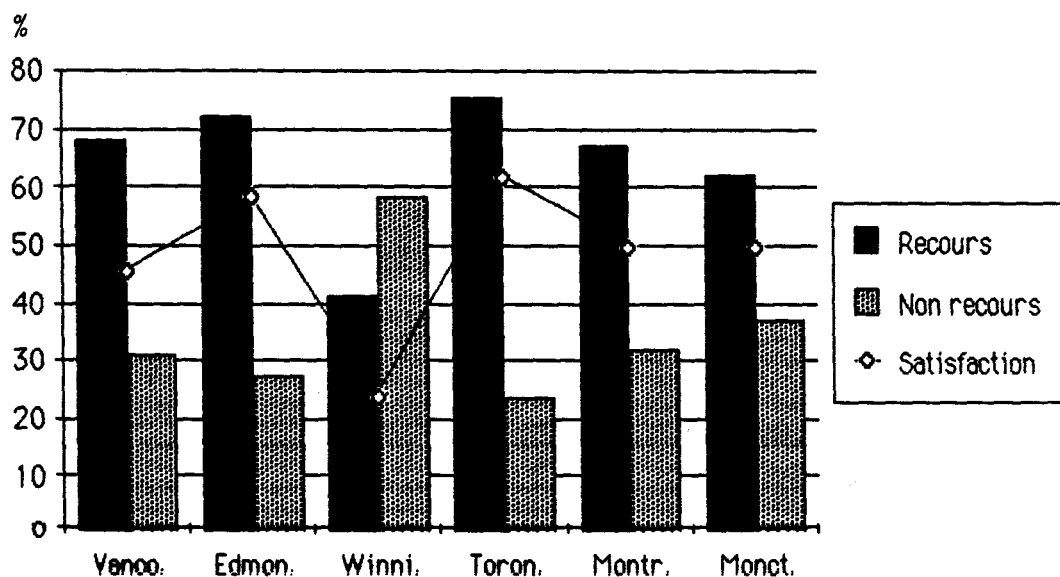
Nous avons voulu savoir dans quelle mesure les crimes sont signalés à la police et de manière générale, quelles sont les attitudes de nos sujets à l'égard de la police.

1.1 Le signalement

Les personnes âgées victimes d'infractions criminelles ont fait appel à la police dans une proportion de 65.1%. Ce taux est sensiblement plus élevé que celui des sujets de 65 ans et plus du sondage canadien de victimisation (1982), qui est de 53%. Nous n'observons pas de différence significative entre les hommes et les femmes, ni selon les groupes d'âges, la scolarité et le revenu. Le rapport du sondage montréalais soulignait pour sa part un signalement beaucoup plus fréquent de la part des hommes, ce que ses auteurs attribuaient au fait qu'ils étaient davantage victimes d'infractions contre les biens (Cousineau, 1987) et que les compagnies d'assurance demandaient alors des rapports de police pour rembourser les victimes. Le graphique 34 nous présente, pour chaque ville, les taux de signalement et le degré de satisfaction à l'endroit de l'intervention policière.

Au moment d'analyser ces résultats, rappelons que nos nombres ici ne sont pas très élevés (nombre total de victimes=172), d'où il peut arriver que quelques cas aberrants modifient passablement l'image projetée par les résultats. Cela étant dit, Winnipeg se distingue par un recours particulièrement bas au service de police (41.1%). Dans toutes les autres villes, on porte plainte plus souvent qu'on s'en abstient. C'est Toronto qui détient le taux le plus élevé d'appels à la police (75.9%). Aucune autre ville ne s'écarte réellement du profil national.

GRAPHIQUE 34
Le signalement à la police et la satisfaction
résultante selon la ville



Quant au taux de satisfaction qui résulte de l'intervention des limiers, il se situe pour l'ensemble du pays à 76.1% des victimes qui se sont adressées à la police. Moins nombreuses qu'ailleurs à avoir recours à la police, les victimes de notre échantillon de Winnipeg ont aussi, le cas échéant, le taux de satisfaction le moins élevé (58.3% des plaignants). C'est la seule ville qui se démarque radicalement de l'ensemble. Soulignons enfin que c'est à Edmonton qu'on trouve le taux de satisfaction le plus élevé chez ceux qui se sont prévalus des services policiers (85%). Mais c'est aussi à Edmonton que la police offre depuis des années des services aux victimes. Le niveau de satisfaction des plaignants à l'endroit du travail policier évolue en raison inverse du sentiment dépressif ($\tau c = .17, p < .01$).

Les raisons d'être satisfait ou non de l'intervention policière ne varient pas tellement. Ce qu'on demande d'abord et avant tout à la police, c'est de faire quelque chose, de se démener efficacement, rapidement, de retrouver les objets volés s'il y a lieu et d'arrêter les suspects. En second lieu, on attend de la police de la courtoisie, de l'information et qu'elle prenne au sérieux la plainte qui lui est faite.

1.2. Les opinions sur le travail policier

Voyons maintenant l'image générale que toutes les personnes âgées, victimes ou non, se font du travail policier. Nous avons sondé l'échantillon sur quatre aspects de la tâche policière et il s'est exprimé tel qu'il apparaît au tableau 17.

TABLEAU 17
L'appréciation générale du travail policier

Tâche policière		Satisfait				Total*
		Très	Assez	Peu	Pas du tout	
La recherche des criminels	N	212	238	47	28	525
	%	40.4	45.3	9	5.3	100
Le maintien de la sécurité dans votre quartier	N	234	239	48	14	535
	%	43.7	44.7	9.0	2.6	100
La rapidité des réponses aux appels d'urgence	N	228	159	22	14	423
	%	53.9	37.6	5.2	3.3	100
La protection de vos biens	N	205	224	29	17	475
	%	43.2	47.2	6.1	3.6	100

* Entre 35 et 147 valeurs manquantes selon les énoncés.

Notons tout d'abord le grand nombre de sujets (entre 6% et 26%) qui ne se prononcent pas. Les autres sont généralement fort satisfaits de l'accomplissement des tâches policières. Quatre sur cinq (78.8%) le sont sur tous les aspects du travail cernés par le questionnaire, les villes extrêmes étant Moncton où on trouve 89.7% de sujets satisfaits en tout point et Winnipeg, encore une fois, avec "seulement" 64.5% de répondants dans le même cas, ce qui n'est pas tout de même catastrophique. À l'autre extrême, 3.7% des personnes âgées trouvent l'intervention policière insatisfaisante en tout point.

Mais y aurait-il ici une différence entre les victimes et les non victimes? Il y en a une, mais pas énorme. La différence entre les deux groupes est significative sur deux points, à savoir que les victimes sont moins satisfaites en ce qui a trait à la recherche de criminels ($\chi^2=15.84$, $p<.01$) et à la protection de leurs biens ($\chi^2=22.11$, $p<.001$). Le fait de connaître ou non soi-même des victimes, ce que, après Cousineau (1987), nous appelons la victimisation indirecte, a de même une incidence sur la satisfaction qu'on ressent à l'endroit du travail policier sur deux points: la sécurité de son quartier ($\chi^2=16.26$, $p=.001$) et la protection de ses biens ($\chi^2=21.7$, $p<.001$). Dans les deux cas, le fait de connaître personnellement des victimes, tout comme le fait de l'avoir été soi-même, est associé à une baisse de satisfaction.

2. La justice

Pour appréhender la perception de la justice criminelle chez des personnes âgées, nous leur avons demandé de se prononcer en termes d'accord ou de désaccord avec des énoncés d'opinion sur divers aspects de la question. Le tableau 18 nous présente ces réactions à chacune des opinions exprimées.

TABLEAU 18
La perception du système de justice criminelle

Énoncé	EN ACCORD		EN DÉSACCORD		Total*
	Tout à fait	Plutôt fait	Tout à fait	Plutôt fait	
La justice est tellement compliquée qu'on n'y comprend rien	N 195 % 35.6	229 41.9	71 13.0	52 9.5	547 100
Un coupable peut toujours s'en tirer s'il a un bon avocat	N 211 % 39.4	227 42.4	59 11.0	38 7.1	535 100
La justice actuelle favorise plus les riches que les pauvres	N 196 % 39.0	206 41.0	54 10.7	47 9.3	503 100
Si je devais aller en cour en tant que victime, je suis certain(e) que je ne serais pas bien traitée	N 49 % 11.0	97 21.7	135 30.2	166 37.1	447 100
La cour traite mieux les accusés que les victimes	N 138 % 29.9	191 41.4	76 16.5	56 12.1	461 100
Les lois actuelles sont en retard sur la vie moderne	N 141 % 33.9	170 40.9	70 16.8	35 8.4	416 100
Quand on a affaire à la cour, on a l'impression que tout est jugé d'avance	N 75 % 20.1	102 27.3	95 25.4	102 27.3	374 100

* Entre 23 et 196 valeurs manquantes selon les énoncés.

Le tableau ne présente que les opinions exprimées. Comme en matière policière, bien des personnes âgées n'ont pas d'opinion sur ces questions, les taux d'abstention vont de 3.5 à 31.2%, du premier au dernier énoncé, taux extrêmement élevés compte tenu que les choix proposés aux répondants ne comportaient pas l'abstention. Nous serions portées à voir ici un aspect de la sagesse qui vient avec l'âge, celui de ne pas se sentir obligé d'avoir une opinion sur tout, ce qu'on connaît comme ce qu'on ne connaît pas.

Deuxième constat, cinq énoncés sur sept emportent un accord d'au moins sept sujets sur dix. Il est connu que, devant ce genre de question, les gens ont tendance à être d'accord avec ce qui est exprimé, d'où l'importance de la formulation choisie. Dans ce cas-ci, les énoncés exprimaient des facettes négatives du système judiciaire. Il ne faut donc pas sous-estimer cet effet psychologique sur les réponses exprimées.

Les deux énoncés qui entraînent le plus d'adhésion concernent l'importance d'avoir un bon avocat (81.8%) et d'être riche (80%) pour avoir les faveurs de la justice. À l'autre extrême, deux énoncés entraînent plus souvent le désaccord que l'accord des répondants. Ces derniers, majoritairement, s'opposent à l'affirmation voulant que la victime ne soit pas bien traitée en justice (67.3%). Peut-être pas aussi bien que les accusés, mais pas trop mal non plus! La plupart des sujets s'inscrivent en faux également devant l'opinion que les causes soient jugées d'avance (52.7%), mais ici l'opinion est quand même répartie assez également.

Le plus grand intérêt de ces énoncés d'opinion demeure leur utilisation comparative. Aussi, notons d'abord qu'il n'y a aucune différence significative entre les sexes sur ces opinions, ni entre les diverses catégories d'âge. Voyons maintenant ce qui ressort de la comparaison entre les villes. D'abord, Montréal ne dévie nulle part du profil national dans sa perception de la justice criminelle (le critère étant toujours un écart de 10%). Et c'est la seule. Moncton, à l'opposé, s'écarte du modèle sur trois points. Moins de gens encore y croient les victimes mal traitées (15.9%). Pourtant, plus souvent que dans toutes les autres villes, on trouve que la cour traite encore mieux les accusés (84.4%). Enfin, la ville acadienne partage moins l'opinion que les lois actuelles sont en retard sur la vie moderne (64.1%).

L'énoncé ayant trait à l'hypothèse qu'en matière de justice criminelle, tout soit jugé d'avance, ne suscite pas du tout les mêmes réactions d'une ville à l'autre. Les quatre villes anglophones se partagent les extrêmes sur le sujet, le pourcentage d'accord partant

d'aussi haut que 59.4% à Vancouver et 56.5% à Winnipeg pour descendre aussi bas que 34.5% à Edmonton et même 29.9% à Toronto. Cette dernière ville se distingue également par un accord nettement moindre que l'ensemble à l'énoncé selon lequel les accusés sont mieux traités que les victimes (53.4%). Restent enfin deux petites particularités, à savoir qu'à Winnipeg, on appréhende davantage, si on est victime, d'être mal traité (43.9%); et qu'à Edmonton, on fait moins reposer sur l'avocat le fardeau de la justice (71.2%).

Quelle est l'influence de la scolarité et du revenu sur l'évaluation du système de justice? Pour la scolarité, ça se résume à une chose: on accorde un peu moins d'importance au fait d'avoir un bon avocat à mesure qu'on monte dans l'échelle de scolarité (tau $b=.14$, $p<.001$). Quant au revenu, il semble influencer légèrement mais significativement la perception de presque tous les aspects de l'appareil judiciaire. C'est ainsi que plus on a un revenu élevé, moins on a tendance à croire que la justice est incompréhensible (tau $b=.16$, $p<.001$); que les victimes sont mal traitées (tau $b=.12$, $p<.01$); que la justice favorise les riches (tau $b=.11$, $p<.01$); qu'on ne sera pas trouvé coupable si on a un bon avocat (tau $b=.17$, $p<.0001$), que les causes sont jugées d'avance (tau $b=.18$, $p<.001$), enfin, que les accusés sont mieux traités que les victimes (tau $b=.17$, $p<.001$).

Dans quelles mesure le fait d'avoir été impliqué ou non dans le processus judiciaire, autrement dit, d'en avoir l'expérience directe, serait-il une variable discriminante dans les opinions des sujets sur la justice criminelle? Quatorze pour cent des personnes de notre échantillon ont déjà participé d'une manière ou d'une autre à l'administration de la justice, avec un écart de 9% (Toronto) à 21% (Vancouver) entre les villes. Si l'Ouest s'avère globalement plus impliqué que l'Est, on note que les deux plus grands centres urbains ont les plus bas niveaux de participation (Montréal: 10%).

Cette expérience s'est faite à différents titres. C'est en tant que témoins surtout (6%) que des personnes âgées ont eu affaire au

système judiciaire, puis en tant que victimes (3.9%) ou comme membres d'un jury (3.5%), les autres genres de participation représentant au maximum 1.1% des sujets. Quoi qu'il en soit, le fait d'avoir participé au système judiciaire n'influence de manière significative aucune des opinions que nous avons sollicitées sur la justice criminelle. Le contraire eût été surprenant vu l'âge de nos sujets et le faible pourcentage d'entre eux qui ont connu une expérience directe.

C'est également le cas pour le fait d'avoir ou non été soi-même victime et pour celui de connaître personnellement ou non des victimes: ces deux formes d'expérience, l'une directe, l'autre indirecte, n'ont pas, sociologiquement parlant, d'impact significatif même léger sur les perceptions du système judiciaire.

À l'occasion de leur sondage sur les attitudes du public canadien envers les politiques criminelles, Brillon et son équipe avaient constitué une échelle d'inéquité¹ à partir des trois énoncés:

"Un coupable peut toujours s'en tirer s'il a un bon avocat."

"Quand on a affaire à la Cour, on a l'impression que tout est jugé d'avance."

"La Cour traite mieux les accusés que les victimes."

Voyons comment se classent les gens de l'Âge d'Or par rapport à l'échantillon de 1982 auprès de l'ensemble de la population canadienne adulte.

Quatre personnes âgées sur dix qui se sont prononcées clairement sur chacun des énoncés constituant l'échelle y obtiennent le score maximum. Si on y ajoute les sujets ayant eu le score suivant, on obtient un total de 70.1% comparé aux 57.6% qu'obtenaient Brillon et son équipe

1. Échelle toujours constituée de la même manière que les précédentes et appelée également "scepticisme à l'égard de la justice pénale".

avec une population adulte en 1982. Leur rapport soulignait toutefois que le sous-échantillon des 60 ans et plus se situait à 64% dans ces deux catégories de réponses.

TABLEAU 19
Distribution des sujets sur l'échelle du sentiment
d'inéquité du système judiciaire

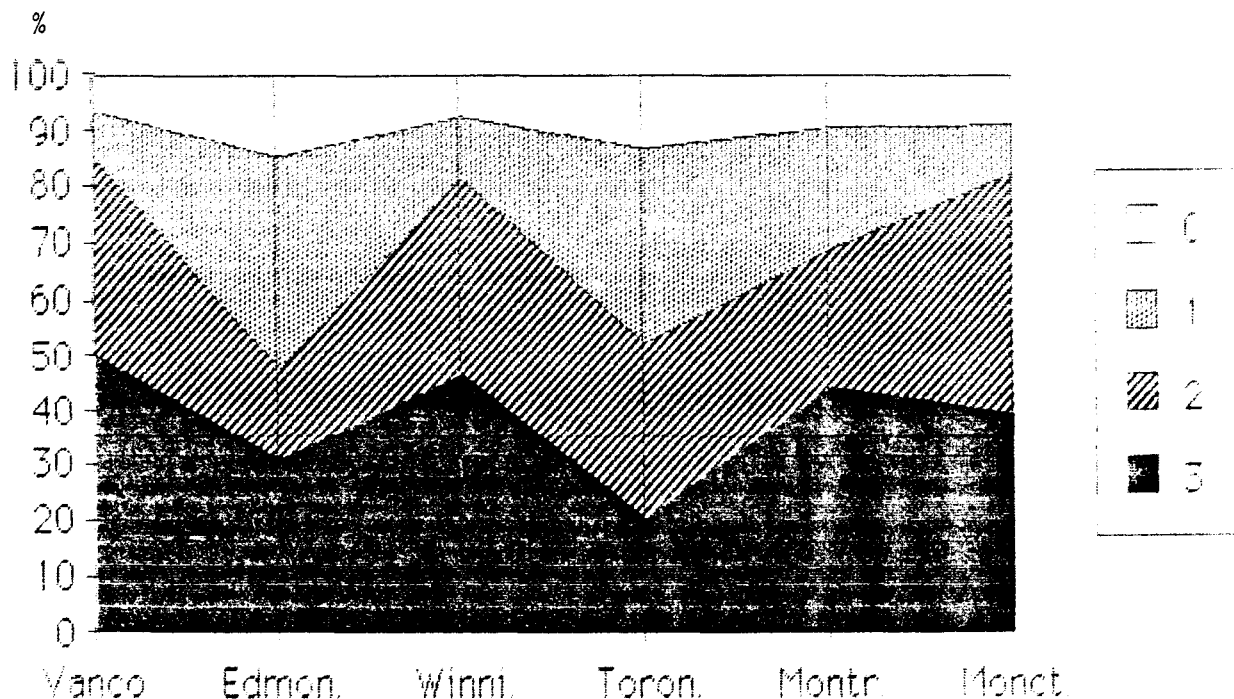
Score	Notre échantillon		L'échantillon de 1982	
	N	%	N	%
0 ¹	32	9.6	97	11.9
1	68	20.5	250	30.6
2	101	30.4	320	39.2
3	131	39.5	150	18.4
Total	331	100.0	817	100.0

239 valeurs manquantes²

Le graphique 35 laisse voir quelques disparités régionales dans la distribution des sujets. C'est à Toronto que ce sentiment est le moins aigu (score moyen de 1.6), suivie de près par Edmonton. À l'autre extrême se situe Vancouver, avec un score moyen de 2.3, suivie de près par les trois villes restantes. Il y a en quelque sorte une polarisation des villes quant à ce sentiment.

-
1. Dans leur rapport, les auteurs du sondage canadien ont renuméroté ces scores 1, 2, 3, 4.
 2. Le sujet était éliminé aussitôt qu'il n'avait pas donné de réponse sur l'un des énoncés composant l'indice.

GRAPHIQUE 35

Le sentiment d'inéquité selon la ville

A quoi tient le sentiment d'inéquité ou, plus modestement, à quelles variables se rattache-t-il? Sans relation significative avec l'âge, le sexe, ni la scolarité, ce sentiment est par contre tributaire du revenu familial ($\tau b=.24, p<.0001$): il diminue avec l'augmentation du revenu. La perception de l'inéquité du système judiciaire va également de pair avec quelques appréciations subjectives de ses conditions de vie: plus on estime satisfaisant son revenu ($\tau c=.17, p<.001$) et sa santé ($\tau c=.11, p<.01$), moins on trouve les tribunaux injustes. Le sentiment d'inéquité, enfin, s'associe à l'état dépressif ($\tau c=.13, p<.01$) et au conservatisme ($\tau b=.18, p<.991$).

Tournons-nous maintenant du côté des autres variables criminologiques pour voir leur influence éventuelle sur le sentiment d'inéquité chez les personnes âgées. Nous constatons d'abord que ni le fait d'avoir été victime, ni celui de connaître personnellement des victimes, ni même celui d'avoir eu l'occasion de participer à l'administration de la justice n'ont d'impacts significatifs sur le sentiment d'inéquité. Par contre, l'estimation qu'on fait de la gravité du problème de la criminalité dans son quartier s'y rattache ($\tau = .17$, $p < .001$), ainsi que le fait d'estimer son quartier plus criminalisé que les autres ($\tau = .14$, $p < .01$), les plus pessimistes trouvant le système judiciaire moins équitable. De même, un seul autre aspect de la peur du crime, l'insécurité ressentie en circulant à pied la nuit, s'y relie ($\tau = .12$, $p < .01$), et dans le même sens.

3. Le système correctionnel

Ici, l'investigation portait sur les attitudes à l'égard des sentences en général, et plus particulièrement sur la prison et la peine de mort.

3.1 Les sentences

Nous avons demandé aux personnes âgées si elles considéraient généralement les sentences comme trop, juste assez, ou pas assez sévères. Si on exclut les 73 sujets qui se sont reconnus incapables d'en juger, plus de quatre répondants sur cinq (81.9%) trouvent les sentences en général pas assez sévères, 16.9% les disent juste assez sévères et 1.2% trop sévères. Aucune ville ne se distingue à ces égards. Et plus on a une vision du monde conservatrice, moins on trouve les sentences sévères ($\tau = .17$, $p < .0001$).

Par rapport à quels types de criminels juge-t-on de la sévérité des peines? Priées de nous accorder une ou deux réponses à cette question, les personnes âgées ont donné un total de 756 réponses, dont les deux tiers exactement (66.6%) ont consisté à nommer des auteurs de

crimes contre la personne¹. Parmi le tiers restant, la moitié (16.1%) a désigné des voleurs et des fraudeurs. Puis, 7.2% des sujets ont répondu par des caractéristiques personnelles ou encore par des circonstances des infractions². Enfin, 6.2% ont nommé les auteurs d'autres genres de délits³ tandis que 3.8% répondaient "tous les types de criminels". Il ne faut pas s'étonner, vu la gravité des crimes auxquels elles se réfèrent, que les personnes âgées réclament des peines sévères.

3.2 La peine capitale

Sur la question fort discutée de la peine capitale, trente quatre personnes ne se sont pas prononcées. Les autres se répartissent à peu près de la façon suivante: un tiers tout à fait "pour", un tiers plutôt "pour" et le dernier tiers, "contre".

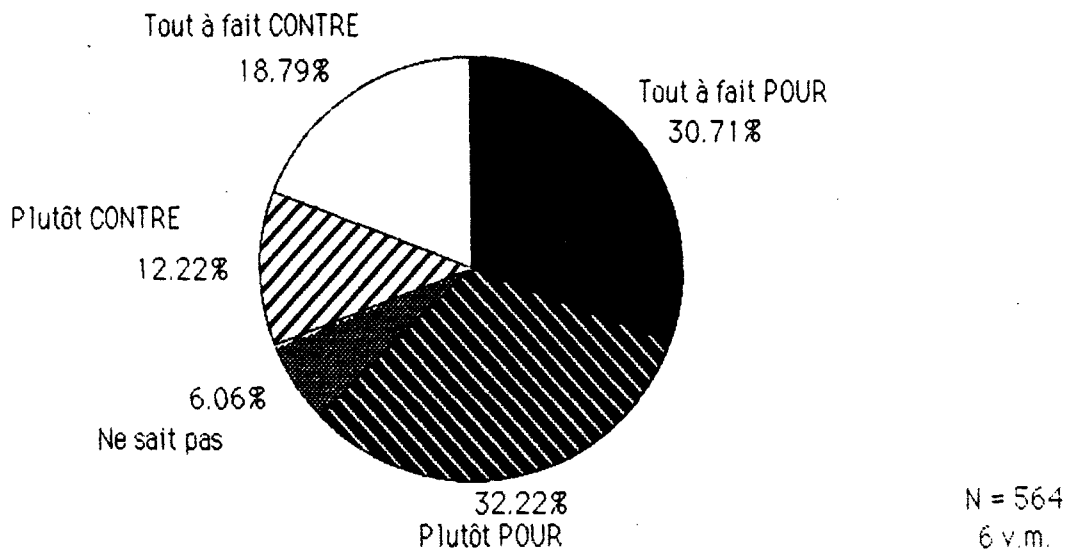
Ces opinions sont semblablement réparties d'un océan à l'autre. Ici non plus, aucune ville ne se particularise. En regroupant, d'une part, les plus ou moins "pour" et, d'autre part, les plus ou moins "contre", on obtient à peine un écart de 11% entre les villes (Montréal, 62.4% "pour" et Edmonton 73.3% "pour"). Ce n'est pas étonnant quand on pense que les principaux débats sur la peine capitale se passent au parlement fédéral et que, par conséquent, tout le Canada entend à peu près le même son de cloche.

Sur la peine capitale, comme sur la sévérité des sentences, les victimes ne réagissent pas différemment des non victimes; le fait d'avoir

-
1. Adultes qui martyrisent les enfants, assaillants, meurtriers, homicides, violeurs, pédophiles, délinquants sexuels, batteurs de femmes et d'enfants, violence contre les personnes âgées, inceste, violence, violents.
 2. Ceux qui occupent un poste de prestige ou dans le système judiciaire, les récidivistes, sadiques, malades, jeunes, prisonniers, mutins, sous l'influence de l'alcool ou des drogues; ceux dont les actes furent conscients, intentionnels ou prémédités.
 3. Alcool au volant, vandalisme, dangereux au volant, avortement, vendeur de drogue.

connu ou non une expérience avec le système de justice n'a pas d'influence. L'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le revenu n'ont pas significativement à y voir non plus. Par contre, une attitude conservatrice va de pair avec plus de faveur pour la peine de mort (tau c=.12, p<.01), de même que le sentiment de l'inéquité du système judiciaire (tau c=.19, p<.001).

GRAPHIQUE 36
Les opinions sur la peine capitale



3.3 La prison

Les peines privatives de liberté font partie de ces sujets sur lesquels il circule bien des idées, parfois fort peu nuancées. Voyons dans quelle mesure certaines opinions sont partagées par les personnes âgées.

TABLEAU 20
La perception des peines carcérales

Opinions sur la prison	EN ACCORD		EN DÉSACCORD		Total*
	Tout à fait	Plutôt fait	Tout à fait	Plutôt fait	
De nos jours, les prisons sont de véritables hôtels	N 170	163	82	60	475
	% 35.8	34.3	17.3	12.6	100
La prison est la meilleure solution pour réduire le crime	N 122	149	121	113	505
	% 24.2	29.5	24.0	22.4	100
La prison devrait servir uniquement pour les criminels violents	N 114	139	132	139	524
	% 21.8	26.5	25.2	26.5	100
En mettant les gens en prison, on en fait des criminels	N 63	175	129	139	506
	% 12.5	34.6	25.5	27.5	100
La prison aide les criminels à reprendre une vie normale	N 33	197	146	131	507
	% 6.5	38.9	28.8	25.8	100
Les longues sentences d'emprisonnement font plus de tort que de bien	N 57	117	131	127	432
	% 13.2	27.1	30.3	29.4	100
C'est inhumain de garder les gens en prison 25 ans	N 49	64	134	260	507
	% 9.7	12.6	26.4	51.3	100

* Entre 46 et 138 valeurs manquantes.

Beaucoup de personnes âgées se montrent réticentes à se prononcer sur ces questions, comme le fait apparaître le nombre élevé de valeurs manquantes. Celles qui le font se montrent particulièrement en désaccord (77.7% au total) avec l'énoncé qui dit que "C'est inhumain de garder les gens en prison 25 ans". Ce n'est pas étonnant puisqu'elles partagent à 70% le point de vue selon lequel "De nos jours, les prisons sont de véritables hôtels". Par ailleurs, une majorité de sujets (53.7%) estiment que "La prison est la meilleure solution pour diminuer le crime". Enfin, c'est la question de savoir si "Les longues sentences d'emprisonnement font plus de tort que de bien" qui a soulevé le plus de

doute puisque le quart des sujets interrogés n'ont pas exprimé d'opinion ferme sur le sujet.

D'une ville à l'autre, d'un énoncé à l'autre, les fluctuations sont grandes. Il n'y a pas de consensus. Deux cas extrêmes à noter: alors que Moncton s'écarte nettement des scores nationaux pour six énoncés sur sept, et toujours dans un sens favorable à la prison, Montréal se distingue pour cinq énoncés sur sept, et toujours dans un sens défavorable.

Les femmes plus que les hommes trouvent inhumaines les sentences de 25 ans ($X^2=14.12$, $p<.01$); et plus on vieillit, plus on est d'accord que les longues sentences font plus de tort que de bien ($X^2=18.59$, $p<.01$). Le niveau de scolarité est presque toujours insignifiant en rapport avec les opinions en matière pénale. Deux exceptions: à mesure que la scolarisation augmente, diminuent les croyances que la prison soit la meilleure solution pour diminuer le crime ($\tau b=.12$, $p<.001$) et qu'elle aide les criminels à reprendre une vie normale ($\tau b=.13$, $p<.001$). Le revenu, pour sa part, influence aussi deux aspects de la perception de l'incarcération: plus on a un revenu élevé, moins on croit que les prisons sont des hôtels ($\tau b=.20$, $p<.0001$) et que les longues sentences font plus de tort que de bien ($\tau b=.12$, $p<.01$).

Le fait d'avoir soi-même été victime n'influence significativement aucune des opinions relatives à la prison, ni d'ailleurs le fait d'avoir été participant au processus judiciaire.

4. Quelques commentaires

Un nombre important de personnes âgées refusent de se prononcer sur bien des points relatifs à nos institutions de contrôle social et cela est vrai tout autant pour la police que pour les tribunaux ou les prisons. Quand ils n'ont pas d'opinion, beaucoup, sinon tous, le disent sans vergogne.

Tel que l'indiquent plusieurs sondages de victimisation, les personnes âgées ont tendance à signaler à la police les crimes dont elles sont victimes et majoritairement, elles sont satisfaites de l'intervention. Les opinions générales sur la police sont très favorables. Elles le sont moins à Winnipeg qu'ailleurs, et moins chez ceux qui ont connu de près la victimisation, sur elles-mêmes ou par personne interposée.

L'opinion dominante sur les tribunaux est sévère. Si les énoncés soumis à l'échantillon étaient d'un style à l'emporte-pièce et s'ils présentaient une image odieuse de la justice, ils n'ont pas pour autant été jugés extravagants dans la plupart des cas et par la plupart des gens sauf peut-être par ceux qui ont refusé d'y répondre clairement. Il s'en dégage que nos tribunaux ne sont pas, aux yeux des Canadiens âgés, un haut lieu de la Justice. Là où, de toute évidence, les tribunaux mais aussi le législateur errent, c'est, selon l'opinion des personnes âgées, dans l'attribution des sentences. D'une part, elles sont en faveur d'une peine capitale qui n'existe plus; d'autre part, elles jugent massivement les sentences trop clémentes. Il faut dire qu'elles se prononcent à partir de catégories de criminels particulièrement redoutables.

Vraisemblablement à cause de cette même raison, mais aussi parce qu'elles voient la prison d'un assez bon oeil, les personnes âgées ne s'alarment pas du sort réservé aux détenus dans les prisons, même à très long terme. Cousineau (1987) parvenait à des constatations semblables et suggérait plusieurs explications. Il est suffisant de se rappeler que peu de gens âgés ont visité des prisons, que leurs images de la criminalité et de son contrôle leur parviennent surtout des médias d'information et, surtout peut-être, que la plupart d'entre eux ont survécu à des périodes de privation plutôt sévères (la crise, les guerres); dans de telles optiques, la prison n'apparaît pas comme un châtement bien lourd.

CONCLUSION

La cible de la présente recherche était les attitudes de la population âgée canadienne à l'endroit du phénomène criminel. Plus particulièrement, elle s'intéressait aux personnes âgées dites autonomes au sens où elles ne sont pas regroupées en des lieux protégés et ne reçoivent pas de soins particuliers à cause des faiblesses de leur âge. Cette sélection tenait à l'écart bon nombre de personnes âgées particulièrement sans défense, personnellement, mais vraisemblablement aussi mieux protégées que la moyenne, sinon des abus et harcèlements, du moins de la plupart des actes criminels types.

S'ajoutant à ce critère de sélection, il y avait celui qui tenait au fait que la mesure d'attitudes se fait au moyen d'entrevues et que celles-ci supposent un minimum de capacités dont le grand âge prive un certain nombre de nos aînés. Autrement dit, notre échantillon était composé des personnes âgées les moins vulnérables sur le plan personnel et les plus vulnérables sur le plan situationnel.

Lors de l'élaboration de la présente recherche, nous nous étions posé la question: "Vieillir, est-ce, pour la majorité des gens, devenir victimes de la maladie, de la pauvreté, de l'isolement, des délinquants et, de surcroît, de la peur du crime?".

Les résultats ne nous révèlent pas de situation catastrophique en matière de santé, de ressources financières et de vie sociale. Nos répondants s'estiment près de deux fois sur trois en bonne santé ou mieux et plus de quatre fois sur cinq, satisfaits de leur revenu. Celui-ci est pourtant généralement modeste, mais on peut supposer que les besoins le sont aussi. Néanmoins, il s'avère que le revenu est la donnée socio-démographique qui a un impact sur le plus grand nombre de variables psycho-socio-criminologiques. Quant à l'isolement, il n'est pas alarmant dans notre échantillon, comme en font foi le fait que près des deux tiers ne vivent pas seuls et celui que près de la moitié sont en contact au moins quotidien avec des voisins et amis.

Chez ces gens qui ne sont pas les plus démunis parmi leurs pairs mais les plus vulnérables à la criminalité-type, par leur situation, comment s'appréhende le phénomène criminel? D'abord, si pratiquement personne ne le considère comme son problème prioritaire, un répondant sur dix s'en dit beaucoup préoccupé, et deux, assez préoccupés. La victimisation n'est pas non plus une expérience commune, sans être rare toutefois, puisque près du tiers de nos sujets l'ont connue depuis qu'ils ont atteint leur soixantième anniversaire, soit en moyenne dix ans, et qu'un tiers encore (pour une part, le même; pour une part, autre) a eu connaissance de victimisation dans son entourage. Très majoritairement, nos sujets victimes l'ont été de crimes contre les biens. Les conséquences de ces victimisations sont estimées graves ou très graves par trois victimes sur dix¹ et de nouvelles habitudes de vie, teintées de prudence la plupart du temps, ont été adoptées suite à la victimisation quatre fois sur dix.

Si la proportion des sujets qui prennent des précautions face au crime est plus élevée chez les répondants qui en ont subi l'épreuve depuis leurs soixante ans que chez les autres, il n'en demeure pas moins que plus du tiers de tout l'échantillon avoue se priver de certaines choses par crainte d'être victime, et qu'un tiers encore dit avoir adopté, au cours des deux dernières années, des mesures concrètes de protection personnelle ou de ses biens.

Sous-jacente à la préoccupation pour le crime, les précautions et la victimisation, il y a, bien entendu, la peur. Nous l'avons mesurée sous plusieurs de ses facettes, partant de la simple préoccupation, et passant par le sentiment d'insécurité pour aboutir à la peur concrète de la victimisation criminelle; puis nous avons regardé les liens existant entre cette dernière et la peur des situations difficiles en général et enfin la peur de mourir. C'est à travers la configuration géographique

1. Il est probable que les éventuelles victimes les plus gravement atteintes s'excluaient elles-mêmes de l'échantillon soit par incapacité, soit par méfiance ou refus d'aborder les questions de criminalité.

des diverses peurs que nous avons aperçu entre elles une parenté parfois fort grande qui nous interdit désormais d'attribuer essentiellement à la criminalité réelle la peur du crime. Elle n'a en tout cas rien à voir — et on serait tenté d'ajouter "au contraire" mais la question est bien trop complexe — avec les taux de criminalité. Si la peur du crime est un peu plus grande chez ceux qui ont été victimes depuis leurs soixante ans que chez les autres¹, elle est tout aussi reliée — et parfois même davantage — à des réalités comme l'âge, le sexe et les états psychologiques des individus, cependant qu'elle est fort étroitement associée à la peur des autres situations pénibles de la vie.

Nos institutions de répression du crime connaissent inégalement les faveurs des personnes âgées. Mais il faut tout d'abord souligner que bon nombre de ces dernières se gardent d'émettre des opinions sur des matières qui, selon toute vraisemblance, leur sont étrangères. Si on s'en tient aux opinions exprimées, le portrait est le suivant. La police est très bien vue, surtout par qui n'a pas été victime d'acte criminel. Par contre, les tribunaux ne projettent rien d'une image de Justice. On dirait même tout le contraire. Et ici, les expériences avec le système judiciaire n'influencent apparemment pas les perceptions. Le mécontentement semble se cristalliser autour des sentences qui sont vues massivement comme trop clémentes. Quant au système correctionnel, il est beaucoup plus controversé mais ce n'est presque jamais sa rigueur qu'on lui reproche. C'est plutôt sa douceur. On n'est pas entiché de la prison mais on la préfère certainement à rien du tout et on ne connaît pas de mesure plus efficace pour neutraliser des criminels n'ayant rien à envier aux têtes d'affiche des journaux à sensation.

Nos résultats nous permettent-ils d'esquisser, fût-ce à grands traits, des portraits de nos six villes? Nous craindrions, ce faisant, de tomber dans la caricature qui n'a certainement pas sa place dans les

1. Peut-être le fait de considérer la victimisation au cours d'une période aussi variable selon les individus masque-t-il une relation plus forte entre victimisation et peur qui aurait davantage ressorti en comparant pour tous des périodes identiques du passé récent.

rapports scientifiques. Néanmoins essayons, en nous en tenant très strictement à nos constatations, de synthétiser les particularités que nous avons rencontrées.

C'est certainement la ville de Moncton qui laisse le plus facilement cerner ses caractères distinctifs, parce qu'ils sont cohérents. On dirait que la moins riche des villes de notre échantillon, peut-être pour cette raison, est restée à l'abri des convoitises. On y voit moins de victimes, moins de préoccupation pour le crime, moins de sentiment d'insécurité la nuit, relativement peu de peur d'être victime d'un acte criminel, plus d'insouciance et moins de reproches à l'endroit du système carcéral. Si ses aînés ne sont pas exempts de problèmes, comme un faible revenu et une santé insatisfaisante, ils jouissent tout de même des avantages psychologiques qu'apportent l'intégration familiale, la stabilité résidentielle, le fait d'habiter chez soi. Mais aucune de ces particularités, autant positive que négative, ne peut être rattachée unilatéralement à la peur du crime. C'est comme si, à Moncton, les facteurs socio-culturels surpassaient les facteurs personnels. Aucune autre ville ne dégage une impression aussi forte.

À l'autre extrémité du pays, s'il émane de Vancouver un parfum d'aisance et de sérénité (moins de dépression, de conservatisme et de défaitisme) devant la vie, celui-ci n'a tout de même pas un très grand impact sur les variables criminologiques puisque Vancouver s'y comporte presque toujours selon le profil national. Néanmoins, ses rares particularités sont ici en continuité avec ce qui précède, à savoir que les gens y trouvent leur quartier relativement moins criminalisé et que, malgré cela, ils y ont le plus le sentiment de pouvoir contribuer à réduire la criminalité dans leur entourage.

Face à ces deux villes privilégiées chacune à sa façon, l'univers des personnes âgées de Winnipeg a l'air sombre. Plus pauvres, moins scolarisées, ayant moins d'enfants, se trouvant en moins bonne santé, plus insatisfaites, plus déprimées, elles estiment vivre dans des quartiers relativement plus criminalisés et dont il se dégagerait

d'avantage une impression d'insécurité la nuit. Concrètement, pourtant, elles ne sont pas plus souvent victimes qu'ailleurs et ne craignent pas davantage de l'être. Pas plus que dans les autres villes, elles n'ont réellement peur des situations difficiles, non criminelles, que la vie réserve souvent tôt ou tard aux personnes âgées. Moins portées à s'adresser à la police lorsqu'elles sont victimes d'actes criminels, elles sont aussi, le cas échéant, les moins satisfaites de son intervention.

Toronto, la riche. Ses gens âgés ont souvent comme premiers soucis des problèmes psychologiques, problèmes de riches qu'on se permet de retourner dans sa tête quand les besoins plus élémentaires sont satisfaits. La peur est probablement de ceux-là. Il n'y a pas une peur extraordinaire à Toronto. Seulement, la peur de malheurs concrets, d'origine criminelle ou non, y est, avec constance, plus présente qu'ailleurs.

Montréal compte plus que la part qui lui revient de sous-scolarisés et de locataires. On y est conservateur et défaitiste, plus préoccupé par le crime, qui n'inspire de peur concrète particulière que sur un point: être attaqué dans la rue. Les personnes âgées de Montréal ont aussi deux autres peurs en excédent, non criminelles celles-là: se retrouver seul et isolé, l'apanage des grandes agglomérations, et la peur de mourir, une peur éminemment défaitiste. Enfin, les Montréalais croient moins que tous les autres aux vertus de l'incarcération.

Reste Edmonton, où plus de gens âgés qu'ailleurs ne craignent concrètement aucun délit, et où l'intervention de la police donne le plus de satisfaction. C'est pour le reste la plus typique du Canada en regard des attitudes envers la criminalité.

Enfin, notre recherche a mis en lumière un phénomène rarement observé, à savoir un espèce de détachement, avec l'âge, qui fait que la préoccupation pour le crime, de même que sa peur concrète, s'estompent au quatrième âge.

RÉFÉRENCES

- ADAM, R.; SMITH, T. (1976). Fear of Neighbourhood, National Opinion Research Center Report 127 C on the Social Change Project, National Research Center, Chicago.
- BEAULIEU, M. et BARIL, M. (1989). Vivre en résidence: des aînés se racontent. Montréal: Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.
- BLOCK, R. (1979). "Community, Environment and Violent Crime." Criminology, 17: 46-57.
- BRILLON, Y. (1984). "Les attitudes punitives dans la population canadienne." Canadian Journal of Criminology, 26 (3), 293-313.
- BRILLON, Y. (1987). Victimization and Fear of Crime Among the Elderly. Toronto: Butterworths.
- BRILLON, Y. (1986). Les personnes âgées face au crime. G.R.A.C., Université de Montréal: Centre international de criminologie comparée.
- BRILLON, Y. (1983). "La peur du crime et la punitivité chez les personnes âgées." Criminologie, vol. XVI, no 1: 7-30.
- BRILLON, Y.; Ch. LOUIS-GUÉRIN et M.Ch. LAMARCHE (1982). Les attitudes du public canadien envers les politiques criminelles. Les Cahiers de recherches criminologiques. No 1: Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.
- CANADIAN GOVERNMENTAL REPORT ON AGING (1982). Ministre des Approvisionnements et Services, Canada. No de catalogue H21-89/1982F.
- CHAPPEL, N.L., L.A. STRAIN and A.A. BLANDFORD (1986). Aging and Health Care: A Social Perspective. Toronto: Holt, Rinehart and Winston of Canada, Limited.
- COMITÉ D'ÉTUDE SUR LES ABUS EXERCÉS À L'ENDROIT DES PERSONNES ÂGÉES (1989). Revue de la littérature. Document inédit. Québec.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX (1987). Dossier "Personnes âgées". Québec.
- CONKLIN, J.E. (1976). Robbery, the Elderly, and Fear: an urban problem in search of solution, in Goldsmith and S.S. Goldsmith (eds.): Crime and the Elderly: Challenge and Response, Lexington, MA, Lexington, pp. 99-110.

- COOK, F.L. (1980). "Testing Claims about Criminal Victimization of the Elderly: Toward Age Based or Age Irrelevant Policies." Paper presented at the American Society of Criminology, San Francisco, California, November 5.
- COUSINEAU, M.M. (1987). Le crime, la justice et les personnes âgées. Les Cahiers de recherche criminologiques, Cahier no 7, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.
- DE BEAUVOIR, S. (1970). La vieillesse. Tomes 1 et 2. Paris: Gallimard.
- GOLDSMITH, J. and S.S. GOLDSMITH (eds.) (1976). Crime and the Elderly: Challenge and Response. Lexington (Mass.), Lexington Books.
- GROUPE DE RECHERCHE SUR LES ATTITUDES ENVERS LA CRIMINALITÉ (1982). Les attitudes du public canadien envers les politiques criminelles. Les Cahiers de recherches criminologiques, Cahier no 1. Centre international de criminologie comparée, G.R.A.C., Université de Montréal.
- HAHN, P.H. (1976). Crime Against the Elderly: A Study of Victimology, Santa Cruz, Davis Publication.
- LAMARCHE, M.-Ch. et Y. BRILLON (1983). Les personnes âgées de Montréal face au crime. Une recherche qualitative. Groupe de recherche sur les attitudes envers la criminalité (G.R.A.C.). Montréal: Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.
- LAWTON, M.P.; MAHENOW, L.; YAFFE, S. and FELDMAN, S. (1976). "Psychological Aspects of Crime and Fear of Crime", in Goldsmith, J. and S.S. Goldsmith (eds.), Crime and the Elderly, Lexington, (Mass.), Heath, Lexington Books, pp. 21-29.
- LOETHER, H.J. (1975). "Problems of Aging." Sociological and Social Psychological Perspectives (2e ed.). Cal.: Dickenson Publishing Company Inc. Encins.
- LOGAN, M.M. (1979). Crime Against the Elderly: Cruel and Unusual Punishment, Victimology, vol. 4, no 1; pp. 129-132.
- MATHEWS, G. (1988). Le vieillissement démographique et son impact sur la situation des personnes âgées et les services qui leur sont offerts. Québec: Conseil québécois de la recherche sociale.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1987). Enquête canadienne sur la promotion de la santé. Description des données québécoises. Québec: Ministère de la Santé et des services sociaux.
- NATIONAL COUNCIL OF WELFARE, CANADA (1984). Sixty-Five and Older. Ottawa.

- REIMAN, J.H. (1976). "Aging as Victimization: Reflections on the American Way of Life." In J. Goldsmith and S.S. Goldsmith (eds.). Crime and the Elderly, Lexington Books, MA: Heath, pp. 77-81.
- RIFAI YOUNG, M.A. and AMES, S.A. (1977). "Social Victimization of Older People: A Process of Social Exchange." In M.A. Young Rifai: Justice and Older Americans. Lexington Books, D.C. Heath, pp. 47-63.
- SKOGAN, W. and M. MAXFIELD (1980). Coping With Crime: Victimization, Fear and Reactions to Crime in Three American Cities. Northwestern University, Center for Urban Affairs: Chicago.
- SOLLICIGEUR GÉNÉRAL, CANADA (1985). Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain. Bulletin no 6: La victimisation des personnes âgées au Canada. Secrétariat du Ministère, Direction des programmes.
- STATISTIQUE CANADA (1987). Statistiques de la criminalité au Canada. Catalogue 85-205 Annuel.
- U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE (1987). Elderly victims. Special Report. Washington: U.S. Government, Bureau of Justice Statistics.
- YIN, P. (1985). Victimization and the Aged. Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, Publisher.

ANNEXES

ANNEXE A

LES DISTRIBUTIONS DE FRÉQUENCE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Quel âge avez-vous?

60-64	15	16	17	14	15	16
65-69	25	21	24	25	19	23
70-74	14	17	24	25	17	19
75-79	16	22	17	17	18	18
80 et plus	14	24	18	19	16	24
NR ou refus	1	0	0	0	0	0

Actuellement, êtes vous ...

Célibataire	5	16	5	21	5	8
Marié(e)	55	50	49	40	46	51
Séparé(e)	2	0	3	3	1	2
Divorcé(e)	2	2	8	3	8	2
Ou veuf(ve)?	21	32	35	33	25	37

Combien d'années de scolarité avez-vous complétées au total?

N'est jamais allé(e) à l'école	0	1	1	6	2	0
Niveau primaire (7e au moins)	20	33	24	33	11	4
Niveau secondaire (8e à 12e)	49	42	48	49	42	54
Plus de la 12e année (non Univ.)	7	10	13	3	17	19
Universitaire	9	14	14	8	12	23
Autre	0	0	0	1	1	0

Dans quelle catégorie se situait votre revenu familial total en 1982 avant déduction d'impôts?

Moins de 8 000\$	3	16	2	14	21	13
8 000 à 9 999\$	11	9	4	23	3	6
10 000 à 14 999\$	22	15	15	17	11	17
15 000 à 19 999\$	8	17	21	11	7	14
20 000 à 24 999\$	4	9	9	3	7	8
25 000 à 29 999\$	1	2	9	2	3	6
30 000 et plus	3	20	22	8	8	15
NSP	17	11	8	11	6	9
NR	16	1	10	10	19	12

Actuellement, avez-vous un emploi?

Oui	2	7	17	9	8	12
Non	83	93	83	91	77	88

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Depuis combien d'années avez-vous un emploi?

0 à 10	1	1	2	3	-	-
11 à 20	-	2	4	-	3	1
21 à 30	-	-	3	-	1	-
31 à 40	-	2	5	4	1	1
41 à 50	1	2	2	2	2	8
51 à 60	-	-	1	-	1	2
NAP - NR	83	93	83	91	77	88

Est-ce que vous avez déjà eu un emploi?

Oui	75	85	71	84	72	84
Non	8	8	12	7	5	4
NR	2	7	17	9	8	12

Durant combien d'années?

0 à 10	14	12	5	15	9	20
11 à 20	8	16	11	20	7	11
21 à 30	11	14	9	11	11	8
31 à 40	14	15	22	14	18	17
41 à 50	22	21	17	19	18	19
51 à 60	7	7	4	3	5	6
61 à 70	-	-	3	1	4	3
NAP - NR	9	15	29	17	13	16

Quel genre de travail avez-vous exercé durant la majeure partie de votre vie?

Cadre supérieur	-	1	1	-	-	2
Profession libérale	6	6	7	7	11	13
Semi-professionnel	3	11	4	6	4	6
Petit entrepreneur	2	4	4	6	7	4
Ouvrier spécialisé	24	24	30	16	26	46
Ouvrier non spécialisé	37	46	43	58	26	24
Travail au foyer	13	8	10	6	11	4
Autre	-	-	1	-	-	1
NR	-	-	-	1	-	-

Pensez-vous qu'actuellement votre vie personnelle est meilleure, pire, ou la même qu'il y a 5 ans?

Meilleure	23	19	26	28	22	30
La même	44	57	55	45	42	51
Pire	18	24	19	26	19	18
NSP - NR	-	-	-	1	2	1

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Quel est le problème qui vous préoccupe le plus dans votre vie quotidienne?

Criminalité, délinquance, violence drogue	-	-	3	-	2	1
Problèmes personnels ou familiaux d'ordre économique (argent, chô- mage, coût de la vie, inflation, emploi, logement)	15	21	10	19	11	15
Problèmes personnels ou familiaux d'ordre physique ou de santé (vieillesse, santé, maladies, hospitalisation)	28	36	40	37	34	31
Problèmes personnels ou familiaux d'ordre psychologique (insécurité, insatisfaction, peur de la retraite, solitude, etc.)	6	7	15	1	7	4
Problèmes familiaux touchant les enfants et la cohésion familiale (avenir, famille, éducation, drogues)	8	4	6	7	5	7
Problèmes nationaux ou locaux (écologie, unité canadienne, vie politique)	2	2	1	2	-	-
Problèmes internationaux (famine, guerre, écologie)	-	1	1	-	-	1
Voisinage	-	-	1	1	-	1
Problèmes humanitaires	2	-	3	2	2	1
NR	24	29	20	31	24	39

Quel est selon vous le problème le plus important auquel les personnes de
60 ans et plus font face au Canada?

Criminalité, délinquance, violence drogue	1	-	4	3	1	-
Problèmes personnels ou familiaux d'ordre économique (argent, chô- mage, coût de la vie, inflation, emploi, logement)	46	45	37	20	22	48
Problèmes personnels ou familiaux d'ordre physique ou de santé (vieillesse, santé, maladies, hospitalisation)	21	24	24	39	26	17
Problèmes personnels ou familiaux d'ordre psychologique (insécurité, insatisfaction, peur de la retraite, solitude, etc.)	12	25	23	14	21	22
Problèmes familiaux touchant les enfants et la cohésion familiale (avenir, famille, éducation, drogues)	-	1	1	2	1	1

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

 Problèmes nationaux ou locaux
 (écologie, unité canadienne,
 vie politique)

Problèmes humanitaires

NR

-	-	-	-	-	1
-	1	1	2	2	-
5	4	10	20	12	11

Dans quel type de logement habitez-vous?

En chambre

En appartement

Dans duplex-triplex

Maison unifamiliale

-	2	-	-	2	1
13	37	25	44	24	37
8	38	2	7	1	1
64	23	73	49	58	61

Êtes-vous propriétaire ou locataire?

Propriétaire

Locataire

64	37	68	53	55	64
21	63	32	47	30	36

Depuis combien de temps habitez-vous dans ce quartier?

0- 5 ans

6-10 ans

11-15 ans

16-20 ans

21-25 ans

26-30 ans

31-35 ans

36-40 ans

41-45 ans

46-50

51 ans et plus

NR

15	14	18	21	13	15
5	4	11	11	11	15
3	15	9	15	4	6
6	12	4	10	6	9
9	7	12	5	13	7
8	8	15	8	5	12
9	9	11	8	15	6
11	1	8	12	6	13
9	4	2	1	5	7
5	11	3	4	2	4
5	-	7	5	4	6
-	-	-	-	1	-

 Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e)
 du logement que vous habitez présentement?

Très satisfait(e)

Satisfait(e)

Insatisfait(e)

Très insatisfait(e)

NSP

NR

62	71	63	43	54	80
20	23	34	44	27	16
3	3	3	5	3	3
-	2	-	6	1	1
-	-	-	1	-	-
-	1	-	1	-	-

Avez-vous changé de logement depuis l'âge de 60 ans?

Oui

Non

22	44	30	40	29	43
63	56	70	60	56	57

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Combien de fois?

1	17	27	19	21	18	27
2	2	10	5	12	6	7
3	2	4	2	4	3	7
4	1	-	1	-	1	2
5	-	1	2	-	1	-
6	-	-	1	-	-	-
7	-	-	-	2	-	-
NSP	-	1	-	1	-	-
NAP - NR	63	56	70	60	56	57

Pourquoi avez-vous déménagé la dernière fois?

Difficulté d'accès	-	-	2	-	-	1
Manque de commodité	1	-	-	3	-	-
Loyer trop élevé	3	2	2	1	2	1
Départ d'un enfant	-	1	-	-	1	-
Départ causé par la maladie	3	3	-	5	5	5
Différend avec propriétaire	-	-	-	1	-	-
Sinistre (feu, incendie, etc.)	-	1	2	-	-	-
Expropriation	-	1	-	-	-	1
Salubrité	-	1	-	-	-	-
Vente et achat de la propriété	6	10	6	8	2	3
Cohabitation	3	2	3	2	1	1
Milieu trop bruyant	1	-	-	1	1	2
Acquisition d'autonomie	-	-	-	-	1	-
Renouveau	-	2	3	3	3	5
Insatisfaction du logement (petit, grand) tout compris	2	13	5	4	2	12
Rapprochement familial	1	-	2	-	4	3
Rapprochement du travail	-	-	2	1	-	1
Sécurité	-	5	-	2	1	-
Mort d'un membre de la famille	1	2	1	2	3	2
Changé de pays, de province	1	-	2	1	2	2
Autre	-	-	-	6	1	4
NAP - NR	63	57	70	60	56	57

Est-ce que vous habitez seul(e) ou avec d'autres personnes?

Seul(e)	19	37	32	47	33	43
Avec d'autres	66	63	68	53	52	57

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Combien de personnes habitent avec vous?

1	50	49	46	42	45	50
2	8	11	6	3	5	5
3	3	1	7	5	-	2
4	3	2	3	2	1	-
5	1	-	3	1	-	-
6	-	-	2	-	-	-
NR - NAP - NSP	-	37	33	47	34	43

Quels sont vos liens de parenté avec ces autres personnes?

Conjoint						
Oui	55	50	48	40	46	50
Non	12	3	20	13	6	7
NR - NAP	18	37	32	47	33	43
Enfants						
Oui	16	13	26	9	9	10
Non	51	50	42	44	42	47
NR - NAP	18	37	32	47	34	43
Autres parents						
Oui	9	12	7	6	4	2
Non	58	51	61	47	47	55
NR - NAP	18	37	32	47	34	43
Amis						
Oui	2	-	7	3	1	2
Non	65	63	61	50	50	55
NR - NAP	18	37	32	47	34	43
Étrangers						
Oui	1	-	1	4	-	-
Non	66	63	67	59	51	57
NR - NAP	18	37	32	47	34	43

Est-ce que parmi ces personnes il y en a qui sont ...

Plus jeunes	35	40	42	28	27	27
Plus âgés	20	16	13	15	22	21
Plus jeunes et plus âgés	4	1	5	2	-	1
Du même âge que vous	3	1	7	6	2	5
Plus jeunes et du même âge	-	2	1	-	-	1
Plus jeunes, plus âgés et du même âge	1	1	-	-	-	1
NSP	-	-	-	1	1	-
NR - NAP	22	39	32	48	33	44

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Maintenant, nous allons poser quelques questions sur vos relations familiales et sociales.

Avez-vous des enfants vivants?

Oui	71	77	82	70	74	83
Non	14	23	18	30	11	17

Combien?

1	11	16	23	8	11	12
2	18	28	24	22	23	28
3	18	15	19	15	17	21
4	10	12	10	10	13	14
5	10	2	4	8	4	3
6	5	3	1	-	2	2
7	3	-	1	3	1	1
8	-	-	-	2	1	1
9	-	1	-	1	-	-
10	-	-	-	1	-	-
11	1	-	-	-	1	1
12 et plus	2	-	-	-	1	-
NR - NAP	14	23	18	30	11	17

À quelle fréquence avez-vous des contacts avec l'un ou l'autre de vos enfants?

Tous les jours	20	25	14	24	23	23
2 à 6 fois par semaine	10	19	17	16	12	17
Une fois par semaine	13	9	11	11	18	16
2 à 3 fois par mois	5	3	7	1	5	6
Une fois par mois	5	3	1	3	4	6
Quelques fois par année	2	4	4	2	2	5
Jamais	-	-	1	2	-	-
Habite avec son enfant	16	13	26	10	9	10
NSP - NR - NAP	14	24	19	31	12	17

À quelle fréquence avez-vous des contacts avec votre parenté (petits-enfants, frères-soeurs-cousins)?

Tous les jours	11	12	7	12	12	8
Plusieurs fois par semaine	21	16	17	22	10	23
Une fois par semaine	15	20	19	13	21	14
Plusieurs fois par mois	11	12	16	8	10	11
Une fois par mois	9	7	8	8	8	15
Quelques fois par année	7	16	20	18	17	17
Jamais	2	4	5	11	3	9
Habite avec sa parenté	9	12	8	6	4	2
NR	-	1	-	2	-	1

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

A quelle fréquence avez-vous des contacts avec vos amis et vos voisins?

Tous les jours	48	30	47	47	38	51
Plusieurs fois par semaine	18	26	22	22	24	29
Une fois par semaine	12	26	15	15	15	9
Plusieurs fois par mois	5	8	6	4	1	4
Une fois par mois	2	2	2	4	4	1
Quelques fois par année	-	3	4	4	1	6
Jamais	-	5	4	2	1	-
NR	-	-	-	2	1	-

Est-ce que vous participez à ...

Des groupes sociaux

Oui	34	36	45	35	45	49
Non	51	64	55	65	39	51
NR	-	-	-	-	1	-

Des groupes religieux

Oui	45	16	29	36	44	30
Non	40	84	69	64	40	70
NR	-	-	2	-	1	-

Des groupes socialement engagés

Oui	3	6	14	9	11	14
Non	81	94	84	91	73	86
NR - NSP	1	-	2	-	1	-

D'autres groupes

Oui	2	2	2	5	4	
Non	83	93	91	90	76	
NR - NSP	-	5	5	1	5	
	-	-	2	3	-	
	-	-	-	1	-	

En moyenne, combien d'heures par jour écoutez-vous la radio et/ou la télévision?

Très rarement	1	1	-	3	3
Moins de deux heures/jour	9	16	13	14	19
Deux à quatre heures/jour	26	31	30	25	31
Plus de quatre heures/jour	49	52	56	57	32
NSP	-	-	1	-	-
NR	-	-	-	-	1

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Quel genre d'émissions regardez-vous ou écoutez-vous?

Téléromans					
Oui	31	53	43	38	32
Non	54	47	57	60	53
NR	-	-	-	2	-
Musique					
Oui	62	76	73	68	51
Non	22	24	27	30	33
NR	-	-	-	2	1
Sports					
Oui	40	46	57	56	60
Non	45	54	43	42	24
NR	-	-	-	2	1
Nouvelles					
Oui	82	99	98	93	81
Non	3	1	2	5	4
NR	-	-	-	2	-
Affaires publiques					
Oui	45	78	79	63	55
Non	39	22	20	34	30
NSP	-	-	1	-	-
NR	1	-	-	3	-
Lignes ouvertes					
Oui	21	39	46	52	34
Non	63	61	54	46	51
NSP	1	-	-	-	-
NR	-	-	-	9	-
Autres					
Oui	23	46	24	22	31
Non	62	52	75	49	54
NSP	-	2	1	8	-
NR	-	-	-	21	-

Est-ce que vous lisez les journaux quotidiens?

Très souvent	72	62	59	51	50
Souvent	5	10	26	16	13
Rarement	5	8	9	12	6
Jamais	3	18	6	21	6
NSP	-	-	-	-	-
NR	-	2	-	-	-

REVENU

Maintenant, nous allons poser quelques questions touchant vos revenus.

Est-ce que votre revenu actuel vous permet de vivre convenablement?

Oui	70	81	85	78	73	86
Non	15	18	14	20	12	14
NSP - NR	-	1	1	2	-	-

Est-ce qu'il vous oblige à faire certains sacrifices?

Oui	14	16	13	18	10	13
Non	1	3	2	3	2	1
NR - NAP	70	81	85	79	73	86

Dans quel domaine?

Nourriture

Oui	3	3	2	10	4	6
Non	11	13	11	8	6	7
NR - NAP	71	84	87	82	75	87

Tabac, boissons alcooliques

Oui	1	6	2	4	1	2
Non	13	10	10	12	9	11
NR - NAP	71	84	88	84	75	87

Vêtements

Oui	9	13	10	11	6	7
Non	4	3	3	7	4	6
NR - NAP	72	84	87	82	75	87

Mobilier

Oui	7	6	4	10	2	6
Non	5	10	9	5	8	7
NR - NAP	73	84	87	85	75	87

Transport

Oui	10	9	7	7	3	3
Non	4	7	6	10	7	10
NR - NAP	71	84	87	83	75	87

Loisirs

Oui	8	13	8	10	8	7
Non	6	3	5	8	2	6
NR - NAP	71	84	87	82	75	87

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Remèdes						
Oui	1	3	2	6	1	2
Non	13	13	11	12	9	11
NR - NAP	71	84	87	82	75	87
Voyages						
Oui	8	13	11	11	8	8
Non	5	3	2	7	2	5
NR - NAP	72	84	87	82	75	87
Autres						
Oui	-	3	-	1	-	4
Non	14	13	13	9	10	9
NR - NAP	71	84	87	90	75	87

Quel montant mensuel supplémentaire vous serait nécessaire pour vivre sans vous priver?

0 à 20\$	-	2	-	-	-	1
21 à 50\$	-	1	-	-	-	-
51 à 100\$	2	4	1	2	-	1
101 à 150\$	-	1	1	2	-	-
151 à 200\$	5	2	2	4	2	2
201 à 250\$	-	-	-	1	-	-
251 à 300\$	-	2	2	1	-	1
301 à 350\$	-	1	-	1	-	-
351 à 400\$	-	-	1	2	1	1
401 à 450\$	-	-	-	-	1	1
451 à 500\$	2	1	1	-	1	2
501 à 600\$	-	-	-	1	-	-
601 à 700\$	1	-	-	-	-	-
701 à 800\$	1	-	-	-	-	-
801 à 900\$	-	-	-	-	1	-
998\$ et plus	1	-	2	2	3	2
NSP - PR	1	2	3	2	1	2
NAP	71	84	87	82	75	87

SANTÉ

Si vous le permettez, nous allons vous poser quelques questions concernant votre état de santé.

Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est ...

Excellente	11	24	24	8	20	14
Très bonne	13	18	31	20	19	21
Bonne	22	28	17	22	17	34
Moyenne	27	15	18	27	19	25

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Mauvaise	12	15	10	20	10	6
NSP	-	-	-	2	-	-
PR	-	-	-	1	-	-

Êtes-vous limité dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire à cause d'un handicap ou d'un problème de santé chronique?

Oui	24	33	28	47	29	39
Non	61	67	72	51	56	61
PR	-	-	-	2	-	-

Pour sortir de votre logement, avez-vous besoin de soutien ...

Je ne sors jamais	-	1	1	2	-	-
Non	81	82	90	82	79	82
Oui (cane, chaise roulante, cane blanche, prothèse)	3	12	5	8	3	12
Oui, être accompagné(e)	1	4	2	3	2	3
Oui, autre	-	-	-	1	-	-
Combinaison	-	1	2	3	1	2
PR	-	-	-	1	-	1

Au cours des douze derniers mois, avez-vous dû être hospitalisé, ou garder le lit?

Oui	25	16	18	30	22	23
Non	60	84	82	69	63	77
NR	-	-	-	1	-	-

Durant combien de temps?

Moins d'une semaine	9	3	7	8	7	12
Une semaine à moins d'un mois	16	7	8	10	11	8
1 à 2 mois	-	4	-	7	1	2
Plus de 2 mois	-	1	3	3	3	1
NSP	-	1	-	1	-	-
PR - NAP	60	84	82	71	63	77

Souffrez-vous d'un problème de santé de longue durée?

Oui	31	46	44	54	40	47
Non	53	53	56	44	45	53
NSP	-	1	-	-	-	-
NR	1	-	-	2	-	-

Lequel?

Anémie	-	-	1	-	-	1
Maladie de la peau	-	1	1	-	-	-
Allergies, rhume des foins	-	1	-	1	-	1
Dos ou colonne	1	1	-	4	1	3
Os ou articulations	7	10	15	9	14	16
Cancer	3	1	2	-	2	1
Diabète	4	6	5	5	7	8
Emphysème, bronchite, toux, asthme	2	5	4	15	3	7
Dépression	-	1	1	-	-	-
Hypertension, basse pression	7	6	5	10	3	5
Maladie de coeur, angine	11	12	9	15	5	7
Troubles urinaires, rein, prostate	1	1	2	2	2	-
Troubles de la digestion	1	6	2	1	2	1
Migraines	-	1	1	-	-	-
Perte d'un membre	-	-	-	-	-	1
Paralysie	-	-	-	-	-	2
Nervosité	-	1	-	2	-	-
Confusion, perte de mémoire,						
Hallucinations	-	1	-	-	-	-
Audition	-	1	-	1	2	-
Vue	-	1	-	1	2	3
Circulation	-	2	2	4	3	3
Autre	2	-	3	4	5	1
NR	54	-	-	-	-	-

Est-ce que cette maladie nécessite des soins constants?

Oui	17	28	30	40	27	33
Non	14	20	14	14	13	14
NAP-NR-NSP	54	52	56	46	45	53

Durant les douze derniers mois avez-vous absorbé:

- des médicaments pour la digestion ou l'intestion?

oui	26	34	27	35	22	26
non	58	66	73	65	63	74
NR	1	-	-	2	-	-

- des tranquillisants ou des somnifères

Oui	11	33	21	24	18	13
Non	73	67	79	74	66	87
NSP	-	-	-	-	1	-
NR	1	-	-	2	-	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

- des médicaments pour soulager les douleurs articulaires

Oui	20	29	29	37	29	39
Non	64	70	71	61	56	61
NSP	-	1	-	-	-	-
NR	1	-	-	2	-	-

- des stimulants ou des anti-dépresseurs

Oui	10	9	7	9	6	4
Non	74	90	93	89	77	96
NSP	-	1	-	-	1	-
NR	1	-	-	2	1	-

- des médicaments pour contrôler la pression artérielle

Oui	27	31	35	31	21	29
Non	57	69	64	67	63	71
NSP	-	-	1	-	1	-
NR	1	-	-	2	-	-

- des médicaments pour le diabète

Oui	7	9	11	8	7	7
Non	77	91	89	90	77	93
NSP	-	-	-	-	1	-
NR	1	-	-	2	-	-

- d'autres médicaments

Oui, sans préciser	5	13	8	10	11	8
Non	65	71	72	67	49	68
Coeur	8	9	5	7	6	11
Respiration, etc.	4	3	4	5	2	7
Glande thyroïde	1	1	4	1	-	3
Vitamines, calcium, fer	-	2	3	1	13	2
Anti-coagulants	1	1	-	2	4	1
NSP	-	-	1	2	-	-
NR	1	-	3	5	-	-

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Voici un certain nombre d'opinions sur la façon de décrire certaines impressions face à la vie. Êtes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'entre elles?

J'ai eu plus de chance dans la vie que la plupart des gens que je connais.

Totalement d'accord	31	36	37	26	31	43
Plutôt en accord	39	40	42	39	39	40
Plutôt en désaccord	8	16	12	16	9	11
Totalement en désaccord	7	5	3	12	1	3
NSP	-	1	5	4	3	3
NR	-	2	1	3	2	-

Je suis assez satisfait(e) de ma vie quand j'y repense

Totalement d'accord	50	58	49	40	50	67
Plutôt en accord	28	34	40	43	33	30
Plutôt en désaccord	5	4	10	11	-	3
Totalement en désaccord	2	3	1	4	1	-
NSP	-	-	-	-	1	-
NR	-	1	-	2	-	-

Actuellement, c'est la période la plus difficile de ma vie

Totalement d'accord	9	30	12	17	13	10
Plutôt en accord	17	9	18	19	9	7
Plutôt en désaccord	21	20	25	25	12	28
Totalement en désaccord	38	40	44	34	50	55
NSP	-	1	1	3	1	-
NR	-	-	-	2	-	-

Tout ce que je fais est sans intérêt, monotone

Totalement d'accord	4	11	4	11	2	2
Plutôt en accord	5	10	2	11	5	5
Plutôt en désaccord	18	14	31	16	8	25
Totalement en désaccord	58	62	62	57	67	68
NSP	-	2	1	1	1	-
NR	-	1	-	4	2	-

Quand je regarde en arrière, je me rends compte que je n'ai pas fait ce que je voulais

Totalement d'accord	15	16	11	26	11	7
Plutôt en accord	10	20	26	24	18	24
Plutôt en désaccord	20	19	28	18	18	21
Totalement en désaccord	38	42	34	29	35	47
NSP	1	2	1	1	2	1
NR	1	1	-	2	1	-

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Comparé à d'autres personnes, j'ai le moral bas

Totalement d'accord	4	10	2	9	4	1
Plutôt en accord	9	7	7	14	7	7
Plutôt en désaccord	12	17	18	15	5	20
Totalement en désaccord	60	65	70	58	68	72
NSP	-	-	2	-	-	-
NR	-	1	1	4	1	-

Au cours de ma vie, j'ai réalisé pas mal ce que j'ai voulu

Totalement d'accord	35	43	33	39	35	37
Plutôt en accord	29	35	39	31	30	34
Plutôt en désaccord	12	16	20	14	11	19
Totalement en désaccord	8	6	6	14	7	9
NSP	-	-	2	1	2	1
NR	1	-	-	1	-	-

Quand on vieillit, on devient plus dépendant de son entourage

Totalement d'accord	10	26	18	18	21	23
Plutôt en accord	29	31	39	27	17	25
Plutôt en désaccord	19	18	20	17	13	14
Totalement en désaccord	26	24	20	36	32	34
NSP	-	1	3	-	2	4
NR	1	-	-	2	-	-

Maintenant, nous allons parler de questions touchant le crime.

Quand vous pensez à un acte criminel, à quel genre d'acte pensez-vous?
(Deux réponses possibles)

Meurtre	47	44	36	41	38	27
Viol, assaut sexuel, violeur	27	12	52	11	32	20
Mauvais traitement, femmes, enfants, personnes âgées	2	16	5	3	-	6
Violence contre la personne	5	17	20	18	7	12
Suicide	1	1	-	-	-	1
Avortement	3	5	-	-	3	1
Crime contre l'humanité	-	2	-	-	1	-
Vol, voleur	8	19	10	26	10	28
Vol par effraction	17	11	27	20	17	22
Vol avec violence (hold-up, vol à main armée)	5	10	7	-	6	7
Vandalisme	3	1	2	1	3	4
Délinquant, criminel, bandit, etc. (jeune voleur, révolté, jeune drogué)	-	3	3	-	3	2

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Causes individuelles: inné, maladie, dans le sang	-	-	1	-	3	-
Causes sociales: famille, pauvreté, société, manque d'amour, chômage, vengeance	1	-	-	-	-	2
Gouvernements	1	1	1	2	2	-
Vendeurs de drogue	-	2	1	-	1	1
Fraude	1	-	3	1	2	1
Tous	3	-	1	-	-	1
Autre	1	-	2	3	1	7
Aucun	-	-	-	2	-	-
NSP	1	3	1	5	4	6
NR	42	53	28	64	32	50

Est-ce que la criminalité vous préoccupe?

Beaucoup	2	30	12	15	6	9
Assez	11	26	24	15	9	13
Un peu	41	25	42	40	46	43
Pas du tout	31	19	22	28	24	35
NSP	-	-	-	1	-	-
NR	-	-	-	1	-	1

Selon vous, est-ce criminel de ...

... battre son conjoint

Oui	83	90	98	86	80	93
Non	2	7	1	9	1	2
NSP	-	2	1	4	4	5
NR	-	1	-	1	-	-

... obliger ses parents à donner leurs biens aux enfants ou petits enfants

Oui	66	69	84	75	69	78
Non	12	26	8	19	8	17
NSP	6	3	5	5	8	4
NR	-	2	3	1	-	1

... faire de la publicité trompeuse

Oui	78	93	79	84	80	96
Non	6	5	12	10	3	3
NSP	1	2	8	5	2	1
NR	-	-	1	1	-	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

... fumer dans des lieux publics

Oui	17	29	27	29	29	36
Non	68	68	65	62	50	57
NSP	-	3	6	3	5	6
NR	-	-	2	6	1	2

... avoir des relations sexuelles avec des membres de sa famille

Oui	85	96	94	92	83	98
Non	-	2	4	3	2	-
NSP	-	-	1	4	-	2
NR	-	2	1	1	-	-

... humilier quelqu'un

Oui	58	66	56	62	46	53
Non	24	28	37	30	29	40
NSP	-	3	6	3	9	7
NR	-	3	1	5	1	-

... refuser des soins d'hygiène à une personne handicapée

Oui	66	85	81	67	64	72
Non	16	12	7	20	6	18
NSP	3	1	12	11	12	9
NR	-	2	-	2	3	1

Selon vous, est-ce que les crimes suivants sont fréquents dans votre quartier?

Incendie criminel

Oui	2	19	3	16	2	3
Non	82	74	85	71	77	91
NSP	1	7	12	12	6	6
NR	-	-	-	1	-	-

Délits à caractère sexuel

Oui	1	8	18	19	6	7
Non	80	72	64	55	63	84
NSP	4	20	18	25	16	8
NR	-	-	-	1	-	1

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Vols avec violence

Oui	8	22	18	34	8	19
Non	75	66	73	55	68	77
NSP	22	12	9	10	9	4
NR	-	-	-	1	-	-

Tentative de meurtre

Oui	3	7	6	27	5	5
Non	80	77	81	63	65	90
NSP	2	16	12	9	15	5
NR	-	-	1	1	1	-

Vandalisme

Oui	34	32	43	65	28	42
Non	50	57	49	28	47	54
NSP	1	11	8	6	10	4
NR	-	-	-	1	-	-

Vols à domicile

Oui	39	52	61	62	42	63
Non	46	42	28	27	37	34
NSP	-	6	11	9	6	3
NR	-	-	-	2	-	1

Coups et blessures

Oui	3	8	18	29	10	16
Non	79	76	64	52	65	77
NSP	3	15	18	17	10	7
NR	-	1	-	2	-	-

Fraude

Oui	3	14	8	25	6	11
Non	77	62	66	54	62	50
NSP	5	23	25	20	17	9
NR	-	1	1	1	-	-

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

De quel crime avez-vous le plus peur d'être victime?

Meurtre, être tué(e)	28	6	11	19	5	8
Viol, assaut sexuel, être violé(e)	3	1	22	4	13	2
Agression, attaque, assaut, prise d'otage	8	37	21	31	27	32
Vol, être volé(e)	5	11	8	6	4	12
Vol par effraction	11	11	17	21	13	20
Vol avec violence, hold-up vol à main armée	18	16	9	5	7	6
Fraude, escroquerie	-	1	1	-	-	1
Vandalisme	1	-	2	1	1	-
Incendie criminel	-	3	-	-	-	-
Tous	2	-	1	-	-	2
NR - NAP	6	14	8	13	15	17

Est-ce qu'il vous arrive d'avoir peur d'une des situations suivantes:

Qu'on vole chez vous des objets pendant votre absence

Oui	48	38	52	50	35	41
Non	37	62	47	49	48	59
NSP	-	-	1	1	2	-

D'être malade

Oui	36	52	58	39	36	31
Non	49	48	39	59	49	68
NSP	-	-	2	1	-	1
NR	-	-	1	1	-	-

Que l'on vous vole dans la rue?

Oui	27	49	57	41	24	33
Non	58	47	40	55	60	65
NSP	-	4	3	2	-	1
NR	-	-	-	2	1	1

De manquer d'argent

Oui	30	27	35	35	16	21
Non	55	73	64	65	69	77
NSP	-	-	1	-	-	1
NR	-	-	-	-	-	1

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Que l'on vous attaque chez vous?

Oui	19	32	42	29	27	17
Non	65	67	56	71	56	83
NSP	1	1	1	-	2	-
NR	-	-	1	-	-	-

De mourir

Oui	14	32	26	12	5	14
Non	69	64	64	83	75	79
NSP	2	4	10	4	4	3
NR	-	-	-	1	1	4

Que l'on vous attaque dans la rue

Oui	23	58	61	54	25	34
Non	61	41	37	44	56	63
NSP	-	1	2	2	2	3
NR	1	-	-	-	2	-

D'être seul et isolé

Oui	13	38	43	21	19	19
Non	71	62	57	74	63	80
NSP	1	-	-	2	2	1
NR	-	-	-	3	1	-

Qu'un accident vous arrive

Oui	27	40	49	40	31	28
Non	57	59	48	58	53	71
NSP	-	1	2	1	-	1
NR	1	-	1	1	1	-

Croyez-vous qu'il y a un grave problème de criminalité dans votre quartier?

Oui	10	13	18	34	10	23
Non	75	82	72	58	66	72
NSP	-	5	9	8	9	5
NR	-	-	1	-	-	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Comment votre quartier se compare-t-il en termes de criminalité avec le reste de (nom de la ville)?

Beaucoup plus de crimes	-	-	-	6	-	1
Plus de crime	-	5	4	10	2	5
Autant de crimes	25	18	27	30	24	26
Moins de crimes	41	36	37	43	36	45
Beaucoup moins de crimes	18	33	25	2	12	15
NSP	1	8	7	8	11	8
NR	-	-	-	1	-	-

Jusqu'à quel point vous sentez-vous ou vous sentiriez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier?

Durant le jour

Très en sécurité	73	59	64	49	66	81
Assez en sécurité	12	33	36	36	15	16
Peu en sécurité	-	5	-	10	-	1
Pas du tout en sécurité	-	1	-	2	2	1
NSP	-	2	-	2	2	1
NR	-	-	-	1	-	-

À la noirceur

Très en sécurité	22	21	12	13	14	26
Assez en sécurité	29	20	37	21	21	32
Peu en sécurité	20	21	29	19	24	18
Pas du tout en sécurité	14	31	15	41	20	24
NR	-	7	7	6	6	-

Est-ce qu'il y a des choses que vous évitez de faire parce que vous avez peur d'être victime d'un acte criminel?

Oui	12	33	43	39	42	38
Non	73	65	55	58	42	62
NSP	-	2	2	1	1	-
NR	-	-	-	2	-	-

Lesquelles? (Deux mentions)

Sortir avec des valeurs	1	2	3	4	2	6
Sortir seul(e) le jour	1	3	-	1	-	1
Sortir seul(e) le soir	10	26	32	29	33	18
Fréquenter certains endroits	1	4	6	3	4	10
Prendre le transport en commun	-	1	-	-	-	-
Ouvrir à des inconnus	-	3	7	6	3	4

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Autre	-	-	3	1	2	3
Aucun	157	160	149	154	126	158
NR	-	1	-	-	-	-

Depuis les deux dernières années, avez-vous fait quelque chose pour vous protéger personnellement ou pour protéger vos biens contre le crime?

Oui	16	32	47	39	26	37
Non	69	68	53	59	59	63
NR	-	-	-	2	-	-

Qu'est-ce que vous avez fait?

Changé vos habitudes ou vos horaires

Oui	1	4	3	6	3	4
Non	15	28	44	33	23	33
NAP	69	68	53	61	59	63

Évité certains endroits ou certaines activités?

Oui	1	6	11	10	7	7
Non	15	26	35	29	19	30
NAP	69	68	54	61	59	63

Déménagé définitivement ou temporairement

Oui	1	-	1	2	2	1
Non	15	32	45	37	24	36
NAP	69	68	54	61	59	63

Changé de numéro de téléphone

Oui	-	-	4	1	-	1
Non	16	32	43	38	26	36
NAP	69	68	53	61	59	63

Changé d'emploi

Oui	-	-	1	-	-	-
Non	16	24	39	32	26	31
NAP	69	75	60	68	59	69

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Suivre un cours d'auto-défense

Oui	-	-	-	-	1	-
Non	16	32	47	39	25	37
NAP	69	68	53	61	59	63

Acheté ou porté une arme

Oui	-	2	-	2	1	-
Non	16	29	47	37	25	37
NAP	69	68	53	61	59	63

Installé des serrures de sécurité des barreaux, des grillages, un système d'alarme, coffre-fort

Oui	13	22	39	27	18	33
Non	3	10	8	12	8	4
NAP	69	68	53	61	59	63

Acheté un chien de garde

Oui	1	-	2	5	2	2
Non	15	32	44	34	24	35
NAP	69	68	54	61	59	63

Autres

Oui	2	7	9	4	2	7
Non	14	25	36	22	23	30
NAP	69	68	53	62	60	63

Lorsque vous quittez votre domicile plus d'un jour ou deux, vous organisez-vous pour ...
... demander à quelqu'un de surveiller votre domicile?

Oui	69	58	68	62	70	72
Non	12	32	27	33	12	26
NAP	4	9	4	5	2	2
NSP	-	1	-	-	1	-
NR	-	-	1	-	-	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

... prévenir la police ou le concierge de votre domicile?

Oui	17	20	19	35	21	33
Non	65	71	76	58	62	65
NAP	3	9	4	7	1	2
NSP	-	-	-	-	1	-
NR	-	-	1	-	-	-

... laisser la radio ouverte ou les lumières allumées pour faire croire qu'il y a quelqu'un?

Oui	62	55	71	58	52	69
Non	20	36	25	37	31	28
NAP	3	9	3	4	1	2
NSP	-	-	-	1	1	1
NR	-	-	1	-	-	-

... demander à quelqu'un d'habiter votre logement?

Oui	11	7	16	27	15	24
Non	71	83	79	68	68	74
NAP	3	9	3	5	1	2
NSP	-	1	-	-	1	-
NR	-	-	2	-	-	-

... mettre les objets de valeurs en lieu sûr?

Oui	65	43	60	50	54	51
Non	16	42	32	43	27	45
NAP	3	14	5	7	3	3
NSP	-	1	-	-	-	-
NR	1	-	3	-	1	1

... faire tondre la pelouse ou enlever la neige?

Oui	62	36	46	46	49	52
Non	16	27	42	10	27	44
NAP	7	31	5	36	4	3
NSP	-	2	1	2	1	-
NR	-	4	6	6	4	1

... faire enlever ou arrêter le courrier ou les journaux?

Oui	69	52	48	55	57	47
Non	12	34	44	36	23	51
NAP	3	13	3	7	2	2
NSP	-	1	-	1	1	-
NR	1	-	2	1	2	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Autres

Oui	1	5	-	-	2	-
Non	80	82	90	69	78	98
NAP	4	13	10	31	5	2

Pensez-vous que vous pourriez seul(e) ou avec d'autres gens, faire quelque chose pour réduire la criminalité dans votre quartier ou votre voisinage?

Oui	14	20	20	27	29	36
Non	69	78	53	60	49	48
NSP	2	2	26	10	7	13
NR	-	-	1	1	-	1

Que pourriez-vous faire surtout?

Surveillance de quartier	12	16	17	21	23	23
Mieux se protéger personnel- lement	-	-	1	-	-	-
Mieux protéger ses biens	-	-	1	2	2	2
Initiatives de prévention sociale	-	1	1	1	1	6
Signalement à la police	-	3	-	-	1	3
Pressions auprès des autorités	-	-	-	2	1	-
Pression pour une meilleure police et une meilleure justice	-	-	-	1	-	-
NAP - NSP - NR	73	80	80	73	57	66

Maintenant, je vais vous poser des questions sur vos expériences personnelles avec le crime et la justice. Depuis votre 60ième anniversaire, est-il arrivé que ...

... quelqu'un vous enlève quelque chose ou essaie en utilisant la force ou des menaces?

Oui	1	6	3	5	2	2
Non	84	94	97	94	83	98
NR	-	-	-	1	-	-

... quelqu'un vole votre sac ou votre portefeuille (autrement que mentionné) avant?

Oui	3	12	6	5	4	9
Non	82	88	94	94	81	91
NR	-	-	-	1	-	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

... quelqu'un s'introduise chez vous par effraction (cambriolage)?

Oui	7	23	18	14	16	16
Non	78	77	81	85	69	84
NSP	-	-	1	-	-	-
NR	-	-	-	1	-	-

... qu'on vous vole des chèques de pension?

Oui	-	3	-	6	1	1
Non	85	95	98	87	84	99
NR	-	2	2	7	-	-

... quelqu'un endommage volontairement vos biens (vandalisme)?

Oui	4	7	10	13	9	7
Non	81	93	89	86	76	93
NAP	-	-	1	-	-	-
NR	-	-	-	1	-	-

... quelqu'un vous agresse sexuellement ou tente de vous agresser sexuellement?

Oui	-	2	-	2	-	-
Non	85	98	100	97	85	100
NR	-	-	-	1	-	-

... quelqu'un que vous connaissez vous attaque physiquement?

Oui	-	1	-	2	-	1
Non	84	99	100	97	85	99
NAP	1	-	-	-	-	-
NR	-	-	-	1	-	-

... quelqu'un d'autre vous attaque physiquement?

Oui	-	1	-	3	-	1
Non	84	99	99	95	84	99
NAP	1	-	-	-	-	-
NR	-	-	1	2	1	-

... quelqu'un vous enlève vos biens ou essaie de manière frauduleuse?

Oui	-	7	3	7	2	2
Non	84	93	97	91	83	97
NAP	1	-	-	-	-	-
NSP	-	-	-	-	-	1
NR	-	-	-	2	-	-

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

... quelqu'un vole ou endommage votre voiture?

Oui	3	5	6	8	12	16
Non	76	75	85	72	71	81
NAP	6	18	8	19	1	3
NR	-	2	1	1	-	-

Depuis votre 60ième anniversaire, est-ce que vous avez été victime d'un crime autre que ceux mentionnés à la question précédente?

Oui	-	-	-	1	-	2
Non	85	100	100	98	-	98
NR	-	-	-	1	-	-

Est-ce que ces événements criminels ont eu pour vous des conséquences ...

Très graves	2	3	3	3	3	5
Graves	5	3	7	8	4	6
Plus ou moins graves	-	10	7	9	5	3
Peu graves	9	18	12	9	17	21
NR - NAP	69	66	71	71	56	65

Est-ce que ces événements ont changé votre façon de vivre?

Oui	7	8	15	12	10	16
Non	9	26	14	17	19	19
NR - NAP	69	66	71	71	56	65

De quelle façon? (Deux réponses possible)

Nervosité et peur accrues	2	2	2	-	1	2
Privations de toutes sortes	-	-	1	-	1	1
Actions préventives	4	6	11	8	6	14
Agressivité accrue	-	-	-	-	1	-
Déménagement	-	1	1	2	1	-
Changement de niveau de vie (économique)	-	-	1	-	-	-
Autre	1	-	-	-	-	-
NAP - NR	163	191	184	187	160	84

Suite à ces événements, avez-vous appelé la police?

Oui	10	23	22	12	21	24
Non	6	11	7	17	8	11
NR	69	66	71	71	56	65

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Avez-vous été satisfait de la façon dont la police a traité l'incident?

Oui	8	17	18	7	17	16
Non	2	6	4	5	3	6
NSP	-	-	-	-	-	2
NR	75	77	78	88	65	76

Pourquoi? (Deux réponses possibles)

Blâme de la part de la police	-	-	-	-	-	1
Attente, lenteur	-	-	1	-	1	-
Cause non suivie	2	3	-	-	-	1
Policier pas intéressé, ne croit pas la victime	-	-	-	4	-	2
Pas de nouvelles, d'information	-	1	1	-	-	-
Pas efficace	1	1	2	-	2	3
Pas attentifs, pas polis	-	1	-	-	1	-

Policiers attentifs, aidants, polis	-	9	6	-	1	4
Rapidité du service	2	2	2	1	-	1
Suspect arrêté	1	2	4	1	-	2
Informations obtenues	-	1	-	-	-	1
Ont fait ce qu'ils ont pu	3	1	10	5	7	10
Ont trouvé les objets volés	2	-	3	1	5	3
NSP	-	-	-	-	1	2
NR - NAP	161	173	171	188	152	170

Avez-vous eu besoin d'aller en Cour à la suite de cet (ces) événement(s)?

Oui	3	1	3	2	1	2
Non	13	33	26	27	28	33
NR - NAP	69	66	71	71	56	65

 Depuis un an, est-ce que des membres de votre parenté ou de vos connaissances
ont été victimes de crimes?

Parenté

Oui	15	7	14	15	14	16
Non	70	93	86	83	71	84
NSP	-	-	-	1	-	-
NR - NAP	-	-	-	1	-	-

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Voisins

Oui	15	13	16	23	21	22
Non	70	87	84	74	62	78
NSP	-	-	-	2	2	-
NR - NAP	-	-	-	1	-	-

Connaissances

Oui	16	7	9	11	11	14
Non	69	93	91	86	73	86
NSP	-	-	-	2	1	-
NR - NAP	-	-	-	1	-	-

Les questions suivantes portent sur la justice et sur les différentes mesures prises à l'égard des gens qui agissent contre la Loi.

Avez-vous déjà eu affaire avec la justice criminelle?

Oui	10	10	9	14	16	21
Non	75	90	91	86	69	79

Était-ce en tant que juré?

Oui	3	1	1	1	4	10
Non	7	9	8	13	12	11
NR - NAP	75	90	91	86	69	79

Était-ce en tant que témoin?

Oui	3	4	5	7	9	6
Non	7	6	4	7	7	15
NR - NAP	75	90	91	86	69	79

Était-ce en tant que victime?

Oui	4	4	4	3	2	5
Non	6	6	5	11	14	16
NR - NAP	75	90	91	86	69	79

Était-ce en tant qu'accusé?

Oui	-	1	-	3	-	2
Non	10	9	9	11	16	19
NR - NAP	75	90	91	86	69	79

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Autre

Oui	3	1	2	1	1	5
Non	7	9	5	10	15	16
NR - NAP	75	90	93	89	69	79

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des policiers en ce qui concerne les aspects suivants:

La recherche des criminels

Très satisfait(e)	31	28	47	31	36	39
Assez satisfait(e)	43	49	35	41	32	38
Peu satisfait(e)	6	9	10	4	8	10
Pas du tout satisfait(e)	1	6	2	12	5	2
NSP	4	7	6	12	4	11
NR	-	1	-	-	-	-

Le maintien de la sécurité dans votre quartier

Très satisfait(e)	25	43	55	25	35	41
Assez satisfait(e)	39	44	37	46	39	34
Peu satisfait(e)	6	8	5	12	6	11
Pas du tout satisfait(e)	1	1	1	8	1	2
NSP	4	4	2	8	4	11
NR	-	-	-	1	-	1

La rapidité de réponse aux appels d'urgence

Très satisfait(e)	33	46	42	31	33	43
Assez satisfait(e)	25	26	25	32	22	29
Peu satisfait(e)	1	5	1	6	2	7
Pas du tout satisfait(e)	2	-	2	6	3	1
NSP	23	22	29	23	25	19
NR	1	1	1	2	-	1

La protection de vos biens

Très satisfait(e)	35	36	38	29	30	37
Assez satisfait(e)	34	39	35	38	37	41
Peu satisfait(e)	6	3	6	7	2	5
Pas du tout satisfait(e)	1	2	2	7	2	3
NSP	9	18	19	14	14	13
NR	-	2	-	5	-	1

Voici des opinions sur le système de justice au Canada. Êtes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'elles?

La justice est tellement compliquée qu'on n'y comprend rien.

Totalement d'accord	37	38	23	36	37	24
Plutôt en accord	33	37	47	41	29	42
Plutôt en désaccord	6	12	23	9	7	14
Totalement en désaccord	7	11	6	4	8	16
NSP	2	2	-	9	3	4
NR	-	-	9	1	1	-

Si je devais aller en Cour en tant que victime, je suis certain(e) que je ne serais pas bien traité(e).

Totalement d'accord	5	6	8	13	8	9
Plutôt en accord	6	17	19	16	15	24
Plutôt en désaccord	23	25	34	17	12	24
Totalement en désaccord	35	29	23	20	30	29
NSP	15	23	14	30	18	14
NR	1	-	2	-	2	-

La justice actuelle favorise plus les riches que les pauvres

Totalement d'accord	32	43	22	38	30	31
Plutôt en accord	36	27	43	33	29	38
Plutôt en désaccord	6	13	15	8	3	9
Totalement en désaccord	7	7	6	8	10	9
NSP	4	10	14	11	12	11
NR	-	-	-	2	1	2

Un coupable peut toujours s'en sortir s'il a un bon avocat

Totalement d'accord	33	46	26	43	34	29
Plutôt en accord	37	37	48	34	23	48
Plutôt en désaccord	7	5	18	6	11	12
Totalement en désaccord	3	6	5	8	12	4
NSP	5	6	3	8	4	7
NR	-	-	-	1	1	-

Quand on a affaire à la Cour, on a l'impression que tout est jugé d'avance

Totalement d'accord	9	20	3	17	13	13
Plutôt en accord	13	20	17	18	6	28
Plutôt en désaccord	12	17	29	14	8	15
Totalement en désaccord	12	18	18	13	28	13
NSP	34	25	32	33	24	30
NR	5	-	1	5	6	1

La Cour traite mieux les accusés que les victimes

Totalement d'accord	12	22	17	27	27	33
Plutôt en accord	42	27	30	32	26	34
Plutôt en désaccord	7	12	28	11	5	13
Totalement en désaccord	3	14	13	6	14	6
NSP	16	24	12	20	11	14
NR	5	1	-	4	2	-

Les lois actuelles sont en retard par rapport à la vie moderne

Totalement d'accord	24	23	23	17	21	33
Plutôt en accord	14	36	23	35	26	36
Plutôt en désaccord	15	9	18	13	7	8
Totalement en désaccord	6	7	5	7	3	7
NSP	24	25	30	25	26	16
NR	2	-	1	3	2	-

En général, diriez-vous que les sentences prononcées par la Cour sont ...

trop sévères	-	2	-	3	1	-
juste assez sévères	13	16	17	8	9	15
pas assez sévères	69	70	68	76	60	70
NSP	3	10	11	12	12	13
NR	-	2	4	1	3	2

À quels types de criminels pensiez-vous quand vous avez répondu à la dernière question?

Intention-préméditation	1	-	-	1	-	-
Influence de drogue, alcool	1	3	2	1	-	1
Récidiviste	1	-	-	-	-	-
Sadique, malade	-	-	-	-	-	1
Jeunes	2	1	2	1	-	2
Assaillants	4	10	8	8	3	2
Meurtrier	44	33	30	44	44	43
Violeur	17	7	49	20	23	28
Pédophile	13	3	11	5	5	7
Voleur	19	26	17	20	7	19
Fraudeur	-	7	-	3	-	2
Prisonnier-mutin	1	-	-	-	1	-
Homicide involontaire	1	-	1	2	-	-
Violence familiale	-	13	2	1	-	1
Violence contre personnes âgées	-	1	-	-	-	1
Alcool au volant	2	2	1	6	10	4
Inceste	-	3	-	-	-	2
Vandalisme	2	-	3	-	-	1
Dangereux au volant (sans alcool)	-	-	1	-	4	-

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Vendeurs de drogue	-	1	1	-	1	2
Avortement	1	1	-	-	-	-
Crimes violents	1	4	1	1	2	3
Ceux qui occupent un poste de prestige	-	2	1	-	-	1
Ont un poste dans le système judiciaire	4	3	16	4	2	1
Tous	4	4	3	6	5	7
Autres	-	1	-	-	1	2
NR - NSP	52	74	51	77	60	70

Voici un certain nombre d'opinions sur les prisons et les pénitenciers. Êtes-vous totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'elles?

En mettant les gens en prison, on en fait des criminels

Totalement d'accord	3	23	7	16	4	10
Plutôt d'accord	22	33	27	31	19	43
Plutôt en désaccord	23	22	34	14	19	17
Totalement en désaccord	31	11	26	22	29	20
NSP	6	10	6	16	13	8
NR	-	1	-	1	1	2

De nos jours, les prisons sont de véritables hôtels

Totalement d'accord	41	20	11	31	35	32
Plutôt d'accord	28	22	30	31	21	31
Plutôt en désaccord	7	17	28	11	7	12
Totalement en désaccord	3	21	7	9	8	12
NSP	5	19	24	17	13	12
NR	1	1	-	1	1	1

La prison devrait servir uniquement pour les criminels violents

Totalement d'accord	14	33	14	24	19	10
Plutôt d'accord	20	27	22	21	24	25
Plutôt en désaccord	25	18	32	19	12	26
Totalement en désaccord	21	16	23	24	22	33
NSP	5	5	9	11	7	6
NR	-	1	-	1	1	-

La prison aide les criminels à reprendre une vie normale

Totalement d'accord	2	11	3	11	1	5
Plutôt d'accord	48	31	30	31	24	33
Plutôt en désaccord	20	29	31	21	19	26

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Totalement en désaccord	13	19	28	17	31	23
NSP	2	8	7	19	8	12
NR	-	2	1	1	2	1

C'est inhumain de garder les gens en prison 25 ans

Totalement d'accord	1	21	7	10	2	8
Plutôt d'accord	7	17	9	10	9	12
Plutôt en désaccord	17	25	31	24	14	23
Totalement en désaccord	56	33	43	40	47	41
NSP	4	3	9	12	9	10
NR	-	1	-	4	4	6

La prison est la meilleure solution pour diminuer le crime

Totalement d'accord	21	28	23	14	13	23
Plutôt d'accord	36	22	30	21	17	23
Plutôt en désaccord	12	23	20	24	14	28
Totalement en désaccord	7	20	16	28	30	12
NSP	8	6	10	12	9	11
NR	1	1	1	1	2	3

Les longues sentences d'emprisonnement font plus de tort que de bien

Totalement d'accord	3	23	6	14	5	6
Plutôt d'accord	17	23	18	26	10	23
Plutôt en désaccord	28	16	23	21	23	20
Totalement en désaccord	25	12	26	14	21	29
NSP	11	25	22	22	21	18
NR	1	1	5	3	5	4

Un criminel, même endurci, est toujours récupérable

Totalement d'accord	13	14	2	10	3	6
Plutôt d'accord	28	27	37	26	14	23
Plutôt en désaccord	12	17	21	16	11	21
Totalement en désaccord	27	31	32	34	45	37
NSP	5	10	6	13	10	13
NR	-	1	2	1	2	-

Voici différentes opinions sur la peine de mort. Laquelle partagez-vous?

Je suis tout à fait pour	26	28	29	29	26	35
Je suis plutôt pour	26	30	35	32	34	25
Je suis plutôt contre	12	13	11	11	12	10
Je suis tout à fait contre	15	22	18	19	10	22
NSP	6	6	7	7	2	6
NR	-	1	-	2	1	2

 Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Voici différentes opinions sur la société dans laquelle on vit. Êtes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'elles?

Il vaut mieux garder les choses telles qu'elles sont plutôt que d'essayer des choses dont on n'est pas sûr

Totalement d'accord	26	39	9	22	7	14
Plutôt en accord	28	27	26	24	24	21
Plutôt en désaccord	17	16	37	25	23	32
Totalement en désaccord	9	10	14	16	23	26
NSP	5	6	14	8	8	6
NR	-	2	-	5	-	1

Les femmes qui ont des enfants doivent rester à la maison pour s'en occuper

Totalement d'accord	43	48	34	39	34	30
Plutôt en accord	28	24	35	29	25	25
Plutôt en désaccord	7	15	18	15	14	23
Totalement en désaccord	7	8	7	8	8	15
NSP	-	2	3	5	2	5
NR	-	3	3	4	-	2

Actuellement, les gens ne respectent plus rien

Totalement d'accord	25	50	19	38	18	22
Plutôt en accord	32	25	43	35	25	32
Plutôt en désaccord	19	15	26	11	24	23
Totalement en désaccord	8	7	9	9	13	17
NSP	1	2	3	6	5	5
NR	-	1	-	1	-	1

Les citoyens ont avantage à laisser les experts régler les problèmes de la société

Totalement d'accord	16	30	8	14	8	8
Plutôt en accord	26	28	34	27	12	15
Plutôt en désaccord	15	22	35	15	16	34
Totalement en désaccord	20	14	12	31	36	37
NSP	8	5	11	12	12	6
NR	-	1	-	1	1	-

Il y a tellement de façons de vivre qu'on ne sait plus ce qu'il faut faire

Totalement d'accord	32	42	15	21	12	6
Plutôt en accord	13	17	36	24	22	23
Plutôt en désaccord	17	17	23	17	11	29
Totalement en désaccord	22	18	22	25	30	31
NSP	1	5	4	12	8	10
NR	-	1	-	1	2	1

Moncton Montréal Toronto Winnipeg Edmonton Vancouver

Les gens sont ce qu'ils sont, on ne peut espérer les changer

Totalement d'accord	23	35	33	26	13	13
Plutôt en accord	30	22	27	29	26	29
Plutôt en désaccord	18	23	29	21	20	29
Totalement en désaccord	14	15	9	20	22	23
NSP	-	4	2	3	4	5
NR	-	1	-	1	-	1

Si ça va mal aujourd'hui, c'est parce que la famille ne joue plus le même rôle qu'autrefois

Totalement d'accord	52	58	42	44	45	35
Plutôt en accord	25	29	36	33	25	38
Plutôt en désaccord	6	6	10	7	8	18
Totalement en désaccord	2	4	10	5	5	4
NSP	-	2	2	10	2	5
NR	-	1	-	1	-	-

ANNEXE B

QUESTIONNAIRE

1	4	5	8
---	---	---	---

8	3	2
---	---	---

1-3

--	--	--	--

4 5 6 7

1

8

Bonjour, Madame, Monsieur, je suis _____
de CROP.

Nous effectuons présentement une importante recherche auprès des gens de 60 ans et plus afin de connaître leur opinion sur la justice.

Cette recherche est réalisée par l'Université de Montréal.

Accepteriez-vous de me recevoir, l'entrevue durera environ une heure.

Date de l'entrevue: Jour _____ Mois _____ 1988

Février 1988

Numéro de secteur

--	--	--	--	--

(9 10 11 12 13)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En premier lieu, nous allons poser quelques questions vous concernant

1. En quelle année êtes-vous né(e)?

19

--	--

(14-15)

2. Actuellement, êtes-vous ...

- | | |
|------------------------|--------|
| ... célibataire? | 1 |
| ... marié(e)? | 2 |
| ... séparé(e)? | 3 (16) |
| ... divorcé(e)? | 4 |
| ... ou veuf(ve)? | 5 |

Ne pas lire

... pas de réponse

9

3. Combien d'années de scolarité avez-vous complétées au total?

- | | |
|----------------------------------------|--------|
| N'est jamais allé(e) à l'école | 1 |
| Niveau primaire (7e ou moins) | 2 |
| Niveau secondaire (8e à 12e) | 3 (17) |
| Plus de la 12e année (non Univ.) | 4 |
| Universitaire | 5 |
| Autre (Précisez) _____ | 6 |

Ne pas lire

Ne sait pas

8

Pas de réponse

9

4. Dans quelle catégorie se situait votre revenu familial total en 1987 avant déduction d'impôts? ...

- ... 8 000\$ ou moins 1
- ... 8 000\$ à 9 999\$ 2
- ... 10 000\$ à 14 999\$ 3 (18)
- ... 15 000\$ à 19 999\$ 4
- ... 20 000\$ à 24 999\$ 5
- ... 25 000\$ à 29 999\$ 6
- ... 30 000\$ et plus 7

- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

5. Actuellement, avez-vous un emploi?

- Oui 1 (19)
- Non 2 P à Q 7
- Ne pas lire Pas de réponse 9

6. Depuis combien d'années avez-vous un emploi?

- Nombre d'années P à Q 9 (20-21)

7. Est-ce que vous avez déjà eu un emploi?

- Oui 1 (22)
- Non 2 P à Q 9
- Ne pas lire Pas de réponse 9

8. Durant combien d'années?

Nombre d'années

--	--

(23-24)

9. TOUS Quel genre de travail (rémunération ou non) avez-vous exercé durant la majeure partie de votre vie?

--	--

(25-26)

10. Pensez-vous qu'actuellement votre vie personnelle est meilleure, pire, ou la même qu'il y a 5 ans?

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---|------|
| Meilleure | 1 | |
| La même | 2 | (27) |
| Pire | 3 | |
| | | |
| Ne pas lire Ne sait pas | 8 | |
| Pas de réponse | 9 | |

11. Quel est le problème qui vous préoccupe le plus dans votre vie quotidienne? (Une seule réponse)

--	--

(28-29)

12. Quel est, selon vous, le problème le plus important
 auquel les personnes de 60 ans et plus font face au Canada?

--	--

(30-31)

LOGEMENT

Nous aimerions maintenant avoir quelques informations concernant
 votre logement et le quartier que vous habitez.

13. Dans quel type de logement habitez-vous?

(32)

- En chambre 1
- En appartement 2
- Dans un duplex, triplex 3
- Dans une maison unifamiliale 4
- Autre (PRECISEZ): _____ 5

- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

14. Etes-vous propriétaire ou locataire du logement ou de la maison que
 vous habitez présentement?

- Propriétaire 1
- Locataire 2 (33)

- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

15. Depuis combien de temps habitez-vous dans ce quartier?

Nombre d'années (34-35)

16. Etes-vous très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du logement que vous habitez présentement?

Très satisfait(e) 1
 Plutôt satisfait(e) 2
 Plutôt insatisfait(e) 3 (36)
 Très insatisfait(e) 4

Ne pas lire Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

17. Avez-vous changé de logement depuis votre 60e anniversaire?

Oui 1 (37)
 Non 2 P à Q 20
 Ne pas lire Pas de réponse 9

18. Combien de fois?

Nombre de fois (38)

19. Pourquoi avez-vous déménagé la dernière fois?

 (39-40)

20. A) Est-ce que vous habitez seul(e) ou avec d'autres personnes dans votre logement (chambre)?

		(41)
	Seul(e)	1 P à Q 23
	Avec d'autres	2
Ne pas lire	<input type="text"/> Pas de réponse	9

B) Combien de personnes habitent avec vous?

Nombre (42)

21. Quels sont vos liens de parenté avec ces autres personnes?

	Oui	Non	NE PAS LIRE <input type="text"/> Pas de réponse	
Conjoint	1	2	9	(43)
Enfants	1	2	9	(44)
Autres parents	1	2	9	(45)
Amis	1	2	9	(46)
Etrangers	1	2	9	(47)

22. Est-ce que parmi ces personnes il y en a qui sont ...

... plus jeune(s)?	1
... plus âgée(s)?	2
... plus jeune(s) et plus âgée(s)?	3
... qui ont le même âge que vous?	4 (48)
... plus jeune(s) et qui ont le même âge que vous	5
... plus âgée(s) et qui ont le même âge que vous	6
... plus jeune(s), plus âgée(s) et qui ont le même âge que vous	7
Ne pas lire <input type="text"/> Ne sait pas	8
<input type="text"/> Pas de réponse	9

INTERACTION FAMILIALE ET SOCIALE

Maintenant nous allons poser quelques questions sur vos relations familiales et sociales.

23. Avez-vous des enfants vivants?

	Oui	1 (49)
	Non	2 P à Q 26
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

24. Combien?

Nombre (50-51)

25. A quelle fréquence avez-vous des contacts avec l'un ou l'autre de vos enfants? ...

	... j'habite avec un de mes enfants	0
	... tous les jours	1
	... 2 à 6 fois par semaine	2 (52)
	... une fois par semaine	3
	... 2 à 3 fois par mois	4
	... une fois par mois	5
	... quelques fois par année	6
	... jamais	7
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

26. A quelle fréquence avez-vous des contacts avec d'autres membres de votre parenté (petits-enfants, frères et soeurs, cousins, ...)?

...	j'habite avec quelqu'un de ma parenté	0
...	tous les jours	1
...	2 à 6 fois par semaine	2 (53)
...	une fois par semaine	3
...	2 à 3 fois par mois	4
...	une fois par mois	5
...	quelques fois par année	6
...	jamais	7
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

27. A quelle fréquence avez-vous des contacts avec des amis ou des voisins?

...	tous les jours	1
...	2 à 6 fois par semaine	2 (54)
...	une fois par semaine	3
...	2 à 3 fois par mois	4
...	une fois par mois	5
...	quelques fois par année	6
...	jamais	7
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

28. Est-ce que vous participez à ...

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... des groupes sociaux (loisirs, artisanat, musique, ...)?	1	2	8	9	(55)
... des groupes religieux?	1	2	8	9	(56)
... des groupes socialement engagés (politique, syndicat, ...)?	1	2	8	9	(57)
... d'autres groupes (Précisez)? _____	1	2	8	9	(58)

29. En moyenne, combien d'heures par jour écoutez-vous la radio et/ou la télévision?

... j'écoute très rarement	1				
... moins de deux heures/jour	2				(59)
... deux à quatre heures/jour	3				
... plus de quatre heures/jour	4				
Ne pas lire					
Ne sait pas			8		
Pas de réponse				9	

30. Quel genre d'émissions regardez-vous ou écoutez-vous?

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... téléromans	1	2	8	9	(60)
... musique	1	2	8	9	(61)
... sports	1	2	8	9	(62)
... nouvelles	1	2	8	9	(63)
... affaires publiques	1	2	8	9	(64)
... lignes ouvertes	1	2	8	9	(65)
... autres (Précisez) _____	1	2	8	9	(66)

31. Est-ce que vous lisez les journaux quotidiens?

	... très souvent	1	
	... souvent	2 (67)	
	... rarement	3	
	... jamais	4	
Ne pas lire	Ne sait pas	8	P à Q 33
	Pas de réponse	9	

32. Quel est le journal quotidien que vous lisez de façon régulière?
(UN SEUL)

	The Chinese Express Daily News	01
	The Chinese Times	02
	Le Devoir	03 (68-69)
	The Edmonton Journal	04
	The Edmonton Sun	05
	The Free Press	06
	The Gazette	07
	The Globe and Mail	08
	Le Journal de Montréal	09
	Le Matin	10
	The New Republic	11
	La Presse	12
	The Province	13
	The Shing Wah Daily News	14
	The Times Transcript	15
	The Toronto Star	16
	The Toronto Sun	17
	The Sun (Vancouver)	18
	The Winnipeg Sun	19
	Autre (Précisez) _____	20
Ne pas lire	Ne sait pas	98
	Pas de réponse	99

REVENU

Maintenant nous allons poser quelques questions touchant vos revenus.

33. Est-ce que votre revenu actuel vous permet de vivre convenablement?

			(70)
Oui	1] P à Q 37
Non	2	
Ne pas lire	Ne sait pas .. Pas de réponse	8 9

34. Est-ce qu'il vous oblige à faire certains sacrifices?

			(71)
Oui	1] P à Q 37
Non	2	
Ne pas lire	Ne sait pas .. Pas de réponse	8 9

35. Dans quel(s) domaine(s)? ...

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... nourriture	1	2	8	9	(72)
... tabac, boissons alcooliques ..	1	2	8	9	(73)
... vêtements	1	2	8	9	(74)
... mobilier	1	2	8	9	(75)
... transport	1	2	8	9	(76)
... loisirs	1	2	8	9	(77)
... remèdes	1	2	8	9	(78)
... voyages	1	2	8	9	(79)
... autres (Précisez) _____	1	2	8	9	(80)

8	3	2
---	---	---

(1-3)

				2
--	--	--	--	---

(4-8)

36. Quel montant mensuel supplémentaire vous serait nécessaire pour vivre sans vous priver?

Montant mensuel: _____ \$

--	--

(9-10)

SANTE

Si vous le permettez, nous allons vous poser quelques questions concernant votre état de santé.

37. Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est en général ...

- | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---|
| ... excellente | 1 | |
| ... très bonne | 2 (11) | |
| ... bonne | 3 | |
| ... moyenne | 4 | |
| ... mauvaise | 5 | |
| Ne pas lire <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Ne sait pas</td></tr></table> | Ne sait pas | 8 |
| Ne sait pas | | |
| <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Pas de réponse</td></tr></table> | Pas de réponse | 9 |
| Pas de réponse | | |

38. Etes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire à cause d'un handicap ou d'un problème de santé chronique? Par "chronique", j'entends qui dure plus de six mois.

...	oui	1 (12)
...	non	2
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

39. Pour sortir de votre logement, avez-vous besoin de soutien, comme une canne ou une chaise roulante, ou encore d'être accompagnée(e)?

...	je ne sors jamais	1
...	non	2
...	oui, canne, chaise roulante, prothèse	3 (13)
...	oui, être accompagné(e)	4
...	oui, autre (Précisez) _____	5
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

40. Au cours des douze (12) derniers mois, avez-vous dû être hospitalisé(e) ou garder le lit?

Oui	1 (14)	
Non	2 P à Q 42	
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

41. Durant combien de temps?

	... moins d'une semaine	1
	... une semaine à moins d'un mois	2 (15)
	... 1 à 2 mois	3
	... plus de 2 mois	4
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

42. a) Souffrez-vous d'un problème de santé de longue durée?

	Oui	1 (16)
	Non	2 P à Q 44
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

b) Lequel ou lesquels?

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	(17-18)	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	(19-20)	

43. Est-ce que cette maladie nécessite des soins constants?

	Oui	1
	Non	2 (21)
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

44. Durant les douze derniers mois, avez-vous absorbé:

LIRE	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... des médicaments pour la digestion ou l'intestin	1	2	8	9	(22)
... des tranquillisants ou des somnifères (valium ...)	1	2	8	9	(23)
... des médicaments pour soulager les douleurs articulaires (arthrose, rhumatisme, ...)	1	2	8	9	(24)
... des stimulants ou des anti-dépresseurs	1	2	8	9	(25)
... des médicaments pour contrôler la pression artérielle	1	2	8	9	(26)
... des médicaments pour le diabète ...	1	2	8	9	(27)
... d'autres médicaments (Précisez) _____	1	2	8	9	(28)

BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

Voici un certain nombre d'opinions sur la façon de décrire certaines impressions face à la vie. Etes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord, totalement en désaccord avec chacune d'entre elles.

Totale- ment d'accord	Plutôt en accord	Plutôt en dé- saccord	Totale- ment en dé- saccord	NE PAS LIRE	
				Ne sait pas	Pas de réponse

45. J'ai eu plus de chance dans la vie que la plupart des gens que je connais

1	2	3	4	8	9	(29)
---	---	---	---	---	---	------

- 46. Je suis assez satisfait(e)
de ma vie quand j'y repense .. 1 2 3 4 8 9 (30)
- 47. Actuellement, c'est la
période la plus difficile
de ma vie 1 2 3 4 8 9 (31)
- 48. Tout ce que je fais est
sans intérêt, monotone 1 2 3 4 8 9 (32)
- 49. Quand je regarde en arrière,
je me rends compte que je
n'ai pas fait ce que je
voulais 1 2 3 4 8 9 (33)
- 50. Comparé à d'autres personnes,
j'ai le moral bas 1 2 3 4 8 9 (34)
- 51. Au cours de ma vie, j'ai
réalisé pas mal ce que
j'ai voulu 1 2 3 4 8 9 (35)
- 52. Quand on vieillit, on devient
plus dépendant de son entourage 1 2 3 4 8 9 (36)

CRIMINALITE

Maintenant, nous allons parler de questions touchant le crime.

53. Quand vous pensez à un acte criminel, à quel genre d'actes pensez-vous?

	<table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20px; height: 20px;"> <tr><td style="width: 10px; height: 10px;"></td><td style="width: 10px; height: 10px;"></td></tr> </table>		
	SONDEZ <table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20px; height: 20px;"> <tr><td style="width: 10px; height: 10px;"></td><td style="width: 10px; height: 10px;"></td></tr> </table>		
	<table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20px; height: 20px;"> <tr><td style="width: 10px; height: 10px;"></td><td style="width: 10px; height: 10px;"></td></tr> </table>		
	<table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20px; height: 20px;"> <tr><td style="width: 10px; height: 10px;"></td><td style="width: 10px; height: 10px;"></td></tr> </table>		

(37-38)

(39-40)

54. Est-ce que la criminalité vous préoccupe ...

... beaucoup	1		
... assez	2 (41)		
... un peu	3		
... pas du tout	4		
Ne pas lire <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Ne sait pas</td></tr><tr><td>Pas de réponse</td></tr></table>	Ne sait pas	Pas de réponse	8
Ne sait pas			
Pas de réponse			
Ne pas lire <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Pas de réponse</td></tr></table>	Pas de réponse	9	
Pas de réponse			

55. Selon vous, est-ce que c'est criminel de ...

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... battre son conjoint (sa femme, ...)?	1	2	8	9	(42)
... obliger ses parents à donner leurs biens aux enfants ou petits-enfants?	1	2	8	9	(43)
... faire de la publicité trompeuse?	1	2	8	9	(44)
... fumer dans des lieux publics?	1	2	8	9	(45)
... avoir des relations sexuelles avec des membres de sa famille?	1	2	8	9	(46)
... humilier quelqu'un?	1	2	8	9	(47)
... refuser des soins d'hygiène à une personne handicapée?	1	2	8	9	(48)

56. Selon vous, est-ce que les crimes suivants sont fréquents dans votre quartier ...

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... incendies criminels?	1	2	8	9	(49)
... délits à caractère sexuel?	1	2	8	9	(50)

... vols avec violence?	1	2	8	9	(51)
... tentatives de meurtre?	1	2	8	9	(52)
... vandalismes?	1	2	8	9	(53)
... vols à domicile?	1	2	8	9	(54)
... coups et blessures?	1	2	8	9	(55)
... fraudes?	1	2	8	9	(56)

57. De quel crime avez-vous le plus peur d'être victime?

(Un seul)

_____ SONDEZ _____

--	--

(57-58)

58. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir peur d'une des situations suivantes ...

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... avez-vous peur qu'on vole chez vous des objets pendant votre absence?	1	2	8	9	(59)
... avez-vous peur d'être malade?	1	2	8	9	(60)
... avez-vous peur que l'on vous vole dans la rue?	1	2	8	9	(61)
... avez-vous peur de manquer d'argent? ..	1	2	8	9	(62)
... avez-vous peur que l'on vous attaque chez vous?	1	2	8	9	(63)
... avez-vous peur de mourir?	1	2	8	9	(64)
... avez-vous peur que l'on vous attaque dans la rue?	1	2	8	9	(65)
... avez-vous peur d'être seul et isolé?	1	2	8	9	(66)
... avez-vous peur qu'un accident vous arrive?	1	2	8	9	(67)

59. Croyez-vous qu'il y a un grave problème de criminalité dans votre quartier?

	Oui	1
	Non	2 (68)
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

60. Comment votre quartier se compare-t-il en termes de criminalité avec le reste de (nom de la ville ou de la communauté urbaine)?

Diriez-vous que dans votre quartier, il y a ...

	... beaucoup plus de crimes	1
	... plus de crimes	2 (69)
	... autant de crimes	3
	... moins de crimes	4
	... beaucoup moins de crimes	5
Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9

61. Jusqu'à quel point vous sentez-vous ou vous sentiriez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier?

a) ... durant le jour?

b) ... à la noirceur?

très en sécurité	1	très en sécurité	1 (70)
assez en sécurité	2	assez en sécurité	2
peu en sécurité	3	peu en sécurité	3
pas du tout en sécurité	4	pas du tout en sécurité	4 (71)

Ne pas lire	Ne sait pas	8	Ne pas lire	Ne sait pas	8
	Pas de réponse	9		Pas de réponse	9

62. Est-ce qu'il y a "des choses" que vous évitez de faire parce que vous avez peur d'être victime d'un acte criminel?

Oui	1 (72)
Non	2 P à Q 64
Ne pas lire Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

63. Lesquelles?

_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>
_____	(73-74)

64. Depuis les deux dernières années, avez-vous fait quelque chose pour vous protéger personnellement ou pour protéger vos biens contre le crime?

Oui	1 (75)
Non	2 P à Q 66
Ne pas lire Ne sait pas	8
Pas de réponse	9 P à Q 66

8	3	2
---	---	---

(1-3)

				3
--	--	--	--	---

(4-8)

65. Qu'est-ce que vous avez fait? Avez vous ...

	Oui	Non	NAP	NE PAS LIRE		
				Ne sait pas	Pas de réponse	
... changé vos habitudes ou vos horaires ...	1	2	7	8	9	(9)
... évité certains endroits ou certaines activités	1	2	7	8	9	(10)
... déménagé définitivement ou temporairement	1	2	7	8	9	(11)
... changé de numéro de téléphone	1	2	7	8	9	(12)
... changé d'emploi	1	2	7	8	9	(13)
... suivi un cours d'auto-défense	1	2	7	8	9	(14)
... acheté ou porté une arme	1	2	7	8	9	(15)
... installé des serrures de sécurité, des barreaux ou des grillages, un système d'alarme	1	2	7	8	9	(16)
... acheté un chien de garde	1	2	7	8	9	(17)
... autres (Précisez) _____	1	2	7	8	9	(18)

66. Lorsque vous quittez votre domicile plus d'un jour ou deux, vous organisez-vous pour ...

	Oui	Non	NAP	NE PAS LIRE		
				Ne sait pas	Pas de réponse	
a) ... demander à quelqu'un de surveiller votre domicile	1	2	7	8	9	(19)
b) ... prévenir la police ou le concierge de votre domicile	1	2	7	8	9	(20)
c) ... laisser la radio ouverte ou les lumières allumées pour faire croire qu'il y a quelqu'un	1	2	7	8	9	(21)
d) ... demander à quelqu'un d'habiter votre logement	1	2	7	8	9	(22)

- e) ... mettre les objets de valeur en lieu sûr 1 2 7 8 9 (23)
- f) ... faire tondre la pelouse ou enlever la neige 1 2 7 8 9 (24)
- g) ... faire enlever ou arrêter le courrier. 1 2 7 8 9 (25)
- h) ... autres (Précisez) _____ 1 2 7 8 9 (26)

67. Pensez-vous que vous pourriez, seul(e) ou avec d'autres gens, faire quelque chose pour réduire la criminalité dans votre quartier ou votre voisinage?

- Oui 1 (27)
- Non 2 P à Q 69
- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

68. Que pourriez-vous faire surtout?
(Un moyen principal)

--	--

(28-29)

SECTION VICTIMISATION

Maintenant, je vais vous poser des questions sur vos expériences personnelles avec le crime et la justice

69. Depuis votre 60e anniversaire, est-il arrivé que ...

	Oui	Non	NAP	NE PAS LIRE	
				Ne sait pas	Pas de réponse
a) ... quelqu'un vous enlève quelque chose ou essaie de vous enlever quelque chose en utilisant la force ou des menaces (ex.: vol à main armée)?	1	2	7	8	9 (30)
b) ... quelqu'un vole votre sac ou votre portefeuille (autre que mentionné en a)?	1	2	7	8	9 (31)
c) ... quelqu'un s'introduit chez vous par effraction (cambriolage)?	1	2	7	8	9 (32)
d) ... qu'on vous vole des chèques de pension?..	1	2	7	8	9 (33)
e) ... quelqu'un endommage volontairement vos biens (vandalisme)?	1	2	7	8	9 (34)
f) ... quelqu'un vous agresse sexuellement ou tente de vous agresser sexuellement?	1	2	7	8	9 (35)
g) ... quelqu'un que vous connaissez vous attaque physiquement (giffles, coups de couteaux,...)?	1	2	7	8	9 (36)
h) ... quelqu'un d'autre vous attaque physiquement?	1	2	7	8	9 (37)
i) ... quelqu'un vous enlève vos biens ou essaie de vous enlever vos biens de manière frauduleuse?	1	2	7	8	9 (38)
j) ... quelqu'un vole ou endommage votre voiture?1	2	7	8	9	(39)

70. a) Depuis votre 60e anniversaire, est-ce que vous avez été victime d'un crime autre que ceux mentionnés à la question précédente?

- Oui 1 (40)
- Non 2 P à Q 71
- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

b) Qu'est-il arrivé?

(41-42)

INTERVIEWER: SI AU MOINS UN "OUI" AUX QUESTIONS 69 OU 70, POSER LES QUESTIONS SUIVANTES. SINON, PASSEZ A LA QUESTION 78.

71. Est-ce que cet (ou ces) événement(s) criminel(s) a (ont) eu pour vous des conséquences ...

- ... très graves? 1
- ... graves? 2 (43)
- ... plus ou moins graves 3
- ... peu graves 4
- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

72. Est-ce que cet (ou ces) événement(s) criminel(s) a (ont) changé votre façon de vivre?

Oui	1 (44)
Non	2 P à Q 74
Ne pas lire Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

73. De quelle façon?

_____	<input type="checkbox"/>
_____	(45-46)
_____	<input type="checkbox"/>
_____	(47-48)

74. Suite à cet (ces) événement(s), avez-vous appelé la police?

Oui (au moins pour un événement)	1 (49)
Non	2 P à Q 77
Ne pas lire Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

75. Avez-vous été satisfait de la façon dont la police a traité l'incident?

Oui	(50)
Non	1
Ne pas lire Ne sait pas	2
Pas de réponse	8
	9 P à Q 77

76. Pourquoi?

	SONDEZ	
		(51-52)
		(53-54)

77. Avez-vous eu besoin d'aller en cour à la suite de cet (ces) événement(s)?

Oui	1 (55)
Non	2
Ne pas lire Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

78. Depuis un an, est-ce que des membres de votre parenté ou de vos connaissances ont été victimes de crimes?

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... parenté	1	2	8	9	(56)
... voisins	1	2	8	9	(57)
... connaissances	1	2	8	9	(58)
... autres (Précisez) _____ ..	1	2	8	9	(59)

SECTION JUSTICE

Les questions suivantes portent sur la justice et sur les différentes mesures prises à l'égard des gens qui agissent contre la loi.

79. D'abord avez-vous déjà eu affaire avec la justice criminelle?

Oui	1	(60)
Non	2	P à 81
Ne pas lire Pas de réponse	9	

80. Etait-ce en tant que

	Oui	Non	NE PAS LIRE		
			Ne sait pas	Pas de réponse	
... membre d'un jury?	1	2	8	9	(61)
... témoin?	1	2	8	9	(62)
... victime?	1	2	8	9	(63)
... accusé?	1	2	8	9	(64)
... autre? (Précisez) _____	1	2	8	9	(65)

81. Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des policiers en ce qui concerne les aspects suivants?

Très	Assez	Peu	Pas du	Ne	Pas de
satis-	satis-	satis-	tout	sait	réponse
fait(e)	fait(e)	fait(e)	satis-	pas	
			fait(e)		

a) ... la recherche des							
criminels	1	2	3	4	8	9	(66)

- b) ... le maintien de la sécurité
dans votre quartier 1 2 3 4 8 9 (67)
- c) ... la rapidité de réponse aux
appels d'urgence 1 2 3 4 8 9 (68)
- d) ... la protection de vos biens 1 2 3 4 8 9 (69)

82. Voici différentes opinions sur le système de justice au Canada. Etes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'elles?

		NE PAS LIRE	
Totale-	Plutôt	Plutôt	Totale-
ment	en	en dé-	ment
d'accord	accord	saccord	en dé-
			saccord
			Ne
			Pas
			sait de ré-
			pas
			ponse

- a) La justice est tellement
compliquée qu'on n'y
comprend rien 1 2 3 4 8 9 (70)
- b) Si je devais aller en cour,
en tant que victime, je suis
certain(e) que je ne serais
pas bien traité(e) 1 2 3 4 8 9 (71)
- c) La justice actuelle favorise
plus les riches que
les pauvres 1 2 3 4 8 9 (72)
- d) Un coupable peut toujours
s'en sortir s'il a un bon
avocat 1 2 3 4 8 9 (73)
- e) Quand on a affaire à la
cour, on a l'impression que
tout est jugé d'avance 1 2 3 4 8 9 (74)

- f) La cour traite mieux les
accusés que les victimes .. 1 2 3 4 8 9 (75)
- g) Les lois actuelles sont
en retard par rapport à
la vie moderne 1 2 3 4 8 9 (76)

83. En général, diriez-vous que les sentences prononcées
par la cour sont ...

- ... trop sévères 1
- ... juste assez sévères 2 (77)
- ... pas assez sévères 3
- Ne pas lire Ne sait pas 8
- Pas de réponse 9

8	3	2
---	---	---

				4
--	--	--	--	---

(4-8)

84. A quels types de criminel pensiez-vous quand vous avez répondu
à cette dernière question?

--	--

(9-10)

--	--

(11-12)

85. Voici un certain nombre d'opinions sur les prisons et les pénitenciers. Etes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'elles?

	Totalement d'accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	NE PAS LIRE		
					Ne sait pas	Pas de réponse	
a) En mettant des gens en prison, on en fait des criminels ...	1	2	3	4	8	9	(13)
b) De nos jours, les prisons sont de véritables hôtels	1	2	3	4	8	9	(14)
c) La prison devrait servir uniquement pour les criminels violents	1	2	3	4	8	9	(15)
d) La prison aide les criminels à reprendre une vie normale.	1	2	3	4	8	9	(16)
e) C'est inhumain de garder les gens en prison 25 ans	1	2	3	4	8	9	(17)
f) La prison est la meilleure solution pour diminuer le crime	1	2	3	4	8	9	(18)
g) Les longues sentences d'emprisonnement font plus de tort que de bien	1	2	3	4	8	9	(19)
h) Un criminel, même endurci est toujours récupérable ...	1	2	3	4	8	9	(20)

86. Voici différentes opinions sur la peine de mort. Laquelle partagez-vous?

... je suis tout à fait pour la peine de mort	1
... je suis plutôt pour la peine de mort	2

... je suis plutôt contre la peine de mort	3 (21)
... je suis tout à fait contre la peine de mort	4
Ne pas lire Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

VISION DU MONDE

87. Voici différentes opinions sur la société dans laquelle on vit.

Etes-vous totalement d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacune d'elles?

				NE PAS LIRE		
				Ne	Pas	
				sait	de ré-	
				pas	ponse	

	Totale- ment d'accord	Plutôt en accord	Plutôt en dé- saccord	Totale- ment en dé- saccord	Ne sait pas	Pas de ré- ponse	
a) Le gouvernement devrait dépenser plus d'argent pour aider les personnes défavorisées. 1	2	3	4	8	9	(22)	
b) On peut faire confiance à la plupart des gens	1	2	3	4	8	9 (23)	
c) Il vaut mieux garder les choses telles qu'elles sont plutôt que d'essayer des choses dont on n'est pas sûr	1	2	3	4	8	9 (24)	
d) Il faudrait un gouvernement plus autoritaire pour mieux assurer l'ordre public	1	2	3	4	8	9 (25)	
e) Les femmes qui ont des enfants doivent rester à la maison pour s'en occuper	1	2	3	4	8	9 (26)	
f) Actuellement, les gens ne respectent plus rien	1	2	3	4	8	9 (27)	

g) Dans notre société, les gens pauvres le sont parce qu'ils le veulent bien	1	2	3	4	8	9	(28)
h) Les citoyens ont avantage à laisser les experts régler les problèmes de la société	1	2	3	4	8	9	(29)
i) Il y a tellement de façons de vivre qu'on ne sait plus ce qu'il faut faire	1	2	3	4	8	9	(30)
j) Les gens sont ce qu'ils sont, on ne peut espérer les changer	1	2	3	4	8	9	(31)
k) C'est aux citoyens eux-mêmes à régler les problèmes de leur communauté	1	2	3	4	8	9	(32)
l) Si ça va mal aujourd'hui, c'est parce que la famille ne joue plus le même rôle qu'autrefois	1	2	3	4	8	9	(33)
m) Dans notre société, les homosexuels devraient être acceptés comme tout le monde	1	2	3	4	8	9	(34)

ANNEXE C

LES INSTRUCTIONS AUX INTERVIEWERS ET

LES DÉFINITIONS DES CRIMES

INSTRUCTIONS AUX INTERVIEWERS

- 2- Cette question se réfère à l'état civil et non pas au mode de vie.
- 3- Niveau primaire (7e ou moins) s'applique à tout individu qui a complété au moins une année de scolarité.
- 4- Attention: le revenu familial total réfère au revenu de toutes les personnes formant une même famille ou qui mettent leurs revenus en commun pour vivre. Par exemple: si la personne vit avec son conjoint, on additionne les deux revenus. Par contre, si elle vit avec ses neveux ou des inconnus avec qui elle ne partage pas de revenus, on ne les additionne pas.
- 5 et 7- On parle d'emploi qui apporte un salaire.
- 6 et 8- Additionner toutes les années d'expérience qui proviennent de différents emplois.
- 9- On parle aussi bien d'un emploi à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, qu'il soit rémunéré ou non rémunéré. Pour les emplois pouvant prêter à confusion s.v.p. préciser si c'est à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer. Ex.: ménagère, est-ce à la maison ou pour quelqu'un d'autre?
- 10- La personne doit porter un jugement global sur sa vie actuelle.
- 11- Leur plus grande source d'angoisse. Toutes les réponses sont acceptables. Ça peut-être solitude, violence, insécurité, famille, politique, ... UNE SEULE REPONSE.
- 12- La plus grande source d'angoisse pour les Canadiens de leur catégorie d'âge. Voir Q 11. UNE SEULE REPONSE.
- 13- Code 3: Dans un duplex, triplex réfère à tout type de maison qui contient plus d'une unité de logement mais qui n'est pas considéré comme un bloc à appartements.
- Code 4: Tout type de maison individuelle, ex: bungalow, cottage, split level, ...
- 14- Les gens doivent répondre pour eux et non pas pour les gens avec qui ils habitent. Par exemple: si une personne âgée réside dans la maison appartenant à son fils, elle ne doit pas répondre qu'elle est propriétaire.

- 15- Si les gens sont partis et revenus par la suite dans un même quartier, on doit additionner toutes les années passées dans le quartier. Si la personne habite le quartier depuis un an ou moins inscrire 01.
- 17- Si la personne habite toujours dans la même maison mais dans un autre appartement ou dans une autre chambre, on ne doit pas considérer cela comme un changement de logement. Un changement de logement = un changement d'adresse.
- 19- Noter la raison principale autre que "je n'aimais plus ça".
- 20- a) et b) se réfèrent à leur unité de logement. Ex: si la personne habite en chambre, on ne doit pas comptabiliser tous les pensionnaires de l'immeuble.
- 22- Les codes prévoient que la personne âgée puisse vivre avec des gens de différents âges. S'assurer de choisir la réponse qui englobe tout le monde avec qui elle vit.
- 25- Dans cette question on doit additionner l'ensemble des contacts que la personne âgée a avec les siens: en personne, par téléphone, par lettre, ... Par exemple: si elle voit Pierre tous les dimanches, reçoit deux lettres par semaine de Jean et que Jacques téléphone tous les samedis, elle a quatre contacts par semaine donc on répond par le code 2.
- 26- Idem à 25 sauf que c'est avec les membres de la parenté.
- 27- Idem à 25 sauf que l'on répond selon les amis et voisins.
- 28- Par exemple: l'âge d'or se classe parmi les groupes sociaux, les charismatiques parmi les groupes religieux.
- 29- Comptabilisez les heures d'écoute de radio avec celles de télévision.
- 30- Idem à Q 29
- 36- Le répondant doit estimer le montant mensuel qui devrait s'ajouter à son revenu actuel pour qu'il n'ait plus à se priver.
- 43- Par soins constants on veut dire, d'aller consulter un médecin régulièrement ou de prendre régulièrement des médicaments ou de recevoir des traitements médicaux.
- 45 à 52- La personne âgée doit émettre son opinion personnelle sur ce qu'elle vit.

- 53- La personne âgée peut donner plusieurs réponses mais inscrivez les deux actes les plus importants pour elle.
 Attention: Vous devez orienter la personne vers des actes, des comportements plutôt que des types de personne ou des jugements.
 Ex.: "attaquer quelqu'un", "viol" = correct
 "des voyous", "des criminels" = non correct
 "quelque chose qui est mal" = non correct
- 55- On ne veut pas que la personne âgée réponde selon ses connaissances de la loi mais bien selon son évaluation personnelle de la situation.
 Pour explications supplémentaires, voir: Définitions et exemples de crimes.
- 56- Pour explications des crimes, voir: Définitions et exemples de crimes.
- 57- UNE SEULE REponse. La personnes âgée doit répondre selon ce qui lui fait le plus peur, à elle, comme victime potentielle.
- 58- On ne lui demande pas si ça risque d'arriver mais bien si elle le craint.
- 59- Par quartier, on entend l'endroit géographique auquel s'identifie le répondant: l'entourage immédiat, une banlieue, un district de police, ...
- 60- La personne doit essayer de situer son quartier par rapport à l'ensemble de notre unité de mesure (ville ou communauté urbaine).
- 61- a) et b) Invitez la personne à verbaliser ce qu'elle ressent ou ce qu'elle croit qu'elle ressentirait si elle faisait l'expérience. Ne pas oublier les deux volets: jour et noirceur.
- 63- La personne âgée peut exprimer aussi bien des limitations au niveau de ses déplacements que des restrictions plus physiques (ex.: éviter de laisser les portes de la maison débarrées ou les fenêtres ouvertes par crainte que quelqu'un entre et l'agresse). Noter les deux plus importants.
- 64 et 65- Toutes modifications faites en pensant au crime. Si une personne n'a pas de téléphone, d'emploi, ... il faut coder NAP.
- 66- Poser chaque sous-question de a) à h). Attention aux NAP.
- 67- La personne âgée peut envisager n'importe laquelle des idées ou actions qui peuvent permettre de réduire la criminalité.
- 68- UNE SEULE REponse. Vous devez attirer l'attention sur ce que la personne peut faire avec d'autres citoyens et non pas sur ce que la police ou les lois peuvent faire.
- 69- Pour explications des situations, voir: Définitions et exemples de crimes.
 J) Si le répondant n'a pas de voiture, coder NAP.

- 70- Tout autre événement qui n'a pas été abordé à la Q 69.
- 71- On inclut tous les genres de conséquences: physiques (santé, ...), psychologiques, matérielles (financières, ...).
- 72- Réfère à toutes formes de modifications faites au style de vie à la suite de la victimisation. (Ex.: ne plus sortir le soir, déménager, se déplacer en taxi, ...).
- 73- Notez les deux plus importants changements.
- 74- Peu importe si la personne a téléphoné à la police quelques minutes ou plusieurs jours plus tard.
- 76- Bien noter toutes les raisons qui font que la personne est satisfaite, insatisfaite ou non certaine d'être satisfaite ou insatisfaite.
- 77- On doit noter toute forme de déplacement à la cour que la personne âgée ait été amenée à témoigner ou non.
- 78- Toute forme de crime que ce soit un délit jugé grave ou non.
- 79- Tout contact avec le système de justice criminelle que ce soit comme témoin, victime, accusé, ... Ne pas inclure les affaires civiles comme divorce, poursuites en dommages-intérêts, ...
- 81 a) à d) Posez chaque question. Pour se prononcer, la personne âgée n'a pas à avoir vécu personnellement une situation reliée à l'énoncé.
- 84- La personne peut aussi bien décrire le criminel selon son crime (ex: meurtrier), selon ses habitudes de vie (ex: alcoolique) que selon ses caractéristiques physiques (ex: cheveux longs).

DÉFINITIONS ET EXEMPLES DE CRIMES

Voici quelques précisions sur certains des comportements dont il est fait mention dans le questionnaire.

Q. 55 Battre son conjoint: coups, blessures, voies de fait réalisés avec ou sans arme à l'égard de son mari, de sa femme, son (sa) concubin(e) ...

Obliger ses parents à donner ... Toutes formes de menaces ou de pressions qui amènent les parents à donner ce qu'ils ont aux enfants.

Faire de la publicité trompeuse: par la publicité, faire croire aux gens des choses qui sont fausses ou oublier volontairement de mentionner des choses non comprises dans le prix. Par exemple: laisser croire aux gens qu'on a une cure miracle pour les faire rajeunir.

Avoir des relations sexuelles avec des membres de sa famille: l'inceste père/enfant, mère/enfant, frère/soeur, grand-père/petite-fille, ...

Humilier quelqu'un: dire des choses à quelqu'un ou poser des gestes à l'endroit de quelqu'un de façon à lui faire honte, à le faire sentir gêné et diminué.

Refuser des soins d'hygiène à une personne handicapée: refuser de laver une personne, de changer une personne incontinente, ...

Q. 56 Incendie criminel: tout feu qui a été allumé volontairement dans le but de détruire la propriété de quelqu'un et/ou d'en retirer les assurances.

Délits à caractère sexuel: viol, exhibitionnisme, attentat à la pudeur, inceste, sodomie, ...

Vol avec violence: inclut vol à main armée, vol de sac sur la rue, ...

Vandalisme: endommager ou briser volontairement des objets qui ne nous appartiennent pas.

Vol à domicile: vol d'objets dans votre maison, que ce soit un cambriolage ou une introduction par effraction, ou que ce soit un vol de la part d'une personne qui avait accès au domicile.

Fraude: vol sans violence fait à partir d'une fausse représentation.

Q. 69 Veuillez référer aux définitions précédentes, avec les précisions:

Introduction par effraction: quelqu'un pénètre chez vous sans en avoir la permission, habituellement dans l'intention de voler.

Vol de chèque de pension: réfère à tout vol de chèque en lui-même ou du montant d'argent reçu après son échange.

Enlever vos biens ou essayer d'enlever vos biens de manière frauduleuse: voler en vous faisant croire qu'on a des intentions honnêtes.

ANNEXE D

LETTRE D'INTRODUCTION



Le 15 février 1988

Bonjour madame, monsieur,

Nous sommes une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal qui nous intéressons à la vie des personnes âgées. Depuis 1982, nous menons des recherches afin de mieux connaître et comprendre nos aînés.

Nous vous demandons aujourd'hui de participer à nos travaux en répondant aux questions que vous posera l'interviewer du CROP. Cette recherche s'adresse à des gens de 60 ans et plus qui vivent dans les grandes villes du Canada. Elle touche divers aspects comme la santé, le logement, les loisirs et surtout, le crime et la justice. Vos réponses permettront de voir si les politiques et services proposés par le gouvernement correspondent aux attentes et aux besoins des gens du troisième âge. Par la suite, nous ferons des recommandations pour améliorer les choses. A la fin de nos recherches, nous publierons un rapport qui pourra être consulté par l'ensemble des Canadiens.

En donnant environ une heure de votre temps, vous nous éclairez sur la vie et les opinions des personnes âgées. Nous vous garantissons que vos réponses seront traitées confidentiellement et qu'en tout temps vous garderez l'anonymat. Il n'est pas question que nous donnions votre nom ou votre adresse à qui que ce soit.

Si vous avez des questions ou des commentaires à ajouter sur ce questionnaire ou sur l'ensemble de nos travaux, il nous fera plaisir de les recevoir. Vous pouvez nous rejoindre à l'Université de Montréal par téléphone en composant le (514) 343-7326. Si vous préférez, vous pouvez nous écrire au:

Centre international de criminologie comparée
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. A
Montréal, Québec
H3C 3J7

Nous vous remercions vivement de votre collaboration.

C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
Canada
H3C 3J7

Micheline Baril
Docteure en Criminologie
Professeure et chercheure

Yves Brillon
Docteur en Criminologie
Chercheur



February 15, 1988

Dear Madam, Dear Sir,

We are a research team from the University of Montreal studying the way senior citizens live. Since 1982, we have been doing research, aiming for better knowledge and understanding of our elders.

Today, we are asking you to participate in our work by answering questions during an interview conducted by a professional interviewer from CROP. This study involves people aged 60 and over, living in Canada's larger cities. It surveys various aspects of their lives, such as health, housing, leisure activities and above all crime and criminal justice. Your answers will enable us to evaluate government policies and services, to see if they are up to the needs and expectations of senior citizens. Following that, we will make recommendations as to the improvements needed and finally, we will publish our report which will be available to all Canadians for reference.

We are asking for about one hour of your time. It will permit us to better understand the way of life and the opinions of senior citizens. We guarantee that all your answers will be treated with the utmost confidentiality and that at all times, you will remain absolutely anonymous. We will never give your name or address to anyone.

If you have any questions or comments regarding this questionnaire or our work as a whole, don't hesitate, we will be pleased to hear from you. You can get in touch with us at the University of Montreal by calling this number: (514) 343-7326. If you prefer, you can also write to this address:

Centre international de criminologie comparée
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. A
Montréal, Québec
H3C 3J7

Please accept our sincere gratitude for your collaboration.

C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
Canada
H3C 3J7

Micheline Baril
Doctor of Criminology
Professor and researcher

Yves Brillon
Doctor of Criminology
Researcher

